



**SOUS CERTAINES CONDITIONS
Réouverture
des salles des fêtes**

Lire l'article de R. N. page 2

**LE CHEF DE LA DIPLOMATIE
FRANÇAISE**

**Paris veut une
«relation apaisée»
avec l'Algérie**

Lire l'article de El-Houari Dilmi page 3



Le Quotidien

Edition Nationale d'Information

DES SYNDICATS POUR DE NOUVEAUX MÉCANISMES D'ÉVALUATION

L'examen de «5ème» annulé

Lire l'article de M. Aziza page 3



**TLEMCEN
Reprise
des liaisons
maritimes
Ghazaouet-
Almeria**

Lire l'article de
Khaled Boumediene
page 12



**AFFAIRE CONDOR
Des peines
de 6 à 10 ans
de prison
requises** p. 4



**JUSTICE
16 ans
de prison
requis
contre
Hamel** p. 4

Sous certaines conditions Réouverture des salles des fêtes

Fermées depuis près de deux ans pour cause de pandémie de Covid-19, plus de 3.000 salles des fêtes à travers le pays, sont depuis jeudi dernier, autorisées à rouvrir leurs portes, certes sous certaines conditions mais à un moment où les autorités sanitaires s'attendent à une 4ème vague.

R. N.

C'est le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations qui a rendu publique sa décision de permettre aux salles des fêtes de reprendre leurs activités commerciales, celles d'abriter toutes sortes de cérémonies familiales et même publiques. Le ministère a en évidence, posé des préalables à sa décision, à savoir : obligation faite aux gérants de ces commerces de veiller au strict respect du protocole sanitaire durant l'exercice de cette activité. Le ministère de tutelle le précise bien dans son communiqué par lequel il a fait, en premier, savoir que «la réouverture des salles des fêtes a été décidée après approbation des membres du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus» à condition «de respecter strictement le protocole sanitaire sous la responsabilité directe des responsables de ces salles». A cet effet, ces derniers doivent procéder «au dépôt d'un engagement écrit à respecter le protocole sanitaire, au niveau des directions du Commerce des wilayas, avant la reprise de l'activité, lequel doit être accompagné d'une copie du Registre de commerce et d'une copie de l'agrément». Il s'agira pour eux de se conformer à «la nécessité d'exploiter 50% de la capacité d'accueil de la salle, de nettoyer et désinfecter les salles de façon périodique avant et après toute utilisation, de désinfecter les ustensiles et les objets utilisés, et de fournir tous les moyens de prévention, notamment le savon liquide, les gels hydro-alcooliques, les bavettes ... etc». Autre condition du ministère du Commerce, «les responsables des salles de fête sont tenus également de fournir des appareils de contrôle de la température des visiteurs et de veiller au respect de la distanciation physique à l'intérieur

Une prise en charge nécessaire Les autres effets de la Covid-19

M. Aziza

Le Pr Mohamed El Amine Bencharif, chef de Service de psychiatrie à l'Hôpital 'Frantz Fanon' de Blida, a affirmé que la pandémie liée à la Covid -19 a entraîné des conséquences psychiatriques qu'il ne faut surtout pas négliger. Les plus touchés sur le plan psychique sont les gardes malades, les réanimateurs, le personnel soignant notamment ceux qui étaient et qui sont toujours en contact direct avec le malade. Lors d'un séminaire ayant pour thème : «Impact de la Covid-19 sur la santé mentale», organisé jeudi dernier, par le Groupe 'El Kendj', à l'Hôtel Sofitel, le Pr a affirmé que le personnel soignant doit, impérativement, bénéficier en priorité d'une prise en charge psychologique. «Il y a des méthodes et des techniques psychologiques qui sont utilisées notamment dans le cadre de 'burn out', des groupes de parole qui permettent à ces derniers d'exprimer les émotions vécues qui peuvent par la suite métaboliser, pour vivre plus à l'aise par rapport à cette situation inédite».

Il dira que les moyens humains existent. «Les facultés algériennes ont formé des psychologues et des psychiatres qui peuvent bien prendre en charge, ces aspects, il faut juste une organisation pour mettre en synergie l'ensem-

des salles (1,5 m au moins)», rapporte le communiqué. Ils doivent aussi, selon la même source, «exiger un pass sanitaire, avec l'utilisation des codes QR (Quick Response) pour l'ensemble des travailleurs et des visiteurs de ces espaces, et interdire l'accès aux enfants de moins de 16 ans».

LES INDICATEURS D'UNE 4ÈME VAGUE

Les responsables du secteur assurent de «la mobilisation des brigades mixtes du secteur du Commerce et des services de la Sûreté en vue de veiller au strict respect des mesures sanitaires et préventives à travers les visites d'inspection inopinées». Ils avertissent que «toute infraction constatée de ces mesures entraînera la fermeture immédiate et la mise à l'arrêt de l'activité».

La décision du ministère du Commerce de permettre la réouverture des salles des fêtes après près de deux ans (mars 2020) de leur fermeture pour cause de crise sanitaire, intervient au moment où l'annonce d'une 4ème vague est avancée avec insistance depuis une semaine. Elle est relayée par différentes autorités du ministère de la Santé et autres, experts et observateurs. Que ce soit du côté des premiers responsables du secteur, de l'Agence nationale de veille sanitaire, du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus et/ou d'établissements hospitaliers et de santé, tous font état d'indicateurs épidémiologiques allant vers la confirmation de la venue d'une 4ème vague. L'APS rapporte à cet effet, les propos du directeur général de la veille sanitaire, Pr Kamel Sanhadji, qui, écrit-elle, «n'a pas écarté de quatrième vague en Algérie parce que le virus est encore répandu même avec un taux relativement faible». Sanhadji s'est appuyé dans son pronostic

sur «l'expérience de certains pays européens ayant traversé une quatrième vague et en sont à la cinquième». Ceux qui avancent, comme lui, cette probabilité, l'étayent par «des indicateurs scientifiques à partir des données des services hospitaliers de réanimation et de consultation et du taux de propagation du virus des dernières semaines». Pour prévenir d'une quatrième vague en Algérie, ils indiquent, comme l'a fait Pr Sanhadji, que «l'indice de transmission a dépassé un cas ces derniers jours». Ce qui le pousse à appeler «à la vigilance pour faire face à cette situation épidémiologique, qui intervient généralement en décalage avec celle des pays européens». Il avance cependant, que «la cinquième vague que traversent les pays européens sera moins virulente, (parce que) le nombre des sujets vaccinés variant de 60 et 70% (...), et des études européennes ont établi que la vaccination a permis de réduire de 90%, le taux des cas et des décès durant la 4ème vague». Un constat qui l'a poussé à «déplorer le faible taux de vaccination en Algérie» et à faire part de ses appréhensions «quant à la gestion d'une éventuelle 4ème vague».

APPELS PRESSANTS À LA VIGILANCE

Ce sont là des observations qui ont aussi été faites par Pr Riyad Mechiaoui, membre du Comité scientifique de suivi



de l'évolution de la pandémie du Coronavirus qui repose son annonce d'une éventuelle 4ème vague sur le fait que «le virus est encore répandu même à faible taux».

Ce qui le laisse penser que «le taux des cas d'atteinte au Covid-19 pourrait augmenter à nouveau à l'instar des précédentes périodes» appelant «tous les secteurs, chacun à son niveau, à une intégration globale pour inciter les citoyens au respect strict des gestes barrières et à la vaccination afin de faire face à une nouvelle vague qui pourrait être plus féroce que les précédentes». Il a affirmé ainsi, qu'«en dépit du fait que la situation sanitaire est maîtrisée actuellement dans les hôpitaux à l'échelle nationale et que les fonctionnaires de la santé ont repris leur souffle, il est impératif de faire preuve de prudence car l'expérience a démontré que le relâchement et le non respect des mesures préventives par les citoyens, à leur tête le port de masque et la distanciation physique dans les différents espaces et des transports en commun, pourrait exposer la société à l'un des nouveaux variants

dont certains restent non identifiés chez les scientifiques». Il a noté que «la 3ème vague était la plus dangereuse et à l'origine de lourdes conséquences à tous les niveaux notamment après la pénurie d'oxygène enregistrée». Le Chef de service des maladies infectieuses à l'Etablissement hospitalier public (EHP) de Boufarik, Dr Mohamed Yousfi, a fait, lui aussi, part d'indices qui poussent à penser à l'approche d'une 4ème vague.

«Les hôpitaux de Blida ont enregistré une légère hausse durant les dernières semaines, avec un bilan quotidien de près de 80 cas de guérison et entre 12 et 13 cas de contamination par jour, les cas enregistrés à l'EHP de Boufarik ne dépassent pas 10 cas/jour». Autre témoin, le directeur de la Santé et de la Population de Tipaza, Mohamed Bourahla, qui a affirmé, comme rapporté par l'APS que «la situation dans la wilaya était stable», mais craint «une probable 4ème vague rapide, d'autant que tous les indicateurs en témoignent en raison du relâchement des citoyens en terme de respect des mesures sanitaires».

Coronavirus

163 nouveaux cas et 5 décès

Cent soixante-trois (163) nouveaux cas confirmés de coronavirus (covid-19), 103 guérisons et cinq (5) décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, a annoncé, vendredi, le ministère de la Santé, dans un communiqué. Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 208.195, celui des décès à 6015 cas, alors

que le nombre de patients guéris est passé à 143.125 cas. Par ailleurs, 22 patients sont actuellement en soins intensifs, ajoute la même source.

En outre, 23 wilayas n'ont recensé aucun cas durant les dernières 24 heures, 22 autres ont enregistré de 1 à 9 cas, tandis que 3 wilayas ont enregistré 10 cas et plus.

ANALYSE

Abdelkrim Zerzouri

Un dernier verrou saute

Avec la reprise de l'activité des salles de fêtes, suspendue depuis le 15 mars 2020, suite aux mesures prises dans le cadre de la lutte contre la propagation du Coronavirus (Covid-19), c'est le dernier verrou imposé par la crise sanitaire qui saute dans le monde socioéconomique. Le maintien de la fermeture des salles de fêtes a été durement vécu par les gérants de ces lieux, estimés à quelque 3.000 personnes sur le plan national, et des dizaines de milliers d'employés, qui n'ont pas cessé tout au long de ces derniers mois de frapper aux portes des autorités du pays pour demander l'autorisation de la reprise de leurs activités, notamment après la réouverture des frontières, des lieux de détentes, des lieux de cultes et des stades, ainsi que la reprise de pratiquement toutes les activités économiques. L'annonce de cette reprise sonne, ainsi, comme une délivrance pour les concernés.

Pourquoi maintenant, alors qu'on parle d'une quatrième vague qui frappe le pays ? Le Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus a certainement de fortes raisons pour maintenir aussi longtemps la fermeture des salles de fêtes, notamment à cause du fait que la circulation active du virus lors de la célébration des mariages et les cérémonies funéraires est prouvée par le nombre élevé des contaminations après chaque occasion du genre. Il suffit, d'ailleurs, de revenir au constat de la première heure au sujet de la propagation du virus en Algérie, suite justement à la célébration d'un mariage à Blida, pour comprendre les réticences des membres du Comi-

té à autoriser, jusque-là, la reprise des activités des salles de fêtes. Cela signifie-t-il qu'on est, aujourd'hui, paré contre tout risque d'une circulation active du virus ? Tous les spécialistes, et les pouvoirs publics avec, tirent depuis quelques jours la sonnette d'alarme à propos de l'arrivée imminente d'une quatrième vague si elle n'est pas déjà là, selon certains qui menace de balayer tous les efforts engagés dans le cadre de la lutte contre la propagation du coronavirus. Les raisons sont, certainement, à chercher hors du cadre des mesures préventives contre la propagation du coronavirus ou de la situation épidémiologique actuelle.

Malgré la mesure d'interdiction, on sait pertinemment que l'activité des salles de fêtes n'a jamais cessé, et cette autorisation devrait, en réalité, asseoir une maîtrise «réglementée» de ces lieux grâce au protocole sanitaire mis en place et, surtout, la mobilisation des brigades mixtes du secteur du Commerce et des services de la Sûreté en vue de veiller au strict respect des mesures sanitaires et préventives à travers des visites d'inspection inopinées. Reste à savoir si les professionnels du secteur auront tout loisir de faire respecter des conditions sanitaires rigides (distanciation physique, appareils de contrôle de la température des visiteurs, passe sanitaire pour les travailleurs, interdiction d'accès pour les enfants de moins de 16 ans, exploitation à 50% de la capacité de la salle...), voire impossibles à faire la paire avec une ambiance par nature insouciante et décontractée ?

Des syndicats pour de nouveaux mécanismes d'évaluation L'examen de « 5ème » annulé

**Le ministre de l'Education nationale
Abdelhakim Belabed a annoncé, jeudi dernier, l'annulation officielle de l'examen de fin de cycle primaire (la 5ème) pour l'année scolaire en cours.**

M. Aziza

Le ministre a indiqué que cette décision a été prise après une étude approfondie et exhaustive de l'efficacité de cet examen sur les plans pédagogique, d'enseignement et d'évaluation. Une annonce qui a été faite lors de la tenue d'une conférence nationale consacrée à l'évaluation de la mise en œuvre des dispositions liées à la rentrée scolaire en présence des directeurs de l'Education et de cadres centraux du ministère.

Et de préciser que cette décision est en fait une réponse à une préoccupation d'éducation et d'enseignement pour tous les spécialistes dans le domaine de l'Education et les parents d'élèves. Il a également annoncé que cette décision sera suivie par plusieurs mesures pédagogiques y compris la modification des dates d'examen du troisième trimestre pour les élèves de la cinquième année du cycle primaire.

Pour rappel, le Conseil des ministres avait approuvé une série de mesures nécessaires durant l'année scolaire 2019-2020.

Il s'agit notamment d'un passage d'un niveau à un autre sur la base du calcul de la moyenne du premier et du deuxième trimestre, avec une baisse de la moyenne d'admission à 4,5/10. Bien que cette annulation était tant réclamée par les partenaires sociaux, le ministre de l'Education a créé tout de même la surprise en annonçant l'abrogation de l'examen de la cinquième année primaire. «On n'avait aucune idée sur cette annulation, pourtant on s'est réuni avec M. Belabed mardi dernier», nous dit le chargé de la communication du Syndicat national des travailleurs de l'éducation (SNTE), Djahid Hireche.

Pour Hireche, la décision était tant attendue. Car, dit-il, «cet examen est devenu inutile avec un passage quasi automatique des élèves du primaire au palier supérieur, avec un niveau scolaire parfois médiocre pour certains élèves». Et d'enchaîner: «certains éprouvaient des difficultés d'écriture, de lecture et de calcul une fois arrivés au cycle moyen».

Le syndicaliste a regretté le fait que cette décision soit annoncée par l'administration et non pas par le Conseil national des programmes, le seul habilité après concertation avec les différents acteurs du secteur de l'éducation d'opérer et d'annoncer des changements dans le volet pédagogique et dans l'organisation des examens.

Le porte-parole a également regretté l'absence de concertation entre la tutelle et le partenaire social notamment par rapport aux questions à caractère pédagogique. « Si on est partenaire, on doit être consulté sur les questions qui concernent le secteur et non pas soutenir seulement les décisions

prises par notre tutelle ».

MISE EN GARDE CONTRE « GONFLEMENT DES NOTES »

M. Hireche a affirmé que son syndicat est pour cette annulation mais, dit-il, « il faut prévoir des mécanismes d'évaluation de niveau pour lutter contre toute forme de « gonflement des notes », un phénomène qui a été déjà soulevé et dénoncé dans certaines écoles privées», prévient-il.

Abdelouahab Lamri Zegar, porte-parole de l'Unpef, abonde dans le même sens en affirmant que son syndicat est favorable à la suppression de cet examen.

Un examen «inutile, qui n'a pas lieu d'être et qui consomme pour rien l'argent du Trésor public». «On organise un examen pour une réussite avérée à hauteur de 99 %», souligne-t-il en estimant que ceci n'a pas de sens.

Le porte-parole a regretté par ailleurs une prise de décision surprise sans consultation ou information des syndicats du secteur. Et dénonce pour l'occasion le retard relatif à l'annonce des résultats des réformes pédagogiques engagées, notamment les démarches à adopter pour aller à des réformes poussées dans le secteur du point de vue des programmes, des méthodes d'enseignement et réformes des examens, notamment du baccalauréat. M. Zegar a insisté sur la nécessité de travailler davantage sur les modalités d'évaluation des acquis scolaire des élèves au primaire.

Et ce, dit-il, pour arriver à identifier les acquis et les difficultés de chaque élève afin d'y remédier. Pour sa part, Fafa Bacha, vice-présidente de l'Association nationale des parents d'élèves (ANPE), a exprimé son satisfecit. « Nous sommes très heureux pour cette décision sage et responsable prise par le ministre de l'Education nationale, c'est un combat de longue haleine que l'Association nationale des parents d'élèves a mené pendant des années», a-t-elle souligné.

En précisant que les autorités du pays ont su prendre la bonne décision. Cependant, dit-elle, « il faut aller aussi vers la grande réforme du baccalauréat qui est devenu une torture morale pour les parents et les élèves.

Cinq jours d'examens, c'est inacceptable ! Pour elle, « il faut aller vers un bac de spécialité de 3 jours avec une réforme pédagogique bien évidemment».

Et de préciser que l'ANPE continuera toujours à militer pour redonner à l'école algérienne sa force et sa dignité, surtout devant le grand défi technologique de ce début du siècle.

Pour rappel, le taux national de réussite aux examens d'évaluation de fin de cycle primaire pour la session 2021 a atteint 83,95%.

Le chef de la diplomatie française Paris veut une « relation apaisée » avec l'Algérie

El-Houari Dilmî

Alger, par la voix du Président Tebboune, avait prévenu : elle ne ferait pas le premier pas. Alors que les tensions diplomatiques entre Alger et Paris ne semblent pas prêtes de s'estomper, la France multiplie les déclarations «d'amitié» et les gestes «d'apaisement» à l'adresse de l'Algérie. « La France souhaite une relation confiante et un partenariat ambitieux avec l'Algérie, au-delà des blessures mémoriales qui peuvent parfois resurgir », a déclaré le ministre français des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, dans une interview au quotidien «Le Monde». « Nous avons des liens ancrés dans l'histoire. Nous souhaitons que le partenariat franco-algérien soit ambitieux », a lancé Jean-Yves Le Drian dans cet entretien mis en ligne, hier vendredi, sur le site du journal. « Il est logique, quand on connaît notre histoire, qu'il y ait parfois des réurgences de blessures, mais il faut dé-

passer cela pour retrouver une relation confiante », a-t-il insisté.

Le Président français Emmanuel Macron a déclenché l'ire d'Alger, en octobre en accusant, selon des propos rapportés par le journal «Le Monde», le système « politico-militaire » algérien d'entretenir une « rente mémoire » autour de la guerre d'indépendance et de la France, ancienne puissance coloniale.

D'après le quotidien du soir français, il s'est également interrogé sur l'existence d'une « nation algérienne avant la colonisation française », suscitant de vives réactions dans la société algérienne. L'Algérie a alors rappelé son ambassadeur à Paris et interdit le survol de son territoire aux avions militaires français ralliant le Sahel. Le président français a depuis fait part de ses « regrets » devant la polémique engendrée et s'est dit « fortement attaché au développement de la relation bilatérale ». Alger a finalement envoyé le chef de la diplomatie Ramtane Lamamra à la

Conférence de Paris sur la Libye, le 12 novembre. « Il y a parfois des malentendus, mais cela n'enlève rien à l'importance que nous attachons aux relations entre nos deux pays », a souligné le chef de la diplomatie française. « Il faut conserver ce lien fait de respect des souverainetés et d'une volonté commune de dépasser les contentieux pour retrouver une relation apaisée », a-t-il ajouté. Le locataire du Quai d'Orsay a aussi plaidé pour une implication plus grande de l'Algérie dans la résolution du conflit au Mali - les accords de paix entre Bamako et les groupes armés du nord du pays ont été signés à Alger en 2015 -. Le Président Tebboune s'est dit prêt à « venir en aide » aux Maliens, confrontés à l'extension des attaques terroristes, s'ils en font la demande. « Nous ne voyons que des avantages à ce que l'Algérie s'inscrive plus fortement encore dans la mise en œuvre de ces accords », a relevé le chef de la diplomatie française, sans plus de précisions.

Raina Raïkoum

Belkacem Ahcene-Djaballah

« Hakda ! »

Je me souviens, durant les années 70, je crois, la Sntf avait lancé une grande campagne de publicité (par affichage public et le concours de notre Slim national) consacrée au respect par les voyageurs du matériel de la compagnie (jets de pierres, sièges et vitres détériorés...). Avec une grande interrogation, démontrant assurément plus que de l'incompréhension, mais un désarroi devant des comportements aussi dommageables. « Pourquoi ? ». Au bout de quelques jours, la réponse est venue par le biais de grosses ratures : « Parce que ! » (« Hakda ! »).

On ne peut pas dire que la campagne et celles qui ont suivi ont « payé » car le « hakda » a continué ses méfaits de plus belle causant des dégâts matériels importants et même parfois des dégâts humains et la solution au problème reste encore à trouver. Il faut qu'elle le soit assez rapidement car le mal est là, bien présent et essaimant. C'est ainsi que le tout nouveau, tout beau, le bien cher (175 millions de dollars) bateau de transport de voyageurs d'« Algérie Ferries », réceptionné le 5 août 2021, le « Badji Mokhtar III », effectuant sa première traversée, a offert, à son arrivée à Alger (dimanche 7/11), revenant de Marseille un spectacle de désolation : dégradation, vols, atteintes aux personnes, « une véritable déchetterie ». Le témoignage d'un haut degré d'incivilité des passagers. Pourquoi ? On cherche encore la réponse, non auprès des responsables lesquels, comme d'habitude, trouvent toujours des « excuses » ou n'osent pas accuser directement le client, ou botteront en touche en se plaignant aux « autorités compétentes », mais auprès des so-

cologues et des chercheurs. Car il y a bien des raisons au « hakda » : financières ?, politiques ?, psycho-sociologiques ? De la haine ? Du ressentiment ? De la méchanceté gratuite? Mais aussi, peut-être, un service de sécurité lacunaire, des promesses de confort et de respect des horaires non tenues, l'absence de sanctions quasi immédiates ? Les « attaques » de trains (dont les jets de pierre et les cas de malveillance) sont toujours là.

On a vu un certain temps un irrespect des protocoles et des consignes à bord d'aéronefs (note : dans les avions algériens, mais étonnamment pas dans ceux étrangers!), comme l'occupation des sièges et le gabarit des bagages à mains. Globalement tous les moyens appartenant à la collectivité au « beylik ». Voilà donc le tour des bateaux. Pour le tramway, on a noté pas mal d'incidents. Quant au métro...

Les amendes infligées aux coupables détectés par les caméras intérieures suffiront-elles à dissuader ce genre de comportements ? Pas si sûr ! Peut-être des « interdictions » d'utilisation pour les personnes « fichées »... à l'image des supporateurs de foot dangereux.

Ce qui est sûr, c'est que le mal semble bien enraciné dans la vie des Algériens, présentant un coût économique, social et moral important pour le pays et clochardisant à terme les moyens (trop modernes !) mis à leur disposition. « Les incivilités traduisent la détérioration du lien social, mais aussi un manque de responsabilisation individuelle. Elles seraient le symptôme d'une crise de la citoyenneté et du vouloir vivre-ensemble ».

Pour donner plus d'intérêt à l'histoire de l'Algérie Revoir le système éducatif

Le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane a mis en avant, jeudi à Alger, l'impératif de « revoir » le système éducatif national en vue d'accorder «plus d'intérêt à l'enseignement de la glorieuse histoire d'Algérie». S'exprimant en marge du coup d'envoi d'une rencontre au Centre international des conférences (CIC) Abdellatif Rahal, dans le cadre de la célébration de la journée mondiale de l'enfance, M. Benabderrahmane a insisté, en

visitant une exposition des créations de certains enfants doués, organisée à l'occasion, sur la nécessité de « revoir le système éducatif national afin d'accorder plus d'intérêt à l'enseignement de la glorieuse histoire d'Algérie».

Le Premier ministre a souligné l'importance de mettre en avant les différentes périodes de l'histoire d'Algérie et d'enseigner aux générations montantes les biographies «des symboles et figures emblématiques de l'Algérie, à

l'instar de Medracen, Massinissa, Jugurtha, Tarek Ibn Ziad, l'Emir Abdelkader et autres».

Par ailleurs, M. Benabderrahmane a appelé à l'impératif d'encourager les porteurs de projets et les créateurs à «la relance de l'industrie nationale et à la production locale des matières premières afin de réduire leur importation, et ce, à travers l'augmentation graduelle du taux d'intégration, et par conséquent, l'accès aux chaînes mondiales de valeur».

Commerce

Les exportations par voie terrestre seront renforcées

R. N.

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a affirmé jeudi que la cadence des opérations d'exportation par voie terrestre vers les différents pays africains limitrophes augmentera à l'avenir, malgré «des difficultés et des défis» auxquels font face les exportateurs, notamment après le bombardement des deux camions algériens sur l'axe reliant Nouakchott à Ouargla.

S'exprimant en marge du coup d'envoi d'un convoi commercial composé de 28 semi-remorques chargées de marchandises algériennes à destination de la Mauritanie et du Sénégal, M. Rezig a indiqué que «l'Algérie ne renoncera pas à l'Afrique ni à ses exportations vers les pays limitrophes», soulignant que l'organisation de cette expédition se veut «un message fort, à savoir que nous œuvrons toujours à augmenter la cadence de nos exportations vers l'Afrique, quoi qu'il advienne».

Le ministre a tenu à rappeler que l'organisation de ce convoi vient après le bombardement de deux camions algériens par l'armée marocaine faisant trois morts, alors qu'ils se déplaçaient sur l'axe Nouakchott-Ouargla dans le cadre d'une mission commerciale de trans-

port de ciment blanc vers la Mauritanie.

«Le convoi qui prend le départ ce jeudi vers la Mauritanie et le Sénégal se veut une riposte aux parties qui croient semer en nous la terreur et la peur. Nous avons prouvé que nous poursuivrons les opérations d'exportation et que nous en augmenterons même la cadence», a assuré le ministre du Commerce.

Il a également annoncé que d'autres convois seront organisés à travers Tindouf, Bordj Badji Mokhtar, le passage de Debdeb et Tamanrasset, en plus des opérations d'exportation via les aéroports et les ports algériens.

Lors de son allocution, M. Rezig a tenu à saluer les efforts déployés par les cadres et les travailleurs du Groupe public «Logistrans», en vue d'accompagner les opérateurs économiques dans les opérations d'exportation. C'est là un «défi qui témoigne du courage et du nationalisme de ces chauffeurs qui surpassent les difficultés pour renforcer notre présence dans les marchés africains», a-t-il déclaré.

ATTEINDRE 5 MILLIARDS DE DOLLARS À FIN 2021

En terme de volume d'exportations, et selon le ministre du Commerce, l'année

2021 marque une «augmentation notable», qui devrait atteindre, d'ici fin décembre, l'objectif fixé par le président de la République, à savoir les 5 milliards de dollars. Avec «une augmentation considérable dans le nombre des exportateurs et des filières productrices exportatrices», a-t-il ajouté.

Notons que le convoi qui a pris le départ jeudi est composé de 28 semi-remorques, dont 25 à destination de Nouakchott (Mauritanie) et 3 à destination de Dakar (Sénégal). Les camions à destination de la Mauritanie transportent plus de 820 tonnes de différents produits algériens, dont 480 tonnes de produits agroalimentaires, 200 tonnes de ciment, 100 tonnes de produits d'emballage et 40 tonnes d'articles en plastique.

Quant aux trois camions qui continueront vers le Sénégal, ils acheminent des marchandises dans le cadre de la participation de l'Algérie à 29e édition de la Foire internationale de Dakar (FIDAK 2021) devant se tenir du 6 au 20 décembre prochain.

Plus de 60 entreprises algériennes prennent part à cette manifestation économique internationale qui sera une opportunité pour mettre en exergue «les énormes potentialités humaines et matérielles» de l'Algérie.

Cour constitutionnelle Le président et les membres prêtent serment

Le président et les membres de la Cour constitutionnelle ont prêté jeudi serment au siège de la Cour suprême (Alger).

L'audience de prestation de serment a été présidée par le Premier président de la Cour suprême, Taher Mamouni en présence du ministre de la Justice, Garde des sceaux, Abderrachid Tabi, le conseiller du président de la République chargé des affaires juridiques et judiciaires, Boualem Boualem, la présidente du Conseil d'Etat, Farida Benyahia, et nombre de responsables et de magistrats.

L'audience de prestation de serment a été tenue conformément aux dispositions de l'article 186 de la Constitution, en vertu des décrets présidentiels 21-453, 21-454, et 21-455 du 16 novembre 2021, et en application de la correspondance numéro 676 du 16 novembre courant émanant du secrétaire général de la Présidence de la République, portant organisation d'une audience de prestation de serment du président et des membres de la Cour constitutionnelle.

Le président de la République, chef supérieur des

Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune avait signé des décrets présidentiels portant composante de la Cour constitutionnelle, a indiqué mercredi un communiqué de la Présidence de la République.

La Cour constitutionnelle est composée de:

1-Les nommés par Monsieur le président de la République:

-Omar Belhadj, président.
-Leila Aslaoui, membre.

-Bahri Saadallah, membre.
-Mesbah Menas, membre.

2- les élus:

a- De la Cour suprême: Djellali Miloudi, membre.

b- Du Conseil d'Etat: Amal Eddine Boulenouar, membre.

c- Des professeurs de Droit constitutionnel au niveau national:

-Fatiha Benabbou, membre.
-Abdelouahab Khrif, membre.

-Abbas Ammar, membre.
-Abdelhafid Oussoukine, membre.

-Omar Boudiaf, membre.
-Mohamed Boufertas, membre.

Selon l'article 186 de la

Constitution, «la Cour constitutionnelle est composée de douze (12) membres: quatre (4) désignés par le Président de la République, dont le Président de la Cour, un (1) élu par la Cour suprême parmi ses membres, un (1) élu par le Conseil d'Etat parmi ses membres, et six (6) élus au suffrage parmi les professeurs de droit constitutionnel. Le Président de la République détermine les conditions et les modalités d'élection de ces membres».

La Cour constitutionnelle est, aux termes de l'article 185 de la Constitution, «une institution indépendante chargée d'assurer le respect de la Constitution. Elle est l'organe régulateur du fonctionnement des institutions et de l'activité des pouvoirs publics».

Parmi ses attributions, figure l'examen des recours relatifs aux résultats provisoires des élections présidentielles, des élections législatives et du référendum et proclame les résultats définitifs de toutes ces opérations.

De même qu'elle peut être «saisie d'une exception d'inconstitutionnalité sur renvoi de la Cour suprême ou du Conseil d'Etat».

Justice

16 ans de prison requis contre Hamel

Le Procureur général près la Cour d'Alger a requis jeudi une peine de 16 ans de prison ferme à l'encontre de l'ancien Directeur général de la Sécurité nationale, Abdelghani Hamel, assortis d'une amende de huit (8) millions DA, et la même amende et une peine de 12 ans de prison ferme à l'encontre de ses trois fils Amiar, Chafik et Mourad. Le procureur général a également requis trois (3) ans de prison ferme assortis d'une amende de huit (8) millions DA à l'encontre de Hamel Chahinez et le maintien du jugement prononcé à l'encontre de Salima Annani, épouse de l'ancien DGSN.

Abdelghani Hamel, son épouse et ses quatre fils sont poursuivis pour des charges

liées à des affaires de corruption, notamment «blanchiment d'argent», «enrichissement illicite», «trafic d'influence» et «obtention d'assez-siettes foncières par des moyens illégaux».

Dans la même affaire, le procureur général a requis une peine de cinq (5) ans de prison ferme à l'encontre de l'ex-directeur général de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), Mohamed Rehaimia, et de deux (2) ans de prison ferme assortis d'une amende de deux (2) millions DA à l'encontre des deux anciens walis d'Oran Abdelmalek Boudiaf et Abdelghani Zaaiane. La même peine a été requise à l'encontre des deux anciens walis de Tlemcen et Tipaza, respective-

ment Bensebane Zoubir et Ghellaï Moussa.

Par ailleurs, le procureur général a requis la confiscation de l'ensemble des comptes bancaires et des biens fonciers et mobiliers saisisis au cours de l'enquête.

Les plaidoiries du collectif de la défense des prévenus se poursuivaient pour le deuxième jour de ce procès en appel qui a été réinscrit au rôle suite à un pourvoi en cassation introduit par la Cour suprême contre les verdicts prononcés en août 2020 par la Cour d'Alger.

La Cour d'Alger avait condamné Abdelghani Hamel à 12 ans de prison ferme et prononcé des verdicts allant de 5 à 8 ans d'emprisonnement à l'encontre des membres de sa famille.

Affaire Condor

Des peines de 6 à 10 ans de prison requises

Le procureur de la République près le tribunal de Sidi M'hamed (Cour d'Alger) a requis jeudi des peines allant de 6 à 10 ans de prison ferme à l'encontre des frères Benhamadi, propriétaires du Groupe Condor, poursuivis avec 40 cadres pour plusieurs délits, dont dilapidation de deniers publics, incitation d'agents publics à exploiter leur influence pour l'obtention d'indus avantages, et financement occulte de partis politiques.

Le procureur de la République a requis 10 ans de prison ferme et une amende de 8 millions DA à l'encontre d'Omar Benhamadi, responsable de «Travocovia», et 8 ans de prison ferme et la même amende à l'encontre de son frère, Abderrahmane, gérant de la société «Alttrapco». Sept (7) ans de prison ferme et 8 millions DA ont été requis contre Ismail Benhamadi, tandis qu'une

peine de 6 ans de prison ferme et 8 millions DA a été requise contre Fayçal, Hocine et Abdelhamid Benhamadi.

Le ministère public a requis une peine de 5 ans de prison assortie d'une amende d'un (1) million de DA contre l'ancien ministre de la jeunesse et des sports, Mohamed Hattab, poursuivi dans le dossier Condor en sa qualité d'ancien secrétaire général de la wilaya d'Alger, ainsi qu'une peine de quatre (4) ans de prison et une amende d'un (1) million de

DA pour l'ancien directeur général de Mobilis, Saad Damma. Le Procureur a également requis une peine de 3 ans de prison assortie d'une amende d'un (01) million contre l'ex directeur des télécommunications, Mohamed Salah Daas. Les mêmes peines ont été requises contre le reste des accusés des deux entreprises «Mobilis» et «Algérie Télécom» et d'autres

cadres de différents secteurs dont les Transports.

Quant au responsable fi-

nancier à la direction de la

campagne électorale du can-

didat, Abdelaziz Bouteflika,

pour la présidentielle annu-

lé de 2019, Mohamed Ouro-

gne, le procureur a requis l'

application de la loi.

S'agissant des entreprises,

le représentant du ministère

public a requis une amende de 40 millions DA contre «GB Pharma» et «Condor» et 20 millions DA pour le reste des sociétés.

Outre le dossier de GB Pharma, l'usine qui devait être construite dans la nouvelle ville de Sidi Abdallah à Zéralda, ces coaccusés sont poursuivis dans une autre affaire qui concerne la pas-

sation de marchés» avec

l'opérateur public de télé-

phonie mobile Mobilis pour

l'acquisition de téléphones

portables et de tablettes

aujourd'hui.

Concernant la gestion des gares routières

Le recours au privé pas écarté

Le département des Transports examine la possibilité de confier la gestion des gares routières à des opérateurs privés, a annoncé jeudi à Alger le ministre du secteur, Aïssa Bekkaï.

«Les grandes gares routières posent un grand problème au niveau du ministère des Transports. Nous avons étudié l'état des gares routières et allons présenter un programme et des propositions au gouvernement pour confier leur gestion à des opérateurs privés», a précisé M. Bekkaï lors d'une séance de l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales.

Le premier responsable du secteur a évoqué l'état déplorable de plusieurs gares routières, à l'instar de celle de Touggourt qui a coûté à l'Etat 90 milliards de centimes.

Concernant la wilaya de Sétif, M. Bekkaï a écarté la réalisation du projet d'une

nouvelle grande gare routière, indiquant que la commission d'examen de la wilaya a précisé que la gare routière actuelle était suffisante pour satisfaire les besoins des citoyens.

Pour ce qui est du transport ferroviaire, le ministre a rappelé que les lignes exploitées s'étendent actuellement sur 4300 km, faisant état de 6.000 km en cours d'étude et 2300 km en cours de réalisation.

Selon le ministre, ces lignes atteindront 6.500 km en 2023 et 12.500 km à long terme.

Concernant la complémentarité entre le transport ferroviaire et d'autres modes de transport, M. Bekkaï a fait savoir que «cette vision est envisagée par l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF) mais sa concrétisation tarde pour des raisons administratives,

voire faute de moyens». Un décret sera signé dans les prochains jours pour rattacher au ministère des Transports l'ANESRIF, qui relève actuellement du ministère des Travaux publics, a-t-il annoncé.

Selon le ministre, les auto-

rités publiques misent sur les

projets de transport ferroviaire

pour désengorger les rou-

tes, mais «la question du fi-

nancement se pose encore».

A une question sur le pro-

jet de chemins de fer au ni-

veau de la wilaya de La-

ghouat pour relier les wilayas

de Djelfa et d'El Bayadh sur

280 km, le ministre a affirmé que le projet était à l'étude.

Ce projet qui n'est pas en-

core inscrit dans le ca-

dre du programme visant à

relier les principales villes des

Hauts Plateaux au réseau de

transport ferroviaire existant,

à raccourcir les trajets, à dé-

senclaver ces régions et à

accroître les échanges com-

merciaux entre elles.

Bélarus

Les migrants de la frontière évacués vers un centre d'accueil

Les migrants bloqués depuis plusieurs jours à la frontière bélarusse ont été relogés jeudi dans un centre logistique à proximité, pendant que plusieurs centaines d'entre eux étaient rapatriés en Irak, après avoir abandonné tout espoir de gagner l'Europe via la Pologne voisine.

Au 18 novembre, tous les réfugiés du camp de fortune à la frontière bélarusso-polonoise, près du point de passage de Brouzgui, ont été transférés, sur la base du volontariat vers un centre logistique, ont indiqué les gardes-frontières du Bélarus sur Telegram. Des photos du camp semblant abandonné ont été diffusées. Mardi soir, plus d'un millier de personnes avaient déjà trouvé refuge dans ce vaste hangar situé près de la frontière, mais quelque 800 autres, selon Minsk, avaient encore passé la nuit dehors par des températures inférieures à 0°C dans des tentes ou près de feux de camp. Ces derniers ont finalement été relogés du fait de «conditions météorologiques qui se dégradent». Dans le hangar, les migrants reçoivent, selon les gardes-frontières bélarusses, «des repas chauds, des vêtements chauds et des produits de première nécessité».

Le camp de fortune, installé dans une zone boisée, non loin du poste frontalier de Brouzgui, a été occupé par jusqu'à quelque 2.000 personnes ces derniers jours. Signe des drames humains se déroulant dans cette forêt froide et humide, le Centre polonais d'aide internationale, une ONG, a déclaré jeudi y être intervenu auprès d'un couple syrien qui a dit avoir perdu son fils âgé d'un an. Affirmant suivre ces «nou-

velles tragiques», le président du Parlement européen David Sassoli a déclaré qu'il était «désirant de voir un enfant mourir dans le froid aux portes de l'Europe».

RAPATRIEMENT EN IRAK

Jeudi soir, 431 migrants ont été rapatriés en Irak, la plupart à Erbil, au Kurdistan irakien d'où la majorité sont originaires, les autres à Bagdad. De nombreux enfants et femmes se trouvaient sur ce vol de rapatriement, le premier depuis le début de la crise migratoire, organisé, selon Bagdad, «sur la base du volontariat».

L'évacuation de ces migrants intervient après une semaine de tensions croissantes entre le Bélarus et l'Union européenne. Le Bélarus, qui est accusé d'avoir orchestré cet afflux en délivrant des visas pour se venger de sanctions occidentales, a affirmé jeudi que 7.000 migrants se trouvaient sur son territoire, se disant prêt à «rapatrier» 5.000 d'entre eux. Minsk a aussi assuré que la chancelière allemande Angela Merkel, qui s'est entretenu mercredi avec l'autoritaire dirigeant bélarusse Alexandre Loukachenko, allait négocier avec l'UE un «corridor humanitaire» pour évacuer les 2.000 migrants restants vers l'Allemagne. «L'Allemagne n'a pas donné son accord à cela», a démen-



ti auprès de l'AFP une source gouvernementale à Berlin.

ARRESTATIONS

Jeudi, les grandes puissances du G7 ont «condamné l'orchestration par le régime bélarusse» de cette crise migratoire, sommant Minsk d'y mettre un terme «immédiatement» et d'autoriser l'accès à l'aide humanitaire. En attendant, sur le terrain, les tentatives de traversée de la frontière continuaient. Varsovie, qui a érigé une clôture barbelée et déployé plus de 15.000 militaires à sa frontière, a annoncé jeudi avoir interpellé quelque 200 personnes qui avaient réussi à pénétrer illégalement sur son territoire la nuit précédente. Selon les gardes-frontières

polonais, environ 500 migrants ont tenté de traverser la frontière. Lors de cette tentative, cinq personnes d'une même famille, dont trois enfants de 7 à 9 ans, ont été blessées et ont dû être hospitalisées, ont précisé les gardes-frontières.

Le ministère polonais de la Défense a accusé les «forces spéciales» bélarusse d'avoir «forcé les migrants à jeter des pierres sur les soldats polonais afin de détourner leur attention». L'incident n'a pas pu être vérifié de manière indépendante, car les journalistes sont interdits dans la zone frontalière immédiate du côté polonais. Lors d'un autre incident, des séquences vidéo diffusées par les gardes-frontières bélarusse montrent un chien garde-frontière lituanien mordant un

homme allongé sur le sol dans un sac de couchage.

LOUKACHENKO «LÉGITIMÉ» ?

Depuis le début de la crise, en été, au moins 11 migrants sont morts des deux côtés de la frontière, selon des organisations humanitaires. Si Bruxelles a vivement critiqué le régime de M. Loukachenko, plusieurs responsables européens ont néanmoins repris langue avec lui, suscitant l'inquiétude de Varsovie. Le Premier ministre polonais Mateusz Morawiecki a ainsi dénoncé jeudi toute tentative d'entretiens officiels avec le régime de M. Loukachenko, estimant que cela reviendrait à le «légitimer».

USA**Biden «envisage» un boycott diplomatique des JO de Pékin**

Le président des Etats-Unis Joe Biden a déclaré jeudi «envisager» un boycott diplomatique des Jeux olympiques d'hiver prévus en février à Pékin, pour protester contre les violations des droits humains en Chine. «C'est quelque chose que nous envisageons», a-t-il dit à des journalistes au sujet de cette option qui consisterait à ne pas envoyer de responsables gouvernementaux pour représenter Washington lors des compétitions, tout en laissant les athlètes américains y participer.

Cette piste devrait susciter l'ire de la Chine, qui a vivement réagi par le passé à l'évoca-

tion de toute forme de boycott. Elle pourrait donc entraîner un nouvel accès de tensions diplomatiques entre les deux superpuissances, quelques jours seulement après le sommet virtuel entre le président Biden et son homologue chinois Xi Jinping censé établir des «garde-fous» pour éviter que leurs nombreux différends ne dégénèrent en conflit. Depuis des mois, le gouvernement américain recherche la meilleure façon de se positionner à l'égard de cet événement populaire et planétaire organisé par un pays qu'il accuse de perpétrer un «génocide» contre les musulmans ouïghours du Xinjiang, dans le

nord-ouest de la Chine. Plusieurs organisations de défense des droits humains accusent Pékin d'avoir interné au Xinjiang au moins un million de musulmans dans des «camps de rééducation». Les autorités chinoises dénoncent systématiquement «l'ingérence» des occidentaux qui condamnent cette situation, assurant qu'il s'agit de «centres de formation professionnelle» pour soutenir l'emploi et combattre l'extrémisme religieux.

«FERMER LES YEUX»

Jusqu'ici, interrogée sur sa décision, l'administration Biden bottait en touche, affirmant qu'elle voulait se coordonner avec les alliés des Etats-Unis en vue d'une «approche commune». Mais l'échéance arrive: les sports d'hiver ont rendez-vous du 4 au 20 février dans la capitale chinoise. Le Washington Post a rapporté mardi que le président démocrate devrait «approuver» d'ici fin novembre l'option du boycott diplomatique qui lui a été formellement recommandée par ses conseillers. L'article du quotidien américain a aussitôt suscité des réactions positives des nombreux élus de tous bords qui plaident pour une telle solution, mais aussi les protestations de ceux qui voudraient aller plus loin. Ces derniers mois, les résolutions et propositions de loi se sont multipliées au Congrès des Etats-Unis, certaines visant à punir les sociétés qui acceptent de sponsoriser les JO de Pékin, d'autres appelant le Comité international olympique à déplacer la compétition dans un autre pays. Le boycott diplomatique avait été proposé dès le mois de mai par la présidente démocrate de la Chambre des représentants, Nancy Pelosi. Plu-

sieurs élus l'avaient soutenu, certains, comme le sénateur républicain Mitt Romney, ayant même introduit des amendements législatifs pour l'imposer. «J'ai bon espoir de voir le gouvernement adresser un message fort au Parti communiste chinois sans punir les athlètes américains», avait dit ce dernier mardi. Certains sénateurs ont dit croire ces derniers jours que la Maison Blanche tranchera dans ce sens avant que le Congrès n'ait à légitérer. Toutefois, plusieurs faucons républicains exhortent Joe Biden à annoncer un boycott total, par les responsables mais aussi les athlètes. «La menace qui pèse sur nos athlètes et les crimes contre l'humanité commis par la Chine ne nous laissent pas d'autre choix», a encore martelé jeudi le sénateur Tom Cotton lors d'une conférence de presse à ce sujet. «Comment peut-on agiter le drapeau américain à Pékin et ainsi «fermer les yeux sur tous ces abus», s'est aussi demandé le député Mike Waltz.

Il a par ailleurs dénoncé l'absence de réaction ferme du Comité international olympique sur le sort de la championne de tennis chinoise Peng Shuai, qui a accusé début novembre un ex-haut responsable du régime de l'avoir contrainte à un rapport sexuel, et dont la disparition suscite l'émotion. Le Comité olympique américain s'oppose de son côté à un boycott total, expliquant que les Jeux sont importants après des mois de pandémie. Il a jugé par le passé que le boycott des Jeux de Moscou en 1980, par les Etats-Unis et une soixantaine d'autres pays, et de ceux de Los Angeles en 1984, par l'Union soviétique et ses alliés, avaient montré qu'utiliser ces événements comme un «outil politique» était une «erreur».

Le paradis que nous voulons

Par Arezki Derguini

2ème partie

En vérité avec la globalisation, la décision politique est le fait des « producteurs globaux », par le fait de leur action sur les pouvoirs politiques d'une part, auxquels ils fabriquent les programmes (offres), et sur la société, les consommateurs et les investisseurs, d'autre part, auxquels ils fabriquent les « préférences » (demandes). Mais aussi par le fait qu'ils sont les seuls à prendre en compte le long terme, à faire œuvre de stratégie. La démocratie impose le dictat du présent aux générations futures qui ne peuvent pas voter. Ils ne sont pas producteurs globaux sans les faveurs de la société ou les appuis de la puissance étatique. En resserrant la focale, on peut dire que c'est du comportement stratégique des grands producteurs, de leur capacité d'influence bien inspirée, que dépend l'unité de la production et de la consommation. Et en l'élargissant, que c'est dans leur comportement déterminé par le comportement déterminé des consommateurs et des investisseurs, que se traduit l'unité de la production et de la consommation, l'équilibre de l'offre et de la demande. La question est alors de savoir « qui détermine qui » dans l'interaction entre la puissance publique et les producteurs globaux ou entre les consommateurs et les producteurs globaux ? Tout dépend du rapport des forces. Les producteurs globaux ont beau ne pas distribuer de dividendes, c'est en eux qu'investissent, que croient les épargnantes, faisant le cours de leurs actions qui ne cessent d'augmenter. C'est à eux qu'il faut prêter attention et au soutien que leur apporte la société (consommateurs et investisseurs) et secondairement au comportement des États et des citoyens. C'est de l'équilibre établi entre ces trois catégories séparées : les producteurs, les consommateurs et les citoyens, que dépend la dynamique globale. Des types d'interactions entre producteurs, consommateurs et citoyens établiront le type de dynamique et de société.

Cest donc en se focalisant sur le comportement réglé des grands producteurs que la société pourra établir son pouvoir sur l'économie. C'est en veillant à ce que son comportement de consommateur et d'investisseur détermine le comportement des producteurs que le comportement du citoyen sera cohérent. En n'oubliant donc pas que le comportement du producteur ne peut pas être indépendant du comportement du consommateur et du citoyen et que l'intervention des « dieux mortels » n'a pour but que d'établir une cohérence entre les intérêts particuliers et l'intérêt collectif. C'est par leurs comportements citoyens que le consommateur et l'investisseur déterminent le comportement du producteur, beaucoup moins que par le moyen du politique qui n'en est que la conséquence.

Les citoyens et les consommateurs de la démocratie représentative n'agissent sur le comportement du producteur que par le biais de l'État. La Science économique a figé leurs préférences et leurs motivations. Les consommateurs et les producteurs coordonnent leurs comportements par le moyen du marché et de l'État. La démocratie représentative sépare d'une certaine façon le citoyen du politique, les citoyens ne font plus corps qu'à travers des représentants et un lourd appareil qui a perdu de sa pertinence avec l'universalisation de l'État-nation et la globalisation marchande. La première cause a fait perdre aux premiers États-nations leur avantage, la seconde a remis en cause le monopole étatique de la puissance dans la majorité des sociétés. Le politique ne peut travailler qu'à la marge de la société et à son sommet : déculpabiliser ou encourager ici, servir là. Il ne peut pas lui donner des normes, il ne peut que renforcer ou affaiblir celles sociales. Il faut faire une exception : le politique exemplaire, où le grand producteur est aussi le citoyen



exemplaire. Il n'y a pas alors de discontinuités entre les comportements du producteur, du consommateur et du citoyen. Pour le professionnel qui « représente », ce qu'il représente ne va pas sans modification après son élection. Il n'y aura pas identité du représentant et du représenté, il n'y aura pas accord de l'offre et de la demande politiques.

A l'image du découpage de l'individu et de son cloisonnement en consommateur, producteur et citoyen, fait partie du problème et non de la solution, le découpage de la réalité en domaines économique, social et écologique, ainsi que le découpage de l'économie en macroéconomie et microéconomie. Les effets microéconomiques de la politique macroéconomique ou les effets macroéconomiques des comportements microéconomiques, les effets économiques et écologiques des mesures sociales ou les effets sociaux et économiques des mesures écologiques et les effets sociaux et écologiques des mesures économiques sont mal pris en compte. Incohérence qui se traduit par la non-réalisation des promesses de la politique publique et qui pousse le politique à recourir à des moyens non explicites pour réaliser ses promesses et gagner l'assentiment de la société. Le politique consiste alors, quoi qu'on dise, à obtenir ce que veut la société sans lui dire comment. La société y regardera si elle n'obtient pas ce qu'elle veut. La démocratie représentative (faire représenter la société par une partie de la société qui a les moyens de veiller à sa reproduction en tant que société dirigeante) n'a gagné ses heures de gloire qu'avec la démocratie marchande. Les sociétés n'ont pas toujours raison, comme le croyaient les premiers philosophes qui associaient la démocratie à la démagogie. Les sociétés marchandes n'ont eu raison, n'ont tenu leurs promesses, que parce qu'elles ont été victorieuses dans la compétition internationale. Leur droit n'a triomphé que parce qu'il a profité du non-droit en externe. Le droit n'est que l'instrument d'une automatisation des relations sociales. Il ne peut pas être identifié à la justice, mais au mécanisme de fonctionnement d'une société complexe. Un peu comme le rituel dans l'ancienne société chinoise. On ne peut donc pas identifier société juste et démocratie ou État de droit, mais société juste et comportement exemplaire et pas seulement pour une société qui peut assurer cohésion et triomphe sur l'adversité, mais comportement humain exemplaire pour l'humanité entière. Une société juste ne l'est pas seulement pour elle-même. Et comportement exemplaire n'est pas comportement abstrait des situations, mais comportement concret qui assurent cohésion sociale interne et externe. Comportement que pourraient incarner les grands producteurs du monde qui ne se déterminent pas, je le répète, indépendamment des comportements des consommateurs et des investisseurs, en s'accordant tous ensemble sur les compétitions légitimes. Que produire, comment produire, que consom-

mer, comment consommer, pour la préservation du système Terre ?

Que le monde puisse s'accorder sur des productions et des consommations déterminées pour que le réchauffement climatique ne dépasse pas les 1,5°C., voilà qui ressemble à une utopie qui ne figure pas encore comme horizon souhaitable de l'humanité, mais qui est tout à fait concevable et suppose simplement pour se transformer en réalité, une volonté de transformation des comportements politiques et économiques. Ce ne sont pas des droits à polluer qu'il faudrait distribuer par le biais du marché, mais des droits à consommer au plan international, en mettant l'économie mondiale au service de l'humanité et de l'écologie. Il faudrait que s'inscrive dans la Constitution de l'Humanité, que celle-ci ne peut plus être qu'une dans le système Terre. On pourrait alors définir la consommation (dont celle de carbone) qui est acceptable pour l'humanité et pour chaque société étant données les conditions de production et de reproduction d'une vie décente dans le système Terre. Ce qui impliquera une certaine distribution des conditions de production à l'échelle mondiale entre différentes régions et une certaine redistribution de sorte qu'une compétition souhaitable entre nations et individus puisse se développer. Une compétition en matière d'exemplarité.

Les sociétés auraient une autre représentation du capital : le capital matériel ne serait qu'une forme du capital, une forme nécessaire à sa reproduction, mais non sa vérité ultime. En ces temps de crise, on se rend compte que la production de capital social (la cohésion et la confiance sociales), la répartition du capital humain, la préservation du capital naturel sont tous importantes pour la reproduction du capital dans son ensemble. Et la sortie de crise dépend de la reconnaissance d'une telle vérité : ce n'est pas le capital matériel que l'on s'est disputé pour nous différencier qui est la forme de capital la plus importante, mais le capital social. La différenciation sociale qui détruit le capital social finit par s'essouffler. Dans une bonne conception du capital, le capital financier ou physique devrait croître en harmonie avec les autres formes de capitaux. Il irait à des productions, non pas pour accroître leur propre forme, mais pour accroître aussi les différentes formes de capitaux (capital naturel/social/humain/physique). Car le capital physique qui détruit le capital naturel, social ou humain détruit les conditions de sa reproduction/différenciation. Aujourd'hui le capital naturel non seulement ne suit plus la croissance du capital physique, mais il se dégrade et menace l'existence de la vie humaine. De même, et ce pour la plupart des sociétés, la croissance du capital matériel accroît les inégalités et mine la cohésion sociale, détruit le capital social. La représentation atomistique des formes du capital a désormais des conséquences catastrophiques.

Au cours des décennies passées, on peut

décrire la politique gouvernementale comme étant animée par un objectif, celui de fabriquer des riches à tout prix, le plus rapidement possible, comme pour fabriquer une « société civile », des investisseurs privés. Fabriquer des fortunes sur la liquidation des biens communs sans que cela n'ait pu permettre la formation de capitaux autres que le capital matériel et financier. Au contraire d'une telle politique, il est urgent que nous revenions à nos traditions collectives de consommation et d'investissement, où les individus n'étaient pas autorisés à avoir des compétitions, des consommations et des investissements débridés. L'effort qui va être demandé à la société est tel que le seul effort financier ne suffira pas, que l'État et le marché ne suffiront pas pour venir à bout des différentes crises. Il faut rendre aux collectivités une propriété formelle des ressources naturelles, la copropriété, et la définition de leurs préférences collectives, soit les fonctions de consommation et d'investissement, afin qu'un usage équilibré des différentes formes de capital ne conduise pas à une concentration de la propriété des machines, à une polarisation du marché du travail, à une destruction du capital naturel et par conséquent à des crises économique, sociale et écologique qui résulteraient de la destruction par le capital économique des autres formes de capital. On peut considérer la crise actuelle du capitalisme comme une crise du capital entendu comme destruction de ses différentes formes (naturel, culturel, social et humain) par celle économique.

INCOHÉRENCE POLITIQUE ET JUSTICE CLIMATIQUE

Lincohérence politique qui résulte du cloisonnement entre les comportements du consommateur, du producteur et du citoyen, a quelque chose à voir avec les nouveaux dieux, le dieu mortel qu'est l'État de la nation (Hobbes) et le dieu Marché anglo-saxon. En même temps que le paradis a quitté le ciel, les dieux se sont incarnés dans des êtres terrestres. Dans l'économie politique anglaise, Dieu s'est réfugié dans le marché pour assurer la coordination des comportements privés. Il se trouve que dans les pays révolutionnaires, c'est plutôt dans l'État que Dieu est descendu sur terre. Dieu qui ne peut pas être renversé sinon en diable, n'y a pas été renversé, seulement la classe qui prétendait le représenter. Aussi le gap qui existe entre comportement privé et comportement collectif est le lieu où s'installent l'État et le marché de la Science économique. Il n'y a plus de continuité entre action privée et action collective, que par la médiation étatique et/ou marchande.

La relation sujet/objet doublée d'une certaine relation nature/culture, est relation du maître à l'esclave étendue à toute chose. Les humains sont des sujets, les non-humains des objets, des esclaves. Notre propension à objectiver nos relations, à transformer nos relations en relations entre choses, nous poussera à différencier au sein des humains une classe de sujets et une classe d'objets. Une telle différenciation pourra user de la différence entre les sexes, les races et les classes. Il sera plus facile de transformer un captif, rival étranger vaincu dans une guerre, en esclave qu'un rival d'un même ensemble. Un individu incapable d'honorer ses dettes pourrait cependant les honorer de sa personne physique et perdre sa liberté. Le capital physique constitue une objectivation d'un geste technique, d'une partie d'un travail naturel et humain. C'est une mise en esclavage du travail de la nature et de la société, il exproprie l'artisan de son geste, d'une tâche, et l'associe à une énergie naturelle. Nous multiplions les machines pour ne pas avoir à dépendre d'autres sujets, d'autres humains, pour substituer des esclaves non humains aux êtres humains pris comme objets. Les objets non humains sont mieux déterminés que les « objets » humains.

A suivre...

Dépolitisier l'enseignement du français

Enseigner le français en tant que langue vivante

Par Sofia Ghezali

2ème partie

Aider ses élèves à construire leur apprentissage c'est sa voir:

1) Communiquer avec eux

Communiquer avec ses élèves, c'est collaborer avec eux, c'est créer une relation pédagogique où ils seront les partenaires privilégiés. La mission de l'Enseignant de Français étant d'aider ceux-ci, non seulement à se dépasser sur le plan linguistique mais aussi et surtout à s'élever de la connaissance confuse vers la connaissance distincte, de la connaissance distincte vers la connaissance déterminée, de la connaissance déterminée vers la connaissance claire, il lui appartient de les prendre au sérieux et de les traiter, dans leurs différences en interlocuteurs respectés. Il les prendra en charge dans une relation positive, optimiste, chaleureuse, exigeante. Il n'oubliera pas que le sentiment d'injustice manifesté à leur endroit est vif et déstructure indubitablement le climat de la classe, il lui importe alors de l'abjurer.

Tout en éprouvant du plaisir à vivre parmi ces élèves, il saura s'enrichir de leur fréquentation au quotidien. Cependant, il doit donner à cette situation pédagogique de communication et de collaboration son vrai sens. Il en fera une relation de tutelle, (de protection) et non d'autorité, une relation où chacun saura se situer sans angoisse, où chacun sera associé à l'évaluation de son travail.

La fonction de communication suppose donc une maîtrise dans la gestion des relations interpersonnelles et dans l'animation du travail en équipe.

L'Enseignant de Français doit être en perpétuel éveil, en attente continue. En sachant communiquer, il saura écouter, diriger, transmettre, orienter, encourager, communiquer même avec ses élèves. Il ne doit pas se sentir mal à l'aise à la moindre question qui lui est posée. Il ne fera jamais dans le laxisme. Il prendra acte de certaines attitudes pour pouvoir corriger ses observations et adapter son enseignement aux différentes stratégies à adopter.

Il doit non seulement savoir écouter, mais également entendre, c'est-à-dire qu'il se refusera d'interférer dans une démarche personnelle d'apprentissage pour imposer la sienne. Il écouterait et entendrait ce que lui dira son élève pour mieux comprendre ce qui, éventuellement, fait obstacle à la construction de son «savoir». Cela dit, même si cette «écoute» dépasse parfois le sujet de son enseignement, l'Enseignant doit être là. Il doit montrer que dans la relation, enseignant-enseigné-enseignement, il y a tout compte fait, «l'humain». Moralité, pour construire son enseignement, l'Enseignant de Français ne perdra pas de vue les objectifs communs attendus par tous ses élèves comme il s'intéressera à leurs déviations, (leurs objectifs individuels). La communication qu'il développera sera donc individualisée.

2) Les accompagner dans leur scolarité:

Accompagner ses élèves dans leur scolarité, c'est partager avec eux les connaissances et la méthode de travail. C'est ouvrir leurs esprits à la curiosité de réflexion. C'est mettre un terme au rôle de l'enseignant prescriptif et dogmatique et au statut de l'élève qui, mis sous coupe réglée, se fera la voix de son maître. C'est les soutenir et les mener vers la réussite. C'est vivre avec eux une communication humaine, un échange véritable, un enrichissement récipro-

que. La relation d'accompagnement que l'Enseignant de Français doit avoir avec ses élèves, est une relation de vigilance, de sollicitations discrètes et de relances positives. Cependant, tout en accompagnant chacun d'eux dans sa scolarité, l'Enseignant ne renoncera pas à s'adresser au groupe. Il s'évertuera ainsi à faire jouer la relation entre élèves. Pour que sa mission aboutisse, il créera dans sa classe un climat où la rivalité n'aura pas droit de cité, où la coopération sera privilégiée.

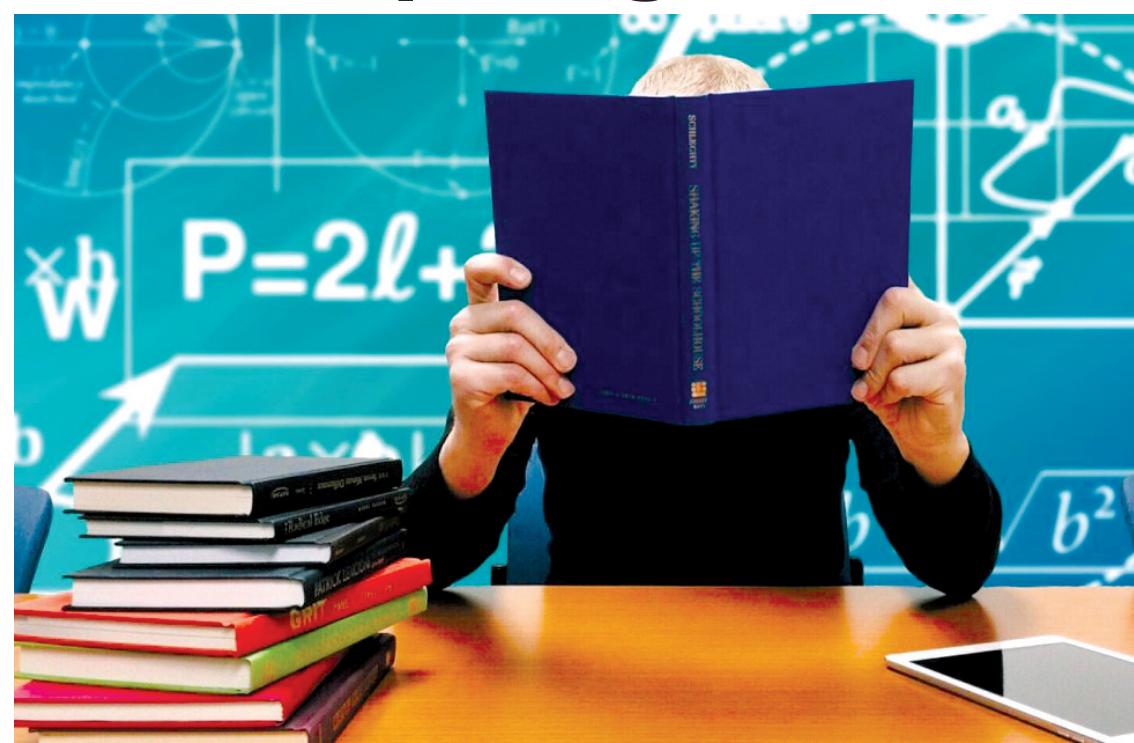
Accompagner ses élèves en les éduquant et en instruisant c'est garnir leurs esprits et leurs intelligences, tremper leurs caractères, structurer leurs personnalités et construire la conscience soucieuse de sa propre destinée. Seulement n'enseigne pas le cours de Français qui veut. Pour bien enseigner ce cours, il ne suffit pas de posséder un savoir à transmettre. Il faut être formé pour le transmettre. C'est-à-dire qu'il faut porter en soi la vocation et l'affirmer. Il faut être investi du pouvoir d'agir sur les esprits pour les mener à apprivoiser, à aimer cette langue. Accompagner ses élèves dans leur apprentissage de la langue française, c'est être capable de consacrer à sa tâche toutes les ressources de son âme, avoir confiance en la destinée de sa mission, aimer ses élèves, respecter ce qu'ils portent en eux de spontané et d'ingénue, croire en eux, en leur vertu et en leurs projets. En somme, c'est apprendre « à mieux faire la classe, à savoir à chaque moment qu'on le fait, pourquoi on le fait et quelles raisons on a de le faire » - Paul Valéry.

3) organiser son travail

En prenant attentivement acte des préoccupations de ses élèves, (ambitions, aspirations, besoins et contraintes), de leurs acquis, de leurs points faibles et de leurs points forts, l'Enseignant de Français détermine-ra son action d'instruction, d'éducation, de formation et de qualification. Autrement dit, il aménagera une situation pédagogique appropriée.

La pédagogie à construire un capital cognitif en langue française devra être formative, dynamique et centrée sur le développement des capacités d'observation, de jugement méthodique, de raisonnement logique, du sens critique et de dialogue de l'élève. Aspirant à redonner à la pédagogie la place centrale qu'elle mérite, l'Enseignant de Français mettra à sa disposition les moyens nécessaires, (procédés), dont elle a besoin. Il réfléchira aux possibilités offertes par les nouvelles technologies de l'information et de la communication, les laboratoires de langues en l'occurrence, parce qu'ils modifient la portée des quatre temps de l'acte pédagogique, à savoir: la compréhension, la rétention, l'assimilation et l'exploitation des connaissances. Il est, cependant, attendu que cette pédagogie, appelée à animer un enseignement de masse, (40 élèves / Classe en moyenne), assure une réussite scolaire sans pour autant sacrifier la qualité de la formation. Mais comment faire ? Un nouveau souffle pédagogique s'impose.

Aménager une pédagogie appro-
priée à l'effet de dispenser un enseignement de Français qui assurera une réussite scolaire sans pour autant sacrifier la qualité de la formation, c'est aménager une situation pédagogique fonctionnelle, c'est-à-dire une pédagogie qui favorisera un apprentissage qui aura du sens pour celui qui le recevra, qui permettra à ce dernier:
-de mettre à profit ses investigations



et ses recherches en s'investissant dans cette mentalité scientifique, (jugement méthodique et raisonnement logique), pour élaborer ce qu'il connaît en vue de se rapprocher de plus en plus de ce qu'il ignore;
-d'éprouver le besoin d'aller à l'avant des impressions qui tenteront de l'envahir;
-de ne pas soumettre la résolution des situations-problèmes qui l'assiégeront à la discréption du hasard mais au cribler de sa raison;
-da savoir discerner entre le factice et le réel, entre l'accessoire et l'essentiel pour s'élever de l'expérience vers la conception de la formule, de l'intuition vers la vérité;
-de s'astreindre à évaluer ses acquis, à repousser ses limites, à vectorialiser ses efforts de prospection, d'exploration, de sélection et d'élaboration afin qu'ils évoluent sans se contredire;
-d'apprendre à faire de la recherche de la vérité la manifestation supérieure de son intelligence.

C'est, autrement dit, user d'une stratégie-tactique qui permettra à ce dernier de pénétrer à l'intérieur du savoir pour y organiser ce qu'il devra connaître. C'est, aussi, lui permettre de s'investir dans le développement d'une démarche intellectuelle exploratrice et prospective. (Une connaissance que l'esprit absorbe sans pour autant l'avoir construite par une activité de redécouverte, reste un savoir de surface, un savoir masqué, unurre).

Dès lors, celui-ci ne se laissera pas se prendre en laisse par l'équivoque et l'improvisation. Dès lors, il s'engagera activement dans la dynamique de l'épanouissement du rationnel afin qu'il prenne du pas.

POURQUOI UN NOUVEAU SOUFFLE PÉDAGOGIQUE ?

Alors que les conditions de vie et d'évolution des citoyennes et des citoyens au seuil de ce troisième millénaire, interpellent l'école algérienne et lui recommandent de redéfinir les rapports qu'elle doit entretenir avec la population scolaire pour améliorer sa scolarité et partant, le rendement scolaire attendu du cours de Français ; alors que la manière dont ce cours est enseigné, est sans cesse remise en question, l'approche éducative jusque-là développée par celui-ci continue à traditionnaliser une option pédagogique aujourd'hui en total déphasage avec la tendance qui s'exprime en matière de performance orale et écrite de la langue française.

Cela dit, pour que l'option pédagogique adoptée par le cours de Français aujourd'hui en total déphasage avec la tendance qui s'exprime en matière de performance orale et écrite de la langue française n'ait plus droit de cité et que le renouveau pédagogique inhérent à ce cours s'impose avec prestance et soit porteur d'avenir, il faut que d'une part, la scolarisation de masse, menée tambours battants, ne sacrifie plus la qualité de la formation.

Pour ce faire, elle s'accompagnera désormais de la réduction des effets par classe et par niveau et supposera la réhabilitation des commodités pédagogiques de base tel que l'internet, la bibliothèque scolaire, et les laboratoires de langue et d'autre part que l'enseignant du cours de Français:

-recouvre les égards qui devraient lui être dus ainsi que l'amélioration de sa condition socioprofessionnelle;
-abandonne la directivité dans laquelle il s'encoconne et le comportement fataliste dans lequel il s'enlisit et s'investit dans sa formation continue pour actualiser son avoir, (son savoir faire et son savoir être professionnels). Son souci devrait être l'accomplissement de l'autonomie intellectuelle des élèves qui lui sont confiés et leur réussite;

-veille à ce que ces derniers apprennent à orienter leur curiosité de réflexion et redécouvrent par eux-mêmes des concepts en s'investissant dans la manipulation, (exercices) et l'expérience individuelle. « (Le concept n'étant pas une formule que l'on apprend, mais le résultat et le résultat d'une série d'expériences tâtonnantes préconceptuelles que l'individu fait personnellement. Il ne peut être reçu tout fait) » -Lee S.Shulman et Evan R.Keistar. La pédagogie par la re découverte-;

-s'évertue à mieux apprécier sa mission, à mieux connaître ses élèves et à mieux suivre et évaluer leurs démarches intellectuelles en abandonnant l'enseignement collectif, dévitalisé et essentiellement préoccupé par le seul sort des bons élèves. Il apprendra donc à s'investir dans l'enseignement différencié tout en proscrivant l'enseignement enseignement* au profit de l'enseignement formationnel*.

*Enseignement enseignement: enseignement fétiche de l'enseignant inapte, cet enseignement sans but, sans objectif, sans finalité et sans support risquant, par conséquent d'accabler l'esprit sous une masse d'informations inassimilables, cette illusion du savoir qui relativise la

potentialité de raisonner logiquement et de juger avec méthode de ceux à qui il s'adressee

*Enseignement formationnel: Il s'agit d'un Enseignement que l'enseignant ne dispensera pas avec pour seul souci de «écouter parler», mais qui s'appréciera par la rigueur dans la formation de l'esprit critique, par son efficacité dans l'épanouissement de ses aptitudes et l'accomplissement de ses attitudes, par l'affermissement de la volonté et l'enrichissement de la personnalité, par l'orientation qu'il fera prendre au rapport attention / intérêt modulateur de la perfectibilité intellectuelle.

Écondant le sentiment par la raison, cet enseignement apprendra à l'esprit à dompter les mystères de la nature. Il permettra de la sorte à celui qui le recevra, de réunir le maximum de conditions pour pouvoir s'investir dans l'actualisation de ses acquis et de son expertise. Il est non seulement une science mais aussi un art, une action pratique.. Un renouveau pédagogique cerné dans l'optique d'une éducation/apprentissage conçue pour être la force motrice de la démarche intellectuelle autonome de l'esprit, s'impose. Cette démarche intellectuelle à promouvoir considère que les seules connaissances utiles sont celles que l'élève tire de sa propre expérience. Elle oblige, de ce fait, l'Enseignant de Français à s'extraire du simple fonctionnariat dans lequel il a tendance à se fossiliser pour se consacrer à la pédagogie et l'élève, à se défaire de ce tutorat qui a tendance à le garrotter pour se consacrer à son apprentissage. Dispense donc un cours de Français en mesure de forger cette démarche intellectuelle ne signifie pas «jeter» de la pédagogie mais en développer une qui se confond donc dans cette activité au moyen de laquelle, l'enseignant assiste ses élèves dans leur cheminement vers le progrès et la réussite, en:

-diagnostiquant leurs points forts et leurs points faibles. Etant communément admis que la rétention et l'assimilation de nouvelles connaissances sont fonction de la pertinence intellectuelle de chaque élève, la mission fondamentale de l'Enseignant de Français est donc d'amoindrir ses points faibles, (ses lacunes) et de développer ses points forts par la conquête de nouveaux acquis qui lui serviront d'ancre aux nouvelles connaissances qui elles, actualiseront son champs aperceptif et développeront son avoir cognitif et de fait, son savoir-faire.

A suivre

BOUIRA

Le mur d'une école primaire s'écroule

Farid Haddouche

Le mur d'une école primaire 'Chahid Ahmed Semaïri' située dans la commune de Guerrouma, à une soixantaine de kilomètres, au nord-ouest du chef-lieu de wilaya,

s'est effondré avant-hier vers 6h du matin. Fort heureusement, les écoliers n'avaient pas encore rejoint l'établissement scolaire.

Ainsi, il n'y a pas de victimes à déclarer. Selon nos informations, dans le passé, la clôture n'était pas haute, et plus tard des

travaux ont été entrepris pour surélever le mur, mais on a omis de placer des poteaux de soutènement pour le maintenir.

Selon des témoignages, le mauvais temps qui s'est manifesté, a fini par fragiliser cette clôture qui a cédé.

Campagne de prévention contre le monoxyde de carbone et autres gaz

Dans le cadre de l'application du programme de prévention et de sensibilisation, la Protection civile de la wilaya de Bouira, lance une grande campagne de prévention sur les risques d'asphyxie causés par le monoxyde de carbone et d'autres gaz brûlés. Il s'est avéré que la plupart de ces accidents entraînent plusieurs victimes. Les statistiques de la Protection civile, durant l'année 2020, au niveau national, ont déterminé que 3.381 personnes sont incommodées par les différents gaz brûlés dont 2.128 l'ont été par le monoxyde de carbone alors que 121 sont décédées malheureusement, dont 100 l'ont été suite à l'inhalation du monoxyde de carbone. Durant les 10 premiers mois de l'année en cours, les unités de la Protection civile ont effectué 1.340 interventions, ce qui a permis de sauver et de secourir 1.981 personnes incommodées par les différents gaz. « Ce type d'accident n'est dû au hasard ou suite à des circonstances imprévues, la plupart des cas de décès par asphyxie causés par ces gaz, sont dus à une erreur de prévention en matière de sécurité », a affirmé le lieutenant Youcef Abdet, chargé de la communication à la direction de la Protection civile, avant d'ajouter qu'« en général ces erreurs sont imputées essentiellement à la mauvaise ou au man-



que de ventilation, la mauvaise installation de l'appareil et la mise en cause des équipements, par un personnel non qualifié, ainsi que les lieux et l'acquisition des appareils de chauffage et chauffe-bain, notamment ceux qui ne disposent pas de système de sécurité. » Ainsi, la Protection civile est persuadée qu'il s'agit d'un problème de prise de conscience et lance une campagne nationale de prévention et de sensibilisation au profit des citoyens sur le danger d'asphyxie tout au long du territoire national, sous le slogan : « Un hiver sans accident d'asphyxie. » Il est à noter également, que « cette campagne s'étendra pendant toute la péri-

ode hivernale et des journées « portes ouvertes » seront organisées dans les unités de la Protection civile, des caravanes locales sillonnent les différentes localités pour faire de l'information de proximité, des émissions radio-phoniques et télévisées seront organisées avec diffusion des spots de sensibilisation à travers tous les médias, afin de lancer des messages de prévention et sensibilisation des citoyens sur le danger d'asphyxie et les comportements à adopter afin de préserver leurs vies et les dommages pouvant être générés. » A indiqué le chargé de la communication de la Protection civile de la wilaya de Bouira.

F. H.

BLIDA

Deux morts dans un accident de la route



Deux personnes sont mortes dans un accident de la route causé par les intempéries enregistrées ces dernières heures à Blida et survenu dans la nuit de mercredi à jeudi, sur le Chemin de wilaya reliant Ben Hamdane (Blida) à Koléa (Tipaza), a-t-on appris, auprès des services locaux de la Protection civile. Selon le chargé de communication, Adel Zerrouk Zeghaimi, les unités de la Protection civile « sont intervenues, dans la nuit de mercredi à jeudi dernier, pour un accident de la route survenu sur le CW 110, reliant Ben Hamdane, dans la commune de Ben Khelil, à Koléa (Tipaza), suite au dérapage d'un véhicule utilitaire, qui a percuté un arbre, en causant la

mort, sur place, de deux personnes ». Les agents de l'unité de l'Oued El Alleug sont intervenus pour repêcher les corps des deux victimes (21 et 22 ans) et leur transfert à la morgue de l'hôpital de Boufarik, a-t-on précisé. Les services de la Protection civile de Blida ont affirmé la fermeture temporaire de ce chemin de wilaya à la circulation automobile, suite à la crue de l'Oued, qui a inondé les abords de la route. Sachant que des agents de la Protection

civile et de la Police se trouvent, sur place, pour assurer la couverture sécuritaire, en attendant que des solutions soient trouvées par les autorités compétentes. Les unités de la Protection civile sont, aussi intervenues, dans la nuit de jeudi, à la cité 'El Bor', pour pomper les eaux de pluies de la station de production et de distribution d'électricité de Meftah, et à 'Abadi' dans la région Sidi Issa de Guerouaou, où les eaux ont inondé plusieurs maisons.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

15 rabie ethani 1443

El Fedjr 06h01	Dohr 12h34	Assar 15h16	Maghreb 17h39	Icha 19h01
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------

GHARDAÏA

Sept unités de dépistage et de suivi de la santé scolaire projetés

Sept unités de dépistage et de suivi (UDS) de la santé scolaire sont projetées dans la wilaya de Ghardaïa pour la saison 2021/2022, a-t-on appris jeudi dernier, des services de la wilaya. Ces UDS, dont une est mise en service depuis jeudi dernier, sont destinées à préserver et promouvoir la santé des élèves tout en leur assurant les conditions idoines pour un meilleur développement physique et psychologique, a-t-on fait souligné.

L'UDS mise en service ce jour est implantée dans le quartier populaire de Theniet El-Makhzen, au sein du Collège d'enseignement moyen 'Chahid Harouini'. Elle couvrira les dix écoles et trois collèges existants dans ce quartier, représentant un total de plus de 4.000 élèves à prendre en charge. Dotés de tous les équipements nécessaires, cette unité vise à garantir un examen médical systématique global pour les élèves, assurer

le dépistage des troubles sensoriels (auditifs ou oculaires) et neuropsychiatriques et psychologiques ainsi que l'hygiène bucco-dentaire, a-t-on expliqué. Pour de nombreux parents d'élèves, cette UDS constitue un acquis pour la promotion de la santé des adolescents et jeunes et permet de lutter contre la prévalence de la consommation du tabagisme, de la drogue, des psychotropes et de la violence au sein des établissements scolaires. Elle peut jouer également le rôle de l'éducation à l'hygiène ainsi qu'à l'entretien pour améliorer la situation sanitaire dans les écoles mais également amener les enfants eux-mêmes à devenir des agents de changement dans leurs familles. Les élèves, les parents et les enseignants ne demandent que la concrétisation « dans les meilleurs délais » de la réalisation des autres UDS projetées, qui leur rendraient d'énormes services, signale-t-on.

LAGHOUAT

La pépinière des PME bientôt opérationnelle

La pépinière des petites et moyennes entreprises (PME) de la wilaya de Laghouat sera « bientôt » opérationnelle, a-t-on assuré jeudi à la direction locale de l'Industrie et des Mines (DIM). Cette pépinière, dont le gérant vient d'être installé, assumera, entre autres de ses missions, l'accompagnement des porteurs de projets issus de différentes catégories sociales, contrairement à l'incubateur mis en place dans les institutions universitaires et se chargera uniquement des universitaires, a affirmé le DIM, Abdellaziz Harrouz.

Ce nouvel instrument d'incitation à l'entrepreneuriat accueille les porteurs de projets pendant une période pouvant atteindre les trois années leur permettant, à la faveur de bureaux mis à leur disposition, au niveau de la pépinière, d'assurer la gestion administrative et financière de leurs entités, tout en bénéficiant

de l'appui et l'accompagnement. Cette période, fixée par le règlement, est jugée « suffisante » pour le lancement véritable du projet, de sa conception à sa concrétisation, estime M. Harrouz, en soulignant que cette nouvelle structure vise à encourager l'innovation, contribuer, grâce au dépôt légal, à la protection des idées de toute imitation et exploitation, et à soutenir les startups avancées par la commission multisetctorielle, et par le biais du fonds dédié au soutien des porteurs de projets innovants. M. Harrouz a fait état, dans ce même cadre, de la coordination avec les accélérateurs de startups, inaugurés dernièrement dans la ville de Sidi Abdallah (Alger) et qui devraient avoir des antennes régionales pour servir de trait d'union entre les porteurs de projets et les investisseurs, en vue d'un partenariat stratégique pour concrétiser leurs projets.

TIZI-OUZOU

Hommage et recueillement à la mémoire de Loucif Hamani

Une cérémonie d'hommage et de recueillement a été organisée jeudi dans la soirée, à la mémoire de l'ancienne gloire de la boxe algérienne, Loucif Hamani, décédé mardi dernier à Paris (France) à l'âge de 71 ans, des suites d'une longue maladie. Autorités locales, famille sportives, amis, famille et proches du défunt et beaucoup d'anonymes sont venus lui rendre un dernier hommage en se recueillant sur sa dépouille exposée à la salle omnisports du stade du 1^{er} Novembre 1954. Là où il a fait sa dernière apparition publique en novembre 2019, à l'occasion d'un hommage qui lui a été rendu pour l'ensemble de sa carrière. La dépouille de l'ancien boxeur, drapée de l'emblème national a été, ensuite, transportée vers son village natal, Igouaf, dans la commune d'Aït Yahia au sud-est de Tizi-Ouzou où il devait être enterré vendredi. Né en 1950, le jeune Hamani a immigré tôt en France avec sa famille qui a suivi son père, ouvrier d'usine en région parisienne, et après une prime de scolarité, il commença sa carrière de boxeur. Dès ses débuts, il s'est avéré très redoutable sur le ring et com-

mena à enregistré des succès. En 1976, à 26 ans, il fut consacré champion d'Afrique des poids super welters ABU contre l'ivoirien Sea Robinson et réussit à conserver son titre l'année suivante face à Simon Beleck Rifoey. Trois années plus tard, en 1980, il perd son combat contre l'Américain Marvin Hagler pour le titre de champion du monde en perdant par un KO au second round, disputé dans des conditions défavorables, changements des arbitres et du lieu de la rencontre à la dernière minute. Plus tard, il déclara, à propos de ce combat qu'il avait reçu des menaces et que les changements opérés étaient voulu pour le déstabiliser, car, « on ne voulait pas qu'un Algérien gagne ce titre ».

En 1985, Hamani mit fin à sa carrière professionnelle, après 27 combats dont 24 gagnés et 03 perdus et un palmarès de 07 fois champion d'Algérie, champion maghrébin, médaillé d'or aux Jeux africains et aux Jeux méditerranéens et 2 fois champion d'Afrique, et continua à représenter l'Algérie en tant que diplomate à Paris, Tunis et N'Djamena, entre autres.

CONSTANTINE

Vers la mise en place d'un dispositif pour sponsoriser les événements sportifs

Un dispositif visant à sponsoriser les événements sportifs dans la wilaya de Constantine sera, prochainement, mis en place par les Services locaux du secteur, a-t-on appris jeudi du directeur de la Jeunesse et des Sports (DJS), Said Heguas. Ce dispositif a pour objectif d'établir des accords entre ce secteur et des entreprises à caractère public ou privé ainsi que les assemblées populaires communales (APC) dans le but de sponsoriser les manifestations et les événements sportifs, a précisé Said Heguas, lors d'une journée d'étude avec le Mouvement associatif sportif et de la jeunesse, organisée en coordination avec la direction de la Réglementation et des Affaires générales (DRAG). Initiée sous le slogan « Pour un partenariat efficace » cette rencontre a pour objectif principal de consolider les relations entre l'administration et les Associations activant dans ce domaine et de relancer les activités sportives et de la Jeunesse à l'échelle locale, après une période de deux ans marquée par la pandémie de la Covid 19, a-t-il affirmé. La même source, a également mis en exergue, à cette occasion, le rôle important de ce secteur dans la lutte contre cette pandémie à travers l'organisation de plusieurs actions de

désinfection des structures publiques et de confection des masques de protection médicale, réservés notamment en faveur du personnel des établissements de santé. Le même responsable a ajouté, dans ce même contexte, que l'explication des lois portant réglementation du travail des associations et des modes d'adhésion dans ce secteur, afin de pouvoir participer aux manifestations locales, régionales, nationales et internationales, sont les autres objectifs de cette journée d'étude. Lors de cette rencontre, tenue en présence des responsables de différents dispositifs d'aide à l'emploi des jeunes, dont l'Agence nationale de Gestion du microcrédit (ANGEM), la Caisse nationale d'Assurance chômage (CNAC) ainsi que la Chambre de l'Artisanat et des Métiers (CAM) et l'Office des établissements de jeunes (ODEJ), M. Heguas a déclaré que la wilaya de Constantine doit être un modèle en matière d'événements sportifs nationaux. Insistant sur la nécessité de dynamiser les inspections sur le terrain des Associations sportives et de la Jeunesse, le même intervenant a révélé, par ailleurs, que l'opération vise l'accompagnement, le suivi et l'orientation de leurs présidents, et cela pour une meilleure gestion de leurs activités.

Pour le directeur de la Réglementation et des Affaires générales, Rachid Zouad, la rencontre est inscrite dans le cadre des directives du chef de l'exécutif local, Messaoud Djari, destinées à développer les relations entre cette catégorie d'associations et les autorités publiques et d'étudier les besoins signalés tout en contribuant à répondre à leurs préoccupations et à former des Associations compétentes. Il a fait savoir, en outre, que des journées d'études cycliques, visant l'accompagnement régulier du Mouvement associatif à caractère sportif, sont prévues les mois prochains. Dans son intervention, le président du club de football 'Machaâl Echabab' de Hamma Bouziane, Khaled Chedika, l'une des agglomérations de la wilaya de Constantine totalisant environ 150.000 âmes, a préconisé la réhabilitation, l'électrification et la réhabilitation des structures de la Jeunesse et des Sports, notamment les anciennes salles de sports, actuellement abandonnées et dans un état de dégradation avancé. Il a aussi exhorté les responsables locaux à la résolution des problèmes liés à l'attribution des aides financières en faveur des Associations et des Ligues de la Jeunesse et des Sports, dont le nombre avoisine 200.

KHENCHELA

«Les sciences et le génie des matériaux» : impliquer les opérateurs dans les séminaires



Les participants au Séminaire international sur «les sciences et le génie des matériaux», organisé à l'Université 'Abbas Laghrour' de Khenchela, ont appelé jeudi à l'issue de deux jours de travaux, à «associer les opérateurs économiques dans les activités des prochains séminaires sur le thème des sciences et du génie des matériaux». «Il est impératif d'associer les opérateurs économiques activant dans le domaine du génie mécanique aux prochains séminaires qui abordent la science et le génie des matériaux pour échanger les expériences et coordonner, avec ces opérateurs, concernant les mémoires de fin d'études des étudiants à l'effet de répondre aux exi-

gences du marché national», a précisé le président du Comité scientifique du séminaire, Pr Hama Zedira, lors de la lecture des recommandations. L'intervenant a également appelé, au nom des membres du Comité scientifique, à «la nécessité d'enseigner la science et le génie des matériaux dans les Universités sur la base de la connaissance de ses propriétés, selon les données théoriques et de laboratoire, à partir des laboratoires d'essais et d'évaluation jusqu'aux laboratoires de fabrication, aux fours thermiques et les microscopes électroniques de haute précision».

Au second et dernier jour des travaux du séminaire, tenu en visioconférence, les intervenants ont souligné

que le développement de la spécialité de la science et génie des matériaux passe par la coordination avec les médias, afin de faire connaître cette spécialité et ses caractéristiques et inciter les étudiants à se spécialiser dans ce domaine. Durant deux jours, 72 professeurs et chercheurs de nombreuses universités nationales, d'Italie de France, d'Arabie Saoudite et de Tunisie ont pris part à ce séminaire et présenté 98 interventions dans lesquelles ils ont œuvré à apporter «un plus» à l'une des plus importantes technologies modernes en matière d'exploitation des matériaux de toutes sortes et les techniques de numérisation dans le domaine des industries mécaniques.

TAMANRASSET

Depuis le début 2021 : Plus de 150 agressions sur des ouvrages électriques et gaziers



Pas moins de 155 cas d'agression sur des ouvrages électriques et gaziers ont été enregistrés dans la wilaya de Tamanrasset depuis le début de l'année en cours, a-t-on appris jeudi auprès des services de la direction locale de la Société algérienne de distribution de l'électricité et du gaz (SADEG). Il s'agit de 142 agressions sur des ouvrages gaziers et 13 autres sur des ouvrages électriques, dues notamment aux travaux d'excavation ou de constructions à proximité de réseaux et d'installations énergétiques, a indiqué la chargée de communication, Cherifa Mehfidh. L'entreprise a établi

un plan d'action visant à améliorer le service public, à travers la mobilisation de moyens humains et matériels pour la réalisation de nouveaux investissements, la maintenance périodique des installations énergétiques et l'intervention en cas d'urgence, a-t-elle ajouté. Elle s'attèle, par ailleurs, à renforcer ses actions de sensibilisation, en collaboration avec les acteurs concernés, notamment les comités de quartier et les médias, sur l'importance du signalement des travaux à proximité des installations énergétiques, pour permettre à l'entreprise de prendre les mesures nécessaires, a fait savoir Mme. Mehfidh.

SOUK AHRAS ET GUELMA

Commémoration du 67^{ème} anniversaire de la mort de Badji Mokhtar

Les wilayas de Souk Ahras et Guelma ont commémoré jeudi le 67^{ème} anniversaire de la mort du héros Badji Mokhtar (1919/1954) qui n'a vécu que les 19 premiers jours de la Révolution du 1^{er} Novembre 1954. Les walis de Souk Ahras et de Guelma, respectivement Lounès Bouzegza et Labiba Ouinez Mebarki, accompagnés des autorités locales, de moudjahidine, d'enfants de chouhada et de citoyens, ont déposé, au carré des Martyrs du cimetière de la commune de Mdjez S'fa (Guelma), une gerbe de fleurs sur la tombe de Badji Mokhtar, membre du groupe historique des 22, avant de procéder au lever du drapeau national, d'entonner l'hymne national et de réciter la Fatiha du Livre saint, à la mémoire des Chouhada. Le secrétaire de la wilaya de Guelma de l'Organisation nationale des Moudjahidine, Messaoud Berkik, a évoqué, à l'occasion

Horaires des prières pour Constantine et ses environs				
15 rabie ethani 1443				
El Fedjr 04h47	Dohr 12h20	Assar 15h03	Maghreb 17h26	Icha 18h48

Situation épidémiologique préoccupante Oran en tête des statistiques

J. Boukraa

Depuis quelques jours déjà et avec la tendance haussière du nombre de cas de Covid-19 au niveau national, les wilayas d'Oran et d'Alger se disputent à tour de rôle la première et la deuxième place au classement des wilayas les plus touchées par la pandémie notamment en ce qui concerne le nombre de nouveaux cas quotidiens.

A titre d'exemple, selon les chiffres officiels, mercredi Oran a été placée en 1^{re} position suivie par la wilaya d'Alger avec respectivement 22 et 18 nouveaux cas. Depuis plusieurs jours, les cas de contamination sont en recrudescence à Oran laissant le personnel médical inquiet.

Depuis l'apparition du premier cas à Oran en mars 2020, près de 21.500 cas de Covid et quelque 550 décès sont à déplorer au niveau de la wilaya. Et tous ces chiffres sont en deçà de la réalité, car en fait il y a beaucoup de malades qui ne sont pas recensés.

La tendance baissière des contaminations par la Covid-19 durant les semaines passées a sans doute rassuré les citoyens qui semblent oublier l'existence même de ce virus mortel. Dans les rues d'Oran, les citoyens ont repris leur train de vie normal. La distanciation et les autres gestes barrières sont complètement ignorés par les citoyens. Les personnes portant les bavettes se comptent sur le bout des doigts. De nombreux citoyens continuent d'afficher une indifférence totale vis-à-vis des mesures préventives contre la propagation de la Covid-19. De leur côté, les autorités locales à Oran commen-



cent à se préparer pour faire face à une éventuelle quatrième vague de la pandémie. Les spécialistes affirment que les symptômes de cette nouvelle vague sont différents des précédentes. Le nombre de décès a grimpé de 1 à 3 par semaine au cours de la période d'accalmie à 1 à 3 quotidien dans les derniers jours. Les équipes médicales ont constaté que les détresses respiratoires ne sont pas la cause principale des décès comme pour la troisième vague. Ajoutant que beaucoup de patients meurent subitement. Selon les médecins, «la vaccination reste le meilleur moyen pour éviter une saturation des hôpitaux et seul le respect des gestes barrières peut aider à faire face à une nouvelle vague». Le nombre de personnes vaccinées au niveau de la wilaya d'Oran avoisine les 620.000 personnes, selon les chiffres de la direction de la santé.

A ce jour, près de 52% de la population ciblée au niveau de la wilaya d'Oran a été vaccinée depuis le lancement de la campagne de vaccination en février 2021. Ce qui reste encore insuffisant pour atteindre l'immunité collective espérée. La vaccination évolue en corrélation avec les cas de contamination. L'immunité collective sera atteinte à Oran après la vaccination de 70% de la population cible, âgée de plus de 18 ans. Cité par l'APS, le chef de service de prévention à la DSP, Dr Youcef Boukhari a plaidé pour l'exigence du pass sanitaire pour avoir accès aux administrations publiques d'Oran, comme mesure de prévention d'une part et d'incitation des gens à se faire vacciner d'autre part. Plus de 215 points de vaccination sont ouverts à Oran pour accueillir les citoyens désirant se faire vacciner, rappelle-t-on.

Destiné aux habitants de Batimate Taliane Réception prochaine du projet de 1.201 logements publics locatifs

APS et D. B.

Le projet de réalisation des 1.201 logements publics locatifs, situés à Haï la Pépinière de Bir El Djir (Oran) sera réceptionné en décembre prochain a-t-on appris, jeudi, auprès de la direction locale de l'habitat. Ce projet, réservé au relogement des habitants du site dit «Bati-mate Taliane» de Haï Seddikia et pris en charge par deux entreprises, a accusé un retard dans sa réalisation pour diverses causes.

Le chantier a été relancé en février dernier alors que le contrat avec la deuxième entreprise a été résilié et une autre l'avait remplacé. Pour rattraper le retard accusé par ce programme d'habitat, un calendrier a été élaboré avec deux entreprises

en vue d'augmenter le rythme des travaux, en renforçant le chantier et les moyens humains et en adoptant un rythme de travail en H/24, notamment pour ce qui est des aménagements externes qui enregistrent un taux d'avancement des travaux de l'ordre de plus de 95 pc. Le projet sera livré à la fin du mois de décembre prochain, a-t-on précisé.

Une importante partie du projet qui comprend deux écoles primaires, un CEM, un lycée et une mosquée en plus de plusieurs blocs d'habitation abritant les 1.201 logements, a été achevée, rappelle-t-on.

Il ya lieu de signaler que samedi dernier, les habitants de Batimate Taliane ont organisé une nouvelle action de protestation pour inciter les responsables concernés à accélérer

le processus de relogement des familles et pour l'affichage des résultats des recours déposés par les exclus de l'opération de relogement. Les protestataires ont ainsi bloqué la route à la circulation au niveau du rond point d'Es Seddkia. Les habitants qui ont appelé le wali d'Oran à lancer l'opération de relogement dans les plus brefs délais ont affirmé qu'ils ont reçu des promesses pour être relogés avant la fin de l'année, mais au vu de l'avancement des travaux, ils craignent de nouveaux reports. Tout en rappelant les conditions déplorables dans lesquelles vivent ces familles depuis plusieurs années, les protestataires ont insisté sur l'affichage des résultats des recours déposés par les exclus il ya plus de trois années.

Le wali en inspection à Mers El Hadjadj et Bethioua Création prochaine de mini-zones d'activités dans les communes

La création de mini-zones d'activités au niveau des communes de la wilaya d'Oran est prévue prochainement en vue d'encourager les jeunes à se lancer dans le domaine de l'entrepreneuriat, a annoncé, jeudi, le wali, Said Saayoud. En marge de sa visite d'inspection dans les communes de Mers El Hadjadj, Bethioua et Ain El Bia relevant de la daïra de Bethioua (est d'Oran), le wali a fait savoir qu'une commune pilote laquelle a enregistré une forte demande de création de petites entreprises sera choisie dans les prochaines semaines pour l'implantation d'une mini-zone d'activités. Selon M. Saayoud, si la première expérience s'avère concluante,

d'autres communes de la wilaya d'Oran verront, quant à elles, la création de mini-zones d'activités, en prenant en considération la spécificité de chaque commune.

Dans ce contexte, le wali a insisté sur l'impératif pour les jeunes de s'orienter vers la création de moyennes et petites entreprises (PME), affirmant que l'Etat fournit de grands efforts pour assurer des postes d'emploi pour cette catégorie de la société. Toutefois, selon le wali, les jeunes devraient réfléchir à créer leurs propres entreprises au lieu de se contenter de chercher un poste d'emploi, et ce, pour contribuer à la création d'emplois et par conséquent participer au développement écono-

mique et commercial de la région. Le Chef de l'exécutif local a inspecté, dans la commune de Mers El Hadjadj, le stade de 5.400 places dont les travaux ont récemment pris fin. Il s'est ainsi enquis de visu du problème d'absence de réseaux d'assainissement dans des quartiers avoisinants, annonçant la mobilisation d'une enveloppe financière et l'engagement des responsables locaux à résoudre ce problème dans les brefs délais. Dans la même commune, il a inspecté le projet d'un centre de sûreté urbaine avant de visiter une nouvelle polyclinique ouverte dernièrement, outre le projet du complexe touristique privé de type cinq étoiles.

Université Oran 2 Mohamed Benahmed La promotion de la destination Algérie après la pandémie en débat

La promotion de la destination Algérie après la pandémie du Coronavirus en impliquant les différents secteurs d'activités a été souligné par des universitaires au cours d'une rencontre sur le thème «Le tourisme post Covid-19» organisée mercredi à Oran. L'universitaire d'Oran 2 Mohamed Benahmed, Samaoun Khalissa, a insisté, dans son intervention sur l'importance de la mise en place d'une stratégie à même «d'aider le secteur du tourisme à se relever après la pandémie de la Covid-19 et d'assurer sa relance, surtout qu'Oran se prépare à abriter, l'été prochain, les jeux méditerranéens». L'intervenante, responsable du projet de doctorat en marketing hôtelier et touristique, a ajouté, en marge de cette rencontre organisée par la Faculté des Sciences économiques, de Gestion et des Sciences commerciales, que «la numérisation du secteur du tourisme est devenue une nécessité pour commercialiser la destination Algérie qui recèle d'atouts naturels importants». «Pour redynamiser ce secteur après la pandémie, il est important d'impliquer des compétences universitaires ayant une expérience en matière de commercialisation touristique et hôtelière pour mettre en valeur la destination Algérie», a-t-elle dit, signalant, à ce propos, l'existence d'une équipe de recherche spécialisée en «stratégie de développement et attrait touristique» relevant du laboratoire euro-méditerranéen de l'université Oran 2, ainsi que la

sortie de promotions d'étudiants en master depuis 2016 parmi lesquels certains exercent au sein d'établissements hôteliers. Pour sa part, la directrice de l'Ecole d'hôtellerie et de restauration d'Oran, Mounira Ouares, a mis l'accent sur l'importance de «définir une politique globale du tourisme en Algérie post-Covid-19, avec la participation de différents secteurs en vue d'améliorer les offres et services touristiques». Dans ce contexte, elle a suggéré l'organisation d'assises sur le tourisme de l'après 2030, sachant qu'il ne reste qu'une dizaine d'années pour mener à bien le plan directeur d'aménagement touristique 2030. «Ce document est un document important et une référence dont il faut tenir compte», a-t-elle soutenu. Des participants à la rencontre ont estimé qu'une meilleure exploitation du tourisme saharien, une plus grande attention au tourisme culturel et une focalisation sur les demandes touristiques constitueront des opportunités permettant la relance du secteur en Algérie après la pandémie de la Covid-19. De son côté, le chef de service de l'activité touristique à la direction locale chargée du secteur, Mourad Boudjennane, s'est penché sur les atouts touristiques et les investissements hôteliers que compte la wilaya d'Oran. Il a mis également l'accent sur les aides octroyées par l'Etat aux opérateurs du secteur – hôteliers et voyagistes – dont les activités ont été sévèrement touchées par la pandémie sanitaire.

Quatre faussaires arrêtés 70 faux millions en coupure de 2.000 DA saisis

K. Assia

banque en coupure de 2.000 DA et une arme blanche. Il est conduit au siège de la sûreté pour le complément de l'enquête. Poursuivant leurs recherches et après une extension de compétence, les enquêteurs arrêtent les autres membres du réseau et saisissent deux sacs renfermant chacun 151 et 152 faux billets de banque en coupure de 2.000 dinars pour un montant global de 70 millions de centimes. Ils ont également saisi trois imprimantes, deux écrans, deux unités centrales, sept cartons de 35 boîtes de papier renfermant chacun 500 coupures blanches et un montant de 73.520 DA. Ils seront présentés au tribunal après enquête.

Six individus arrêtés pour création de lieu de débauche

K. Assia

Six individus âgés entre 31 et 39 ans impliqués dans une affaire de création de lieu de débauche ont été arrêtés par les services de la 6^{me} sûreté urbaine. Des informations parvenues aux policiers ont révélé qu'une femme utilisait son appartement pour exercer cette activité en ac-

cueillant des individus des deux sexes en contrepartie de sommes d'argent. Une descente est effectuée suite à une perquisition ordonnée par le tribunal de Felalaoucène dans l'appartement et les personnes sont arrêtées. Les policiers ont saisi deux appareils de narguilé et un montant de 85.700 dinars. Ils seront présentés au tribunal après enquête.

ILS NOUS ONT QUITTES... HIER

Gharmoul Hafida, 53 ans, Oran

Kamel Houari, 60 ans, Oran

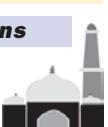
Dadoun Bachir, 55 ans, Oran

Ouladi Ismahane, 28 ans, Oran

Horaires des prières pour Oran et ses environs

15 rabie ethani 1443

El Fedjr 06h16	Dohr 12h49	Assar 16h34	Maghreb 17h57	Icha 19h18
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



Trafic de drogue et organisation de traversées clandestines vers l'Europe Un réseau criminel démantelé à Aïn El Turck



K. Assia

Un réseau criminel composé de six individus dont une femme de nationalité étrangère et âgés entre 22 et 42 ans, spécialisé dans le trafic international de kif traité et de la drogue dure et dans l'organisation des traversées clandestines vers l'Europe a été démantelé par les éléments de la brigade de recherche et d'intervention (BRI) de la police judiciaire de la sûreté d'Oran, a déclaré jeudi l'officier Touati de la cellule de la communication lors d'une conférence de presse animée au siège de la BMPJ de Dar El Beïda.

Cette opération de qualité a été effectuée après que des informations sont parvenues aux policiers concernant deux individus qui activaient dans le trafic des stupéfiants en utilisant leurs domiciles comme lieu de

stockage de ces produits prohibés. Sur ce, les recherches lancées par les enquêteurs ont permis de les localiser au niveau de la corniche oranaise. Une perquisition et un mandat d'arrêt sont délivrés par le procureur de la République près le tribunal de Aïn El Turck et les deux mis en cause sont arrêtés en compagnie de deux autres membres du réseau, a indiqué le responsable précisant que les policiers ont saisi lors de cette opération 47 gr de cocaïne, 9,50 gr de kif traité, deux comprimés psychotropes de marque Pregabalin 300 mg, un montant de 2.000 dinars, deux balances électroniques et une arme blanche.

Par ailleurs, leur interrogatoire et les investigations approfondies ont révélé que le réseau avait une autre activité qui est d'organiser des traversées clandestines vers l'autre rive de la Méditerranée. Celles-ci ont per-

mis d'identifier deux autres individus dont une femme qui utilisait le garage de leur maison pour l'entreposage du matériel et des équipements nécessaires pour la traversée. Le procureur de la République près le tribunal de Aïn El Turck ordonne une perquisition laquelle a donné lieu à la saisie d'un bateau de plaisance de 5,40 m de long équipé d'un moteur de 115 CW, d'une embarcation pneumatique de 7 m de long et d'un moteur de 200 CW, de quatre réservoirs de carburants, trois sceaux, un fusil harpon, un GPS, quatre gilets de sauvetage, des jumelles, deux véhicules et un montant de 10,6 millions de centimes.

Ils seront présentés au tribunal pour trafic international de drogue et organisation de traversées clandestines, entrée illégale sur le sol algérien et séjour irrégulier.

SEOR

Reprise du programme habituel de distribution d'eau potable

La Société des eaux et de l'assainissement d'Oran (SEOR) a repris le programme habituel de distribution de l'eau potable après le parachèvement des travaux de maintenance dans plusieurs infrastructures relevant du secteur de l'eau, a-t-on appris jeudi auprès de cette entreprise publique.

Plusieurs perturbations ont été enregistrées dans les parties Est et Ouest de la wilaya depuis le début du mois de novembre en cours, pour cause de travaux de maintenance, liés parfois à des pannes subtiles, a indiqué la même source, signalant

que la station de dessalement de l'eau de mer d'El Mactaa a connu des travaux de maintenance, suivis d'un arrêt technique lié à l'état de la mer agitée. La station de traitement de la Tafna (Beni Saf) et la station de déminéralisation de Boutlélis (Oran) ont connu des pannes soudaines, tandis que la station Kahrama (Arzew) et Chatt El Hillal (Aïn Témouchent) ont enregistré une baisse de production en eau potable en raison des travaux de maintenance.

Le directeur adjoint de la SEOR, Houari Khodja a fait savoir que la

société a déployé tous ses efforts pour amortir les perturbations en s'attribuant un quota supplémentaire du couloir Mostaganem-Arzew-Oran (MAO), estimé à 500.000 mètres cubes durant trois jours, de même qu'elle a mobilisé deux petites stations de dessalement de l'eau de mer (3.000 m3/jour chacune), en plus de l'exploitation des eaux souterraines dans les parties Est et Ouest d'Oran. L'alimentation en eau potable sera à raison de 88 pour cent un jour sur deux et de 12 pc (1 jour sur 2 et plus) à partir de demain vendredi, a-t-on conclu.

Un bus dérape et se renverse

Quatre blessés à Misserghine

Le pire a été évité jeudi en début de soirée dans la commune de Misserghine, lorsqu'un grave accident de la circulation impliquant un bus s'est produit sur la route nationale N°2. Selon la protection civile,

le drame s'est produit peu avant 18h00, lorsqu'un bus de transport de voyageurs a dérapé avant de se renverser sur son flanc. Bilan, quatre passagères âgées entre 21 et 76 ans ont été blessées. Ces dernières ont

reçu les soins nécessaires sur place avant d'être évacuées par les éléments de la protection civile vers une structure de santé. Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes de ce drame. J.B.

Un engin de travaux publics endommagé Départ de feu dans une canalisation de gaz à Bethioua

La localité d'Arzew a connu, avant-hier, un incident qui aurait pu avoir des conséquences désastreuses. Selon la protection civile d'Oran, un départ de feu dans une canalisation

principale de gaz naturel située au centre-ville de Bethioua a causé des dommages à un engin de travaux publics qui était à proximité. L'intervention rapide des éléments de la

protection civile relevant des unités de Mers El Hadadj et de Bethioua a permis de circonscrire le feu sans qu'il fasse de gros dégâts. Aucune perte humaine n'a été signalée. J.B.

Elle devra être livrée avant la fin d'année Pas d'extension via l'enceinte portuaire pour la pénétrante du port

H. Saaïdia

Alors que sa livraison est prévue avant la fin d'année, le projet de la pénétrante portuaire devra faire croix sur l'option d'une connexion via l'enceinte portuaire avec la corniche. La proposition a fini par essuyer une fin de non-recevoir. Question d'argent ou d'aval des autorités portuaires ? Les deux en même temps.

Une chose est sûre, les responsables du projet ont beau suggérer l'opportunité de la variante, les pouvoirs publics n'ont pas suivi. Annoncé en grande pompe au temps de l'ex-wali Cherifi et « vendue » à l'opinion publique comme étant déjà un acquis, cette idée s'avère aujourd'hui plus proche de la vue d'esprit que du projet. L'un des arguments mis en avant pour défendre ce scénario, celui d'une jonction pénétrante-corniche via le port, c'est la rentabilisation maximale de cette infrastructure routière ayant bouffé plus de 1.500 milliards en termes d'interconnexion avec le réseau. Sans ce petit trait d'union suggéré à l'intérieur du port, la ville sera comme elle est : coupée en deux. Deux sous-espaces urbains de part et d'autre d'un port maritime sourd, muet, aveugle et maladivement enfermé sur lui-même. Une dislocation qu'on ne peut plus justifier à présent du moment que la solution est bien là.

Au seuil de la porte du port. Se voulant plus ambitieuse que son nom, la pénétrante portuaire veut logiquement pénétrer dans le port pour joindre les deux bouts. Ayant défié maintes tentatives de la réduire en un raccourci port-autoroute Est/Ouest à effet apaisant sur le réseau urbain par contournement de poids lourd, cette boucle côtoyant le rivage par enroulement sur mer et se frayant un long tunnel en falaise s'est refusé la petite étiquette qu'on a essayé de lui coller en cours de route, celle d'un itinéraire exclusif pour le transport containerisé. Elle veut s'auto-optimiser, au plus grand bien de la ville, y compris sur le plan réseautage.

Sur les trois variantes suggérées par l'étude technique présentée en 2017 à la wilaya, relative à la configuration d'entrelacement entre la pénétrante portuaire et le centre-ville d'Oran, c'était le scénario d'un prolongement de cette liaison autoroutière dans l'enceinte portuaire et sa jonction avec la corniche-ouest à hauteur de la pêcherie qui avait été retenu en fin de compte par le wali d'alors.

DES AMBITIONS, DES IDEES, DES DISCOURS, DES ETUDES... PUIS RIEN

Cette ouverture ne doit pas de toute évidence s'opérer au mépris des impératifs liés à la vocation de cette structure portuaire et à sa fonctionnalité, même si une externalisation de certains services annexes et autres activités aval s'impose plus que jamais dans un port fort surencombré et qui peine à héberger même ses compartiments principaux que sont le port commercial et de voyageurs, le ter-

minus à conteneurs et le port de pêche. Certes, il n'y a pas une incompatibilité -encore moins une contradiction- entre la fonctionnalité du port et l'aspect sécurité qui lui est lié d'avec son ouverture sur la ville, mais certaines contraintes, au premier rang desquelles figure l'exiguité de l'enceinte, sont de nature à limiter et à modérer les réaménagements intérieurs susceptibles de donner à la Marina un caractère touristique et convivial dans une certaine mesure.

Par ailleurs, si la réception de la pénétrante portuaire est une affaire de très court terme, avant la fin d'année au plus tard -sous toutes réserves- il est impératif de penser dès aujourd'hui à la concrétisation de trois opérations d'une extrême importance -voire d'urgence aussi- sans lesquelles cette liaison autoroutière autant laborieuse que coûteuse ne donnera pas les résultats et ne satisfiera pas les objectifs pour lesquelles elle a été conçue à l'origine.

UN RACCORDEMENT A MINIMA AVEC LE CENTRE-VILLE

Primo : la 2^{ème} tranche du projet sur 18 km qui consiste en la mise à niveau de la rocade (4^{ème} périphérique) jusqu'à l'échangeur de la RN4 et du tronçon de la RN4 à l'échangeur de l'autoroute Est-Ouest. Secundo : le raccordement de la pénétrante portuaire avec l'autoroute Est-Ouest via deux variantes, dont la première concerne selon l'étude d'avant-projet définitif (APD) la mise à niveau sur 18 km de la 1^{ère} rocade jusqu'à l'AEO et la seconde entre l'échangeur de Canastel et la 2^{ème} rocade (5^{ème} périphérique en cours d'achèvement) sur un linéaire de 5 km. Tertio: le raccordement de la pénétrante portuaire avec la ville d'Oran, côté ouest. A partir de quel point les usagers pourront emprunter cette future voie express contournant la ville et débouchant sur la bretelle autoroutière Est-Ouest à hauteur d'El-Kerma? Cela sera possible par une voie d'accès à hauteur du rond-point du centre d'affaires « Four Points by Sheraton », sur le boulevard du 19 Mars, appelé communément : « route des Falaises ». Pour ce faire, une bifurcation en pente déjà existante sera élargie en double voie pour communiquer avec la pénétrante autoroutière du port. Quant à la jonction de cette pénétrante avec la ville d'Oran côté ouest, dans le but de rentabiliser au maximum cet énorme investissement et en tirer un impact optimal sur le réseau local, une variante a été proposée à la wilaya consistant à « faire entrer » l'autoroute à l'intérieur du port, qui doit passer pour ce faire par un tunnel et un viaduc de 275 et 430 mètres respectivement, pour en ressortir via le port de pêche et se connecter directement avec la route menant vers la corniche.

A l'exception d'une petite portion de quelques dizaines de mètres présentant nombre de problèmes facilement résolubles, tout le tracé conçu ne présente aucune contrainte de faisabilité.

TLEMCEN

Reprise des liaisons maritimes Ghazaouet-Almeria



Khaled Boumediene

La liaison Ghazaouet-Almeria est de retour après 20 mois de suspension, en raison de la pandémie de coronavirus (Covid-19). Parti d'Almeria (Espagne) dans la nuit de samedi à dimanche, le premier ferry de voyageurs a accosté le quai du port maritime de Ghazaouet à 8h du matin. Selon nos informations, le Trasmediterranea qui a débarqué près de 114 passagers et 31 véhicules a embarqué vers 15h 30 de la même journée près de 57 autres passagers et 27 véhicules à destination d'Almeria. Certaines familles algériennes ne cachaient pas leur émotion dans le port de Ghazaouet car elles ne s'étaient pas revues depuis mars

2020, lorsque la liaison maritime Almeria-Ghazaouet avait été suspendue. Selon nos informations, un dispositif renforcé a été mis en place pour le bon accueil des passagers et le contrôle des mesures sanitaires au niveau des points de passage des douanes algériennes et de la police des frontières de cette infrastructure portuaire, qui vient de reprendre ses activités.

Outre la prise de température et mesures sanitaires complémentaires relatives au port du masque et le respect de la distanciation physique pour éviter la transmission du Covid-19, des tests de dépistage (tests PCR) ont été effectués pour l'ensemble des passagers revenant de l'étranger.

Il est à rappeler dans ce cadre

que l'activité de transport maritime de voyageurs a repris le 21 octobre à raison de deux voyages par semaine à destination de l'Espagne et de la France.

Ainsi, la première traversée maritime du navire « Badji Mokhtar III » entre Marseille et Alger a eu lieu il y a deux semaines. La mise en service officielle de ce nouveau navire de transport de voyageurs a été lancée récemment au port d'Alger par le Premier ministre, Aïme Benabderahmane. Près de 1.100 passagers et 620 véhicules ont été embarqués de Marseille par ce bateau aux dimensions colossales, de fabrication chinoise. Le « Badji Mokhtar III » comporte 500 cabines pour les passagers et près de 100 cabines pour l'équipage.

TIARET

Le ticket électronique pour le transport urbain

L'entreprise publique de transport urbain de Tiaret a lancé récemment une application du ticket électronique dans le cadre de la modernisation de ses prestations, a-t-on appris de son directeur Mohamed Attab.

L'entreprise publique de transport urbain a lancé cette application «Ets pay» à travers un flashage du ticket sur le téléphone portable de l'usager, une application nouvelle basée sur le e-paiement, a indiqué Mohamed Attab.

Cette solution, qui permet notamment de se passer du paiement en espèce, entre dans le cadre d'un projet de l'entreprise qui poursuit sa modernisation incluant des prestations électroniques basées sur les nouvelles technologies.

«Ce service s'opère à travers une

application via le téléphone portable qui permet de débiter le solde de l'usager et payer la somme due suivant la technique du e-paiement», a-t-il expliqué.

«La wilaya de Tiaret est pionnière dans l'utilisation de cette option valable pour tout type de transports en commun, à généraliser à travers l'ensemble du territoire national», a-t-il dit, relevant que c'est le staff de son entreprise qui a développé cette application. Mohamed Attab a fait savoir que cette solution électronique est la deuxième du genre après le service «Haflati» qui permet aux usagers de connaître le mouvement des bus de l'entreprise, à savoir les lignes desservies, le temps d'arrivée des bus aux arrêts et aux stations et leur départ. «Ce service connaîtra

une amélioration dans un futur très proche», a-t-il affirmé.

M. Attab a rappelé que son entreprise avait fait face à des difficultés économiques, l'obligeant à se résoudre à adopter plusieurs démarches dans le sens d'une gestion rigoureuse, faisant observer que le programme de relance est basé sur la diversification des revenus, grâce à des investissements par la création d'ateliers de mécanique, des stations services, ainsi qu'un centre de formation des conducteurs. L'entreprise, a-t-il indiqué, «se prépare activement à lancer un projet d'agence dans le cadre d'un accompagnement technique».

L'entreprise publique de transport urbain de Tiaret dispose d'un parc de 30 bus, emploie 210 travailleurs et dessert sept (7) lignes urbaines.

NÂAMA

Vaccination de 1000 ovins suite à la découverte d'un foyer d'infection

Quelque 1.000 ovins ont été vaccinés suite à la découverte ces deux derniers jours d'un foyer de clavelée dans la commune de Tiout, a-t-on appris jeudi auprès de l'inspection locale vétérinaire. L'opération de vaccination a eu lieu après que les services concernés ont découvert un foyer d'infection du bétail par cette zoonose, a indiqué l'inspecteur vétérinaire Bessadate Abderrahmane. Le foyer de l'épidémie a été confirmé par le laboratoire vétérinaire, après avoir prélevé des échantillons sur des ovins

appartenant à deux éleveurs au niveau d'El Meidane, dans la commune de Tiout. Une équipe vétérinaire a été mobilisée à cet effet et les doses de vaccins nécessaires fournies pour assurer un bon déroulement de l'opération de vaccination au niveau des zones pastorales de la commune de Tiout, a souligné M. Bessadate, précisant que «tous les moyens ont été mobilisés pour circonscrire la propagation de cette maladie.

Les vétérinaires prodigueront des informations et des mesures à sui-

vre par les éleveurs pour isoler le bétail infecté ou suspecté afin d'éviter l'infection».

La direction locale des services agricoles a mené, en collaboration avec la chambre agricole de la wilaya, des actions de sensibilisation des éleveurs de bétail sur la nécessité de vacciner leurs troupeaux et d'atteindre les objectifs de la campagne de vaccination 2021-2022 au temps opportun afin de prévenir les contaminations et de protéger le bétail contre les différentes zoonoses.

EL-BAYADH

Des habitations dans le noir, des abonnés en colère

Hadj Mostefaoui

Une cinquantaine de résidents des cités des fonctionnaires et celle des 56 logements de Sid hadj Bahous ont dû prendre leur mal en patience pendant plus d'une journée jusqu'au milieu de la nuit après que les compteurs d'électricité de leurs logements individuels ont été enlevés par les employés d'une société privée sous traîante de la SADEG d'El Bayadh. Ainsi les compteurs d'électricité de plus d'une centaine d'abonnés ont été enlevés pour « retard de paiement d'arriérés de consommation d'énergie électrique ». Ce que contestent ces abonnés fous de rage face à ce qu'ils qualifient de non sens, brandissant leurs factures régularisées et criant leur mécontentement. Ils pointent du doigt cette entreprise privée sous traîante qui s'est empressée, selon eux, de les priver de fourniture d'énergie électrique pen-

dant plus de vingt quatre heures. Selon l'un des responsables de cette entreprise privée chargée de l'enlèvement des compteurs des clients en question, rencontré sur les lieux de rassemblement de dizaines d'abonnés contestataires, cette mesure intervient en application des directives de la direction de la SADEG d'El-Bayadh. Pourtant l'ensemble des abonnés contestataires, brandissant leurs dernières factures de paiement régularisées rubis sur ongles, contestant en cette mesure. L'exaspération de ces abonnés était à son paroxysme et il a failli prendre une autre tournure. Ce n'est que plus tard, au milieu de la nuit, qu'une moitié des compteurs enlevés a été réinstallée. Pour en savoir plus, nous avons tenté et à plusieurs reprises de joindre par téléphone le directeur de la SADEG d'El-Bayadh mais toutes nos tentatives se sont avérées infructueuses.

MOSTAGANEM

L'agriculture fait recette

La wilaya de Mostaganem a réalisé en 2020 une production agricole, végétale et animale, d'une valeur dépassant 114 milliards DA, a-t-on appris auprès de la direction des services agricoles (DSA). La wilaya a enregistré durant l'année 2020 une production de plus de 14.112.000 quintaux de différentes récoltes végétales, de viandes blanches et rouges, de miel et de laine, à laquelle il faut ajouter 104 millions de litres de lait et 260 millions d'unités d'oeufs, a-t-on indiqué.

La contribution de la wilaya de Mostaganem dans la production agricole nationale au titre de cette période est de 3,3 %, soit l'équivalent de 114 milliards DA, ce qui la place au 5e rang au plan national en terme de valeur de production agricole, a-t-on ajouté. La wilaya a produit 10.700.000 qx de légumes, occupant, ainsi, la 4e place au niveau national dont 5.100.000 qx de pomme de terre (2e au plan national), 1.426.000 qx d'agrumes (3e à l'échelle nationale), 607.000 qx d'arbres fruitiers (9e au plan national) et près de 135.000 qx de vignoble (11e place), a-t-on précisé.

Le secteur agricole dans la wilaya de Mostaganem emploie plus de 80.000 travailleurs permanents et 7.500 saisonniers et compte sur une superficie agricole de 132.000 ha, a-t-on relevé.

MASCARA

Un veilleur de nuit tué par le monoxyde de carbone

Belkecir Mohamed

Le nouveau complexe sportif, situé à l'Ouest de la ville de Sig, a été le théâtre d'une découverte macabre mercredi passé. Les collègues de la victime, en reprenant leur travail, ont retrouvé le veilleur de nuit inanimé.

Cet agent, âgé de 39 ans, a été emporté dans son sommeil par les émanations de monoxyde de carbone. La protection civile a déposé la dépouille de la victime au service de la médecine légale du secteur sanitaire. Une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances exactes du drame.

AIR ALGERIE



VOLS NATIONAUX

Vol	Départ
SAMEDI	
Oran - Alger	08h15
Oran - Alger	10h50
Oran - Alger	17h00
Oran - Béchar	08h10
Oran - Annaba	13h20
Oran - Ghardaïa	14h00
DIMANCHE	
Oran - Alger	08h15
Oran - Alger	10h45
Oran - Alger	17h15
Oran - Mecheria	08h00
Oran - Tindouf	11h05
Oran - Adrar	12h20
LUNDI	
Oran - Alger	08h30
Oran - Alger	09h35
Oran - Alger	14h25
Oran - Constantine	08h00
Oran - Adrar	10h20
Oran - Annaba	13h15
Oran - Béchar	13h30
MARDI	
Oran - Alger	08h00
Oran - Alger	12h25
Oran - Alger	17h00
Oran - Constantine	08h35
Oran - Adrar	12h05
MERCREDI	
Oran - Alger	08h15
Oran - Alger	16h45
Oran - Alger	17h15
Oran - El Bayadh	07h15
Oran - Bechar	10h15
Oran - Timimoun	11h00
Oran - Constantine	11h45
Oran - H.Messaoud	15h55
JEUDI	
Oran - Alger	08h15
Oran - Alger	10h05
Oran - Alger	17h00
Oran - Ouargla	08h00
Oran - Tamanrasset	09h00
Oran - El Oued	13h20
Oran - Annaba	14h35
Oran - Adrar	15h45
VENDREDI	
Oran - Alger	08h15
Oran - Alger	10h35
Oran - Alger	17h00
Oran - Timimoun	08h00
Oran - Tindouf	09h00
Oran - H. Messaoud	14h30

TRAIN - SNCF



DÉPART ARRIVÉE

---- ORAN - ALGER ----	
06h10	11h25
08h00	12h00
10h00	14h09
12h30	17h54
15h45	19h46
---- ALGER - ORAN ----	
06h10	11h25
08h00	12h00
10h00	14h09
12h30	17h54
15h45	19h46
ORAN - ARZEW	
05h30	06h18
08h30	09h18
13h40	14h28
17h05	17h53
ARZEW - ORAN	
06h30	07h22
09h30	10h18
15h00	15h48
18h30	19h18
ORAN - Aïn Témouchent	
08h10	09h15
13h30	14h35
17h02	18h07
Aïn Témouchent - ORAN	
05h57	07h04
09h20	10h24
14h40	15h44
ORAN - TLEMCEN	
12h50	15h12
16h00	18h32
TLEMCEN - ORAN	
05h40	08h09
10h00	12h22
TLEMCEN - MEGHNIA	
17h00	18h23
MEGHNIA - TLEMCEN	
06h00	07h24
ORAN - SBA	
17h10	18h32
SBA - ORAN	
05h30	06h47
ORAN - CHLEF	
16h15	18h35
CHLEF - ORAN	
06h50	09h16
ORAN - RELIZANE	
17h30	19h03
RELIZANE - ORAN	
05h45	07h32
ORAN - SAIDA	
15h20	17h59
SAIDA - ORAN	
07h00	09h42
ORAN - BECHAR	
10h20	17h11
BECHAR - ORAN	
06h15	13h10

CINÉMATHÈQUE D'ORAN

► Samedi 20 novembre



-14h00: «Harry Potter l'école des sorciers» de Chris Columbus. (USA2001)
-16h00: «Le regard du diable» de Gregory Dark (USA/2006)

MÉTÉO

AUJOURD'HUI DEMAIN

ORAN	
Nuageux Max.21-Min.15	Légère pluie Max.20-Min.15
MOSTAGANEM	
Nuageux Max.21-Min.14	Légère pluie Max.19-Min.15
TLEMCEN	
Nuageux Max.18-Min.11	Nuageux Max.17-Min.9
MASCARA	
Nuageux Max.20-Min.12	Peu nuageux Max.18-Min.11
TIARET	
Légère pluie Max.14-Min.10	Peu nuageux Max.15-Min.8
CHLEF	
Légère pluie Max.16-Min.14	Nuageux Max.20-Min.13
BÉCHAR	
Nuageux Max.17-Min.10	Peu nuageux Max.18-Min.11
ALGER	
Nuageux Max.20-Min.14	Peu nuageux Max.19-Min.14
CONSTANTINE	
Nuageux Max.18-Min.10	Légère pluie Max.18-Min.11
ANNABA	
Nuageux Max.20-Min.13	Nuageux Max.20-Min.15

GRAS



UNITE DE RECHERCHE EN SCIENCES SOCIALES ET SANTE Université d'Oran1, Cité du Chercheur, Route de l'aéroport, (Ex- I.A.P- Es-Sénia), Oran

Conférence débat

La vaccination anti-Covid 19 : Consentement, obligation et abstention. Quelles considérations éthiques ?



Modérateur : Omar HADJAZI

► Lundi 22 Novembre à 10h à la salle de conférences du GRAS

Présentée par : Pr Abdellatif Boublenza

Professeur de médecine légale, Faculté de médecine à l'université de Sidi Bel Abes, chercheur associé au GRAS, membre de l'équipe Ethique et de santé.

COURRIER EXPRESS

EL MOUNAKASSA EL DJAZAÏR

Tél : 0560 06 95 01 / 0560 06 95 03
0560 05 60 00 / 0559 70 26 61

KAZI TOURS

----- ALGER -----

-Bab Ezzouar: 0770 91 38 06

0560 27 51 59 / 0560 91 40 67

-Aïn Naâdja : 0770 61 65 31 / 0560 27 54 02

0770 33 91 32 / 0770 33 91 14

Saida : 0560 90 86 18 / 048 41 31 57

Mascara : 0560 27 05 72 / 0560 26 62 91

SBA: 0560 27 52 48 / 0561 61 14 82

Mostaganem : 0770 94 89 73 / 0560 27 73 59

Relizane : 0560 27 08 41

Setif : 0770 78 13 26 / 0560 27 71 05

El-Eulma : 0770 89 44 64 / 0560 24 09 76

Constantine : 0770 97 62 02

0560 23 04 21

Annaba : 0770 91 38 03 / 0560 27 51 66

Blida : 0561 91 61 49

Skikda : 0561 94 86 27

Espagne

Un derby catalan pour les débuts de Xavi

Pour son arrivée sur le banc du Barça, Xavi va pouvoir reprendre ses repères lors d'un derby qu'il connaît bien, au Camp Nou, contre l'Espanyol ce soir. Une victoire ne serait pas de trop pour offrir un peu de temps au technicien de 41 ans avant un match crucial de Ligue des champions contre Benfica mardi. Il devrait pouvoir compter sur sa recrue de 38 ans, le latéral Dani Alves, également de retour au club cinq ans après son passage en Catalogne (2008-2016). Les

choix de l'ancien entraîneur d'Al-Sadd seront scrutés, lui qui a évolué avec plusieurs éléments cadres de son effectif durant sa carrière de joueur (Piqué, Busquets, Jordi Alba...).

En haut du classement, la Real Sociedad, leader, tentera de conserver la tête contre Valence dimanche soir, tandis que ses deux dauphins du Real Madrid et du FC Séville affrontent respectivement Grenade dimanche et Alavés ce samedi des adversaires mal classés.

France

Le PSG en rodage avant Manchester City



Le Paris SG va tenter de préparer au mieux son choc de Ligue des champions à Manchester City, dans trois jours, avec la réception de Nantes ce samedi lors de la 14e journée du Championnat de France, quelques jours après la trêve internationale. La journée s'achèvera dimanche soir par un match entre deux géants du football français: l'Olympique de Marseille et l'Olympique lyonnais. Solide leader de Ligue 1, Paris va retrouver face à Nantes (10e) un Kylian Mbappé en pleine forme, auteur de cinq buts en deux matches avec l'équipe de France, fraîchement qualifiée pour la Coupe du monde 2022. Lionel Messi a lui aussi décroché son billet pour le Qatar avec l'Argentine et pourrait jouer contre les Nantais après avoir manqué les matches contre Leipzig et Bordeaux. Touché aux adducteurs en

sélection brésilienne, Neymar risque en revanche de manquer à l'appel. Qualifiés en Ligue Europa, mais giflés à Rennes (4-1), les Lyonnais (7e) doivent gagner chez eux pour rester au contact du podium et dissiper une fébrilité trop souvent affichée. Une victoire et l'équipe de Slimani reviendrait à un point des Marseillais, actuels quatrièmes. Avec cinq nuls sur ses sept derniers matches toutes compétitions confondues, l'OM a aussi besoin d'un succès pour repartir de l'avant.

La quatorzième journée sera également marquée par l'opposition entre Monaco, en tête de son groupe en Ligue Europa, et Lille, champion de France en titre. Englués en milieu de tableau, Monaco (11e, 18 pts) et Lille (12e) s'affrontaient dans l'espoir d'un redressement vendredi soir en ouverture.

Angleterre

Arsenal à l'épreuve d'Anfield

Equipe la plus en forme de Premier League, Arsenal va vivre un test important pour ses ambitions en allant défier Liverpool aujourd'hui, lors de la 12e journée. Les Gunners sont actuellement cinquièmes avec 20 points, soit deux de moins que les Reds, mais depuis leur défaite contre Manchester City lors de la 3e journée (5-0), ils ont le meilleur bilan du championnat avec 20 points pris sur 24 possibles. West Ham (3e avec 23 pts), qui reste justement sur une victoire contre Liverpool avant la trêve (3-2), se déplacera à Wolverhampton, alors que City, qui devance les Hammers à la différence de but, recevra Everton, demain. Le leader Chelsea (26 pts) ira à Leicester en ouverture de la journée, aujourd'hui en début d'après-midi.

Deux autres matches méritent un coup d'œil attentif samedi à commencer par le déplacement de Manchester United à Watford, alors que Steven Gerrard fera ses grands débuts sur un banc de Premier League avec Aston Villa qui recevra Brighton.



Championnats européens

Angleterre - 12e journée

Aujourd'hui

- (13h30) Leicester - Chelsea
- (16h00) Aston Villa - Brighton
- Burnley - Crystal Palace
- Wolverhampton - West Ham
- Watford - Man United
- Newcastle - Brentford
- Norwich City - Southampton
- (18h30) Liverpool - Arsenal

Dimanche

- (15h00) Man City - Everton
- (17h30) Tottenham - Leeds

Espagne - 14e journée

Aujourd'hui

- (14h00) Celta Vigo - Villarreal
- (16h15) Séville FC - Alavés
- (18h30) Atlético Madrid - Osasuna
- (21h00) FC Barcelone - Espanyol

Dimanche

- (14h00) Getafe - Cadix
- (16h15) Grenade - Real Madrid
- (18h30) Elche - Betis
- (21h00) Sociedad - Valence

Lundi

- (21h00) Vallecana - Majorque

Italie - 13e journée

Aujourd'hui

- (15h00) Atalanta - Spezia
- (18h00) Lazio - Juventus
- (20h45) Fiorentina - AC Milan

Dimanche

- (12h30) Sassuolo - Cagliari
- (15h00) Bologne - Venise
- Salernitana - Sampdoria
- (18h00) Inter - Naples
- (20h45) Genoa - AS Rome

Lundi

- (18h30) Hellas Vérone - Empoli
- (20h45) Torino - Udinese

France - 14e journée

Aujourd'hui

- (17h00) Paris SG - Nantes
- (21h00) Rennes - Montpellier

Dimanche

- (13h00) Brest - Lens
- (15h00) Angers - Lorient
- Troyes - Saint-Etienne
- Metz - Bordeaux
- Strasbourg - Reims
- (17h00) Clermont - Nice
- (20h45) Lyon - Marseille

Allemagne - 12e journée

Aujourd'hui

- (15h30) Bielefeld - Wolfsburg
- Leverkusen - Bochum
- Mönchengladbach - Fürth
- Hoffenheim - RB Leipzig
- Dortmund - Stuttgart
- (18h30) Union Berlin - Hertha Berlin

Dimanche

- (15h30) Fribourg - Francfort
- (17h30) Mayence - Cologne

Italie

Duel au sommet à Milan

Luciano Spalletti, évincé de l'Inter Milan en mai 2019 malgré une qualification en Ligue des champions, va retrouver dimanche San Siro en tant que leader de Serie A, sur le banc de Naples.

Ce déplacement chez le champion en titre constitue un sacré test pour ce fringant Napoli toujours invaincu après douze journées (dix victoires et deux nuls) et en tête avec l'AC Milan. L'Inter Milan, troisième à sept longueurs du duo, est elle en quête d'une première victoire contre un «gros» après avoir été accrochée cette saison par Milan, la Juventus,

Naples

Adam Ounas de nouveau blessé



Le milieu offensif international algérien de Naples (Serie A italienne de football) Adam Ounas, souffre d'une elongation du muscle droit fémoral gauche, a annoncé son club jeudi, sans préciser la durée de son indisponibilité. «Suite à la blessure contractée en équipe nationale, Ounas a subi des tests cliniques et instrumentaux qui ont montré une elongation du muscle droit fémoral gauche», a écrit le Napoli dans un communiqué publié sur son compte officiel Twitter. Il s'agit d'un nouveau coup dur pour le natif de Chambray-lès-Tours (France), lui qui avait déjà souffert d'une blessure il y a de cela un mois et demi, et, qui l'avait éloigné des terrains pendant quatre semaines. Il avait par la suite réussi son retour en inscrivant un joli but face au Legia Varsovie (victoire 4-1) le 4 novembre, en

Ligue Europa, quelques minutes après avoir fait son apparition durant les dix dernières minutes. Ounas bénéficiera aussi, trois jours plus tard, de quelques minutes face à l'Hellas Vérone (1-1) en Serie A, avant de rejoindre la sélection nationale avec laquelle il a pu prendre part à une bonne partie de la deuxième mi-temps face au Djibouti (4-0), vendredi dernier au Caire. Il ne figurait pas sur la feuille de match des Champions d'Afrique, mardi au stade Mustapha-Tchaker de Blida face au Burkina Faso (2-2), en clôture du 2e tour des éliminatoires de la Coupe du monde 2022 au Qatar. Il s'agit du quatrième international algérien indisponible en ce moment pour blessure, après les deux sociétaires de l'OGC Nice (France) Youcef Atal et Hicham Boudaoui, ainsi que Mohamed Farès (Genoa/Italie).

Allemagne

Le retour du derby de Berlin

Le derby de Berlin entre l'Union (8e) et le Hertha (13e) sera aujourd'hui le moment fort de la 12e journée de Bundesliga, qui verra par ailleurs les cinq premiers du classement affronter des équipes de deuxième moitié de tableau.

Lors de la montée de l'Union en première division en 2019-2020, le tout premier derby avait été marqué par des incidents entre supporters. La pandémie et les matches à huis clos ont ensuite calme les ardeurs, mais la rencontre de ce samedi sera de nouveau sous haute surveillance. Alors qu'une vague de Covid frappe durement l'Allemagne depuis

quelques semaines, les autorités berlinoises ont autorisé le remplissage à 100% des 22.000 places du pittoresque stade de la «Alte Försterei», sur présentation d'un certificat de vaccination ou de guérison. Le Bayern, solide leader avec quatre longueurs d'avance sur Dortmund, a ouvert le bal vendredi soir en déplacement à Augsbourg (16e), pour un derby de Bavière traditionnellement déséquilibré. Le Borussia reçoit le 15e Stuttgart tandis que Leipzig, qui se remet doucement de son mauvais début de saison (cinquième à dix points du Bayern), se déplace chez le 10e Hoffenheim.

Basketball - Division nationale «dames»**Nouvelle formule pour un nouveau départ**

Le Championnat d'Algérie de basket-ball, Division nationale (dames), reprendra ses droits le 10 décembre prochain, avec une nouvelle formule de compétition pour l'élite composée de dix clubs, a annoncé la Fédération algérienne de la discipline (FABB). «Faisant suite à la décision de la FABB de faire accéder les clubs de l'USM Alger, du DNRB Staouéli et du CRAM Constantine, pour mettre en place une Division nationale 1 (dames) à dix clubs, la saison sportive 2021-2022 débutera les 10 et 11 décembre 2021 avec une nouvelle formule», indique le communiqué de la FABB. «Par ailleurs, le délai de dépôt des dossiers de licences pour la qualification des athlètes a été fixé au 25 novembre. Le retrait des

licences est conditionné par le paiement de la première tranche des frais d'engagement de 100.000 DA et la présentation de la carte de vaccination», ajoute l'instance. Pour ce nouveau départ, 10 équipes composeront la Division nationale 1. Il s'agit du MC Alger (ex GS Pétroliers), de Hussein-Dey Marine, du MT Sétif, de la JF Kouba, de l'USA Batna, du RC Bordj Bou Arreridj, du GS Cosider, de l'USM Alger, du DNRB Staouéli et du CRAM Constantine.

La première phase du championnat se jouera en aller-retour, soit 18 journées. A l'issue de cette phase, les 6 premiers disputeront la phase play-off en deux tournois sur terrain neutre désigné par la FABB. Les quatre premiers à l'issue des play-offs joueront le tour-

nois des As (demi-finales, finale) pour désigner le champion d'Algérie de la saison 2021-2022. Pour la relégation, les play-down regrouperont les quatre équipes restantes de la 1ère phase, qui disputeront un tournoi pour désigner l'équipe reléguée en palier inférieur. Pour rappel, sept clubs de la Nationale 1 dames avaient pris part en juillet dernier à la Coupe fédérale, une compétition qui a marqué le retour du basket algérien à l'activité après 15 mois d'arrêt en raison du Coronavirus. La FABB avait décrété en juillet 2020 une saison blanche pour 2019-2020, «sans titre, ni accession ou relégation», trois mois et demi après la suspension des compétitions en raison de la pandémie du Covid-19.

Cyclisme - Festival arabe sur route**Mansouri en or, l'argent pour Nehari**

Le cycliste algérien Hamza Mansouri a remporté la médaille d'or du contre-la-montre individuel de la catégorie des moins de 23 ans (U-23), alors que son coéquipier Djawad Nehari a décroché l'argent chez les cadets, pour le compte de la 4e journée du festival arabe 2021 qui se déroule en Egypte. Mansouri a terminé le contre-la-montre individuel (U-23), disputé sur une distance de 38 kilomètres, dans le temps de 50:16.00, devant les deux Bahreï-

nis Ahmed Nacer Ahmed (51:06.09) et Ahmed Abdelghani Mouden (51:16.61). Chez les cadets, Djawad Nehari a décroché la médaille d'argent de l'épreuve de contre-la-montre individuel, disputée sur une distance de 15 Km, alors que son coéquipier Ryad Bakhti a terminé à la 5e place. Dans la catégorie des seniors, Azzedine Lagab a terminé à la 5e place du contre-la-montre individuel, disputé sur une distance de 38 kilomètres, alors que son coéquipier Nassim

Saïdi n'a pas pu terminer l'épreuve. De son côté, le Para-cycliste algérien Aymen Djaber avait décroché la médaille de bronze de la course générale sur route, soit une deuxième breloque en bronze pour cet athlète, après celle décrochée au contre-la-montre individuel. A l'issue de la 4e journée, le total des médailles algériennes s'élève à 11 (6 or, 2 argent et 3 bronze). La compétition se poursuivra jusqu'au 25 novembre et comportera plusieurs autres épreuves à son menu.

Haltérophilie - FAH**La Fédération accompagnera les ligues de wilaya**

La Fédération algérienne d'Haltérophilie (FAH), s'est engagée à diminuer les difficultés financières et logistiques des ligues des différentes wilayas, lors d'une visite effectuée dans la wilaya de Tébessa, afin d'atteindre les objectifs assignés par l'instance fédérale, les ligues et les clubs, a indiqué la FAH. Le président de la FAH, Smail Boulahia, accompagné du directeur méthodologique de développement et de formation Abderrahmane Kebbar, s'est rendu dans la Wilaya de Tébessa dans le cadre du renouvellement des infrastructures locales d'animation sportives en application du programme de la commis-

sion de développement et le renouvellement de ligue de wilaya de Tébessa. Après avoir fait le point sur la situation réglementaire de la Ligue au niveau des activités physiques et sportives en présence du représentant du mouvement associatif et le directeur de la jeunesse et des sports de la Wilaya, les différentes parties se sont mises d'accord pour l'ouverture d'une nouvelle page dans l'histoire de cette discipline au niveau local, pour un avenir meilleur.

«Cette nouvelle optique nécessite la conjugaison des efforts de tous, dans le but de renouveler la pierre angulaire de l'haltérophile dans le chef-lieu de Wilaya» ajouta-

te la même source. Selon la page officielle de la FAH, cette rencontre a été une opportunité de rassembler la famille de cette discipline composée de cadres, docteurs, arbitres internationaux, anciens sportifs, après des «différends» survenus dernièrement entre les membres de la Ligue et les athlètes.

Lors de cette rencontre, les intervenants ont abordé les difficultés et les défis qui attendent la ligue de Tébessa, en portant à la connaissance des présidents de clubs, les opérations de formation des entraîneurs et recyclage du corps arbitral afin de fructifier le capital technique local.

Boxe - FAB**Les Algériennes en regroupement à Sofia**

La sélection algérienne (seniors/dames) de boxe s'est embarquée la semaine passée pour la capitale bulgare, Sofia, où elle doit effectuer un stage de préparation en vue des importantes échéances internationales à venir, a-t-on appris auprès de la Fédération nationale de la discipline (FAB). «La sélection nationale est composée de trois boxeuses, à savoir : Roumaïssa Boualem, Khelif Imène et Ichraf Chaïb, sous la direction des entraîneurs Abdellah Kenzi et Mohamed Chaâoua» a indiqué l'instance fédérale dans un bref communiqué.

Parmi les importants rendez-vous que prépare la sélection nationale de boxe, les Jeux méditerranéens de 2022 à Oran, ainsi que les prochains Championnats du monde de la discipline. La FAB a assuré qu'elle mettra «tous les moyens nécessaires entre les mains des athlètes de leur encan-



drement technique pendant cette phase préparatoire» avec l'espoir d'augmenter leurs chances de réussir de «meilleurs résultats et de bien représenter les couleurs nationales» lors des événements suscités.

Athlétisme
Taoufik Makhloufi en phase de récupération


Le demi-fondiste algérien Taoufik Makhloufi, forfait aux Jeux olympiques de Tokyo l'été dernier à cause d'une blessure à un genou, se trouvait en Europe, pour des soins, a annoncé le président de la Fédération algérienne d'athlétisme, Yacine Louail. «Makhloufi s'est rendu en Europe le 8 novembre courant pour des soins. Initialement, il devait revenir le 13 du même mois, mais ses soins ont finalement nécessité plus de temps que prévu. Ce qui l'a obligé à prolonger son séjour jusqu'au mercredi dernier» a déclaré le premier responsable de la FAA au site du Comité olympique et sportif algérien (COA). «Makhloufi n'a pas encore retrouvé son top niveau. Il continue d'ailleurs à se soigner, mais à ce qu'il m'a dit, il se porte beaucoup mieux qu'au mois de juillet dernier», lorsqu'il a dû déclarer forfait pour les JO nippones. Toujours selon la même source, le médaillé olympique sur 1500 mètres aux JO de 2012 à Londres «a déjà repris les entraînements» qu'il suit en parallèle de ses soins, «sauf qu'il ménage ses efforts, en évitant des charges de travail trop importantes» a-t-il ajouté.

Volleyball - JM 2022
Les sélections nationales en stage à Alger

Les sélections algériennes de volley-ball, messieurs et dames, seront en stage de préparation jusqu'au 26 novembre au Centre national de regroupement des talents de l'élite sportive de Soudan (Alger), en prévision des Jeux méditerranéens d'Oran en 2022, a-t-on appris auprès de la Fédération algérienne de volley-ball (FAVB). La sélection masculine, drivée par Mourad Senoun, sera en stage du 16 au 21 novembre, alors que son homologue féminine, entraînée par Nabil Tennoun, effectuera son regroupement du 21 au 26 novembre. Les sélections nationales de volley ont effectué plusieurs stages depuis la nomination des sélectionneurs Mourad Senoun (messieurs) et Nabil Tennoun (dames), en juin dernier, pour préparer dans les meilleures conditions les prochaines compétitions internationales, dont les Jeux méditerranéens d'Oran en 2022. La FAVB a également indiqué que la 3e journée des Championnats d'Algérie de volley-ball, Nationale 1 (messieurs et dames), se dérouleront le mardi 30 novembre.

Escrime - Coupe méditerranéenne des U23
L'EN avec 14 représentants en Italie

La sélection algérienne d'escrime composée de 14 athlètes prendra part à la Coupe méditerranéenne (Trois armes), catégorie des moins de 23 ans (Messieurs et Dames), qui a débuté hier et ce, jusqu'au 22 novembre courant en Italie, indique la fédération algérienne d'escrime. La sélection qui s'est envolée mardi à destination de l'Italie, comprend dans ses rangs les sabreurs: Akram Bou-nabi, Kaouthar Mohamed-Belkebir, Chaïma Benaddouda, Naïla Ben Chagour et Zahra Kahli, ainsi que les Fleuretistes Sonia Zebboudj, Meriem Mebarki, Yassmine Tantas, Chouali Abderrahmane et Balsam Bounacer. «Le Groupe des fleuretistes sera incessamment renforcé par Salim Haroui et Dani Adem Fellah, qui le rejoindront à partir de la France, où ils se trouvent actuellement» a précisé l'instance fédérale dans un communiqué. Les représentants algériens à l'épée seront: Zebboudj Sonia et Raphaël Berkani, qui rejoindront également le reste du Groupe à partir de la France. Côté encadrement technique, la sélection algérienne sera dirigée en Italie par les entraîneurs Yami Wassila et Farid Bennour, en présence du Directeur technique national (DTN) Billel Hadi. «La participation de la sélection algérienne à cette compétition s'inscrit dans le cadre de sa préparation en vue d'autres importantes échéances internationales à venir, dont les Jeux méditerranéens de 2022 à Oran» a encore expliqué la fédération.

CAN-2021

L'EN effectuera un stage pré-compétitif à Doha



L'équipe nationale de football devrait effectuer un stage pré-compétitif à Doha (Qatar), en vue de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2021 au Cameroun (reportée à 2022, ndlr) du 9 janvier au 6 février, a-t-on appris vendredi auprès d'une source autorisée. Sauf changement de dernière minute, les «Vert» vont effectuer leur deuxième étape préparatoire dans la capitale qatarienne, avec au menu un ou deux matchs amicaux, contre des sélections africaines, qui restent à désigner, précise la même source.

La première étape sera entamée durant la troisième semaine du mois de décembre au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa, et qui concerne dans un premier temps, les joueurs qui évoluent dans les

championnats européens, dont la trêve hivernale est prévue à partir du 20 décembre. L'effectif des champions d'Afrique, appelé à prendre part à la CAN-2021, sera au grand complet à partir du 27 décembre prochain.

Des joueurs à l'image de Ramy Bensebaïni (Borussia Monchengladbach/ Allemagne), Youcef Atal (OGC Nice), ou encore Haris Belkebbla (Stade brestois), devraient constituer le premier contingent à rejoindre Sidi Moussa.

En revanche, les deux joueurs évoluant en Premier league anglaise : Riyad Mahrez (Manchester City) et Saïd Benrahma (West Ham), devront se libérer de leurs clubs respectifs, puisque le championnat se poursuivra jusqu'au 1er janvier 2022,

avec au menu le «Boxing Day». Le choix de se préparer à Doha avait été déjà adopté avant la dernière CAN-2019 en Egypte, remportée par l'Algérie. Les «Vert» avaient disputé deux tests amicaux avant leur départ au Caire : face au Burundi (1-1) et au Mali (3-2). L'Algérie, tenante du trophée, évoluera dans le groupe E, en compagnie de la Sierra Leone, la Guinée équatoriale, et la Côte d'Ivoire.

Les «Vert» entameront la défense de leur titre, le mardi 11 janvier 2022, en affrontant la Sierra Leone, au stade de Japoma à Douala (14h00, algériennes), avant de défier la Guinée équatoriale, le dimanche 16 janvier 2022 à Douala (20h00), puis la Côte d'Ivoire, le jeudi 20 janvier 2022, sur le même stade (17h00).

FAF

Les dates des AG des Ligues nationales fixées

La Fédération algérienne de football (FAF), a arrêté les nouvelles dates des assemblées générales des différentes Ligues nationales de football : Ligue de football professionnel (LFP), Ligue nationale de football Amateur (LNFA), et Ligue inter-région de football (LIRF), qui seront entamées, par l'AG extraordinaire de la FAF, prévue dimanche à l'Hôtel Aurassi d'Alger (10h00), a indiqué, l'instance fédérale vendredi sur son site officiel. L'AG Extraordinaire de la FAF portera un seul point à son ordre du jour : « Le changement du système de compétition», précise la même source.

Les nouvelles dates des AG

- FAF :** AG Extraordinaire, le 21 novembre (10h00)
- LIRF:** L'AG Extraordinaire, 29 novembre 2021 (14h00)
- LAG Ordinaire, le 30 novembre 2021 (10h00)
- LAG Elective, le 20 décembre 2021 (10h00)
- LNFA:** L'AG Extraordinaire, le 30 novembre 2021 (14h00)
- LAG Ordinaire, le 1er décembre 2021 (10h00)
- LAG Elective, le 21 décembre 2021 (10h00)
- LFP:** L'AG Extraordinaire, le 1er décembre 2021 (14h00)
- LAG Ordinaire, le 2 décembre 2021 (10h00)
- LAG Elective, le 22 décembre 2021 (10h00).

Attribution du Mondial-2022

L'enquête se poursuit en France

En France, la justice s'interroge sur les conditions d'attribution du Mondial-2022 au Qatar avec, au cœur du dossier, un déjeuner à l'Elysée autour du président de l'époque, Nicolas Sarkozy, Michel Platini et deux hauts dirigeants qataris.

Après une enquête préliminaire menée pendant trois ans, le parquet national financier (PNF) a confié en 2019 à un juge d'instruction les investigations pour «corruption active et passive», «recel» et «blanchiment». Un déjeuner organisé à l'Elysée, le 23 novembre 2010 est au cœur des soupçons: autour de Nicolas Sarkozy étaient réunis Michel Platini, alors patron de l'UEFA, le prince héritier du Qatar Tamim ben Hamad al Thani - devenu depuis émir - et Hamad ben Jassem al Thani, premier ministre qatari de l'époque. Neuf jours plus tard, le 2 décembre 2010, le pays du golfe était désigné pour accueillir la Coupe du monde en 2022 avec le soutien, au dernier moment,

de Michel Platini. Six mois après, en mai 2011, le Paris Saint-Germain (PSG) avait été acheté par le fonds Qatar Sports Investments (QSI) pour 76 millions d'euros à Colony Capital. Le représentant en France de ce fonds d'investissement américain était Sébastien Bazin, homme d'affaires proche de Nicolas Sarkozy. Et fin 2011, le fils de l'ancien capitaine des Bleus, Laurent Platini, avait été recruté comme directeur général provisoire de l'équipementier qatari Burrda Sport, filiale de QSI.

AUCUNE MISE EN EXAMEN

La justice se demande si cette embauche constituait une contrepartie au vote de son père en faveur du Qatar. Le triple Ballon d'or, 66 ans aujourd'hui, avait réfuté «totalement ces allégations» par le biais de son entourage. Dans une note datée du 28 avril 2011 et révélée par Mediapart fin 2020, la vente du PSG au

fonds souverain QSI est évoquée avec une répartition prévue du capital. Le document, saisi en juin 2019 dans les locaux de Colony Capital à Paris, mentionne aussi le montant d'un salaire devant être versé à Laurent Platini.

Michel Platini, également vice-président de la Fifa au moment de cette attribution critiquée, a toujours réfuté une influence de Nicolas Sarkozy sur son soutien à la monarchie du Golfe. Il avait été placé en garde à vue en juin 2019 à l'office anti-corruption (OCLIFF), comme Sophie Dion, conseillère technique chargée des sports du président Sarkozy. L'ex-secrétaire général de l'Elysée Claude Guéant, lui, avait été entendu en audition libre.

Les investigations se poursuivent et aucune inculpation n'a été prononcée, selon deux sources proches du dossier. Laurent Platini n'a pas été entendu par les enquêteurs, selon l'une d'elles.

Classement FIFA L'Algérie recule à la 32^e place

L'équipe algérienne de football, a perdu deux places (32^e), au dernier classement mondial de la Fédération internationale de football (Fifa), publié vendredi par l'instance mondiale sur son site officiel. Au plan continental, l'Algérie a préservé son quatrième rang, derrière le Sénégal (20^e, inchangé), le Maroc (28^e, +1), et la Tunisie (29^e, +1), mais devance le Nigeria (26^e, inchangé). Les autres sélections qui complètent le Top 10 africain sont : l'Egypte (45^e, -1), le Cameroun (50^e, +4), le Ghana (52^e, inchangé), le Mali (52^e, inchangé), et la Côte d'Ivoire (56^e, -5). De ce fait, l'équipe nationale est assurée de faire partie du chapeau N.1, lors du tirage au sort des barrages de la Coupe du monde 2022 au Qatar, composé également du Sénégal, du Maroc, de la Tunisie, et du Nigeria. Le chapeau N.2 est composé de l'Egypte, du Cameroun, du Ghana, du Mali, et de la RD Congo, qui a progressé de 3 places pour occuper le 64^e rang. Les trois prochains adversaires des «Vert» au premier tour de la CAN-2021 (reportée à 2022, ndlr) au Cameroun (9 janvier - 6 février) : la Côte d'Ivoire, Sierra-Leone, et la Guinée équatoriale, sont logées

respectivement à la 56^e (-5), 108^e (-1), et 114^e place (+12). Dans le haut du classement, la Belgique est assurée de terminer 2021 en tête, devant le Brésil et la France. Cela fait depuis 2018 que la sélection de Kevin de Bruyne et Eden Hazard (1.828,45 pts) clôture l'année civile à la première place. Mais la «Seleção» (1.826,35 pts) n'a pas été loin de doubler au finish les Belges, sauvés par le match nul face à l'Argentine des Brésiliens (0-0), les privant des derniers points nécessaires. Les Français, qui ont validé en novembre leur ticket pour le Mondial-2022, se maintiennent dans la roue du duo de tête, avec 1786,15 points.

Les équipes du top 10 restent inchangées, à l'exception des Pays-Bas qui ont profité de la méforme du Mexique, battu deux fois, pour prendre la 10^e place. L'Italie recule au sixième rang (-2 places), après avoir terminé deuxième derrière la Suisse de son groupe des éliminatoires pour la Coupe du monde, ce qui contraint la «Nazionale» à passer par des barrages.

145 matches internationaux ont été disputés en novembre. Le prochain classement sera publié le 23 décembre 2021.

Tennis - Masters ATP Zverev à l'épreuve de Djokovic

L'Allemand Alexander Zverev, 3^e mondial, a validé jeudi son ticket pour les demi-finales des Masters ATP à Turin (Italie), en battant le Polonais Hubert Hurkacz (9^e) 6-2, 6-4, pour donner rendez-vous au N.1 mondial le serbe Novak Djokovic ce samedi. Zverev a survolé la première manche en se détachant 4-0 en seulement 10 minutes, le vainqueur du Masters 1000 de Miami ne parvenant à remporter que deux points lors des quatre premiers jeux de la partie. Hurkacz a un peu repris pied et remporté ses deux mises en jeu

Chelsea Un duel Real-Bayern pour Rüdiger

Le Bayern serait intéressé par Antonio Rüdiger, libre de tout contrat en fin de saison, et le Real Madrid est également sur le dossier. La défense de Chelsea risque d'être bouleversée l'année prochaine.

En effet, Thiago Silva, Andreas Christensen, César Azpilicueta et Antonio Rüdiger seront en fin de contrat en juin, et rien ne garantit une prolongation d'ici là. Rüdiger (28 ans), qui a refusé de renouveler son contrat avec le champion d'Europe en titre, dispose d'ailleurs d'une belle côte en Europe et pourrait rebondir dans un autre grand club européen. Alors que le Real Madrid avait manifesté son intérêt pour l'international allemand (49 sélections, 2 buts) et souhaiterait passer à l'attaque cet hiver, un autre cador européen vient d'entrer dans la danse. Selon les informations de Marca, le Bayern Munich pourrait jouer un mauvais coup au Real.

Les Bavarois seraient en effet intéressés par l'ancien joueur de



la Roma, à qui ils pourraient proposer un salaire de 12 millions d'euros par an.

Les Merengue étaient plutôt sereins sur ce dossier mais vont vraisemblablement devoir faire face à une forte concurrence. Les Blues quant à eux commencent déjà à préparer l'avenir en défense. Ils suivent de très près le défenseur hongrois Attila Szalai (23 ans).

Football - Ligue 1

L'USB, l'OM et le RCR sur le gril

Adjal Lahouari

Lorsque le match RCR-MCA prendra fin cet après-midi, il est certain que les Mouloudiens d'Alger seront à l'écoute de la rencontre programmée plus tard au stade Omar Hamadi. Car, si les pouvoirs de coach Ben Yahia gagnent à Relizane conformément à la logique, et que l'USMA leur rende service en freinant l'USB, il est fort possible que le Doyen s'installe sur le fauteuil de leader, suivi par un trio d'outsiders. Comme il l'avait fait la saison dernière, le président Brahmia continue d'appliquer le procédé de la carotte et du bâton. Ainsi, après avoir touché leurs trois primes des matches face au NCM, CRB et WAT, les joueurs percevront 30 millions de centimes s'ils battent le RCR et le CSC. En revanche, et tout comme lors de l'exercice écoulé, si le MCA ne finit pas sur le podium, deux mois de salaires ne leur seront pas versés. Les coéquipiers de Châl savent donc à quoi s'attendre. A Relizane, le résultat dépendra en partie de la pré-

sence ou non des recrues du Rapid. De leur côté, les Biskris, leaders surprise du championnat, sont à l'écoute des échos émanant de Soustara où il est dit que l'attaque de l'USMA n'a pas trouvé ses repères malgré les cinq buts inscrits. CRB-OM présente les caractéristiques d'une confrontation prometteuse. En effet, le CRB s'est réveillé face au PAC, tandis que l'OM se comporte fort bien en cette entame du championnat où il figure sur le podium. Par ailleurs, il est vrai que les Académiciens du PAC ont des choses à se reprocher, notamment la défense où le manque de rigueur est apparent. L'entraîneur Chérif El Ouazzani doit remettre de l'ordre dans ce secteur sous peine de perdre ses illusions.

En fonction de ce qui se passera à Magra, on saura si des mesures ont été prises par son entraîneur pour que le Paradou renoue avec la victoire. Quoi qu'il en soit, les joueurs du Nejm n'ont aucune intention de se laisser manœuvrer. A Chlef, le stade 'Mohamed Boumezrag' abritera un débat difficile à pronostiquer. D'un côté,

nous avons un Olympique décidé à glaner sa première victoire et, de l'autre côté, un Nasria mieux classé mais frustré par le nul concédé in extremis face à la JSK. L'entraîneur du NAHD demeure persuadé que son équipe peut mieux faire, à condition de ne pas relâcher ses efforts. A Tlemcen, la démission de Bouhelal a surpris les observateurs, surtout après la belle prestation de l'équipe face au MCA. De toute façon, les coéquipiers de Zenasni devront se méfier des Constantinois, plus à l'aise hors de leur base de Benabdelmalek. La remontée au tableau du WAT dépend d'une victoire pour le moins souhaitable et salutaire.

Hier, en ouverture de cette 4^e journée, le HBCL a concédé le nul à domicile devant la JSS (0-0).

Aujourd'hui à 14h30

Alger :	CRB-OM
Magra :	NCM-PAC
Tlemcen (15h00) :	WAT-CSC
Relizane (15h00) : ...	RCR-MCA
Chlef (15h00) :	ASO-NAHD
Bologhine (18h00) : USMA-USB	

JM Oran-2022**Séminaire des chefs de délégations les 11 et 12 décembre**

Un séminaire dédié aux chefs de délégations des 25 pays participants à la 19^e édition des Jeux méditerranéens (JM) sera organisé les 11 et 12 décembre prochain à Oran, ville hôte de cette manifestation sportive l'été 2022, a-t-on appris auprès du comité d'organisation de l'événement. Ce séminaire permettra aux représentants des pays des deux rives de la Méditerranée d'observer de près l'évolution des préparatifs du rendez-vous méditerranéen grâce aux rapports qui seront présentés par chacune des 12 commissions relevant du comité d'organisation, a précisé la même source. Au menu aussi des hôtes d'El-Bahia des sorties au niveau des différentes installations sportives et hôtelières concernées par les JM qui auront lieu du 25 juin au 5 juillet 2022, ajoute-t-on de même source. En prévision justement de ce séminaire, les autorités locales d'Oran ont multiplié ces derniers

jours leurs visites d'inspection aux sites sportifs appelés à abriter les différentes compétitions inscrites dans le programme des JM. Ce fut le cas mercredi à l'occasion de la nouvelle visite du wali Saïd Saayoud au complexe sportif olympique en cours de construction dans la commune de Bir El Djir (Est d'Oran). M. Sayoud s'est dit «satisfait» de la cadence des travaux enregistrée au cours des dernières semaines au sein des différents chantiers du complexe, en particulier la salle omnisports (6.000 places) et le centre nautique, composé de trois piscines, dont deux olympiques. Deux équipements ayant accusé un sensible retard dans leur réalisation avant l'intervention des pouvoirs publics, il y a quelques mois, en levant toutes les contraintes financières et techniques, ce qui a permis de donner une nouvelle impulsion aux chantiers concernés. A cet effet, le wali s'est dit «op-

timiste» quant à la réception de la totalité du complexe, composé également et entre autres, d'un stade de football de 40.000 places et un stade d'athlétisme de 4.200 places, dans les délais fixés, soit avant la fin de l'année en cours. Cette visite au complexe sportif a été précédée la veille par une autre du même genre ayant mené une délégation de la wilaya au niveau de certains équipements sportifs objet de travaux de réhabilitation en prévision des JM, tels le complexe de tennis à Haï «Essalem», le centre équestre d'Es-senia, la piscine olympique et le palais des sports, tous les deux implantés à Haï «M'dina Jidda». Pour rappel, pas moins de 16 infrastructures sportives subissent des travaux de mise à niveau opérés par la direction locale de la jeunesse et des sports. Douze d'entre elles seront dédiées à la compétition officielle, alors que les six autres seront utilisées comme base d'entraînement.

Tournoi de l'UNAF U20**La Tunisie remporte le titre**

La sélection tunisienne de football des moins de 20 ans a remporté le tournoi de l'Union nord-africaine de football (UNAF), en battant son homologue égyptienne (3-1), en fin de semaine au stade de l'Ariana, dans le cadre de la cinquième et dernière journée de la compétition organisée à Tunis du 9 au 17 novembre. Les

Tunisiens qui ont concédé un but dès la 14^e minute signé Zaki Ahmed, ont réussi à égaliser par Youssef Senana (45') avant que Malek Mehri ne double la marque à la 50^e et que le même Sena n'enfonce le clou à la 73^e. La Tunisie termine en tête du classement avec 11 points à une seule longueur d'avance sur son adversaire égyptien.

Dans l'autre match de la dernière journée joué au stade de Carthage, la Mauritanie et la Libye se sont neutralisées 2 buts partout. La sélection algérienne s'est classée à la 4^e place en totalisant 3 points obtenus grâce à sa victoire sur la Libye (1-0). Cette dernière ferme la marche (5e) avec un point au compteur.

Ligue 2
Le RCK confirme, l'USC délogée

Cette cinquième journée du championnat de Ligue 2 a tenu ses promesses et a permis au RCK de confirmer sa bonne santé dans le groupe Centre-Ouest, contrairement à l'US Chaouia, dans le groupe Centre-Est, qui a été délogée du fauteuil. En effet, le RCK a confirmé ses prétentions avec cette cinquième victoire consécutive en autant de matches face à l'USMBA, qui continue de manger son pain noir. Le dauphin, le MC El Bayadh, a bien négocié son match face au WAB grâce à un doublé de Moussaoui (ex-JSS) avant qu'il ne soit expulsé. La surprise du jour nous est parvenue du stade Bouakeul où l'ASMO a encore une fois confirmé ses limites après avoir été obligé au partage des points par l'USMM Hadjout. En revanche, la JSMT et le MCS ont exploité l'avantage du terrain pour crucifier respectivement le SKAF et l'ESBA. Quant au CRT, il est revenu avec le point du nul de son périlleux déplacement à Bousaâda contre le CRBAO. Enfin, l'USMH a attendu la cinquième journée pour aller à Chlef signer sa première victoire de la saison aux dépens du MCB Oued Sly qui enregistre là sa première déconvenue à domicile. Dans le groupe Centre-Est, le NRB Teleghma a infligé à l'USC sa première défaite de la saison et offre sur un plateau la place de leader à

M. Zeggai

Résultats

Groupe Centre-Ouest	
SCAD - GCM	1-1
RCK - USMBA	1-0
CRBAO - CRT	0-0
MCEB - WAB	2-0
JSMT - SKAF	2-0
ASMO - USMMH	1-1
MCBOS - USMH	0-1
MCS - ESBA	3-0

Groupe Centre-Est	
ASAM - JSMB	1-0
USMK - CABBA	1-1
NRBT - USC	3-1
CAB - JSBM	3-2
MOB - JSMS	0-0
Hamra - MOC	3-0
MCEE - USMAN	0-1
IBL - IRBO	0-1

DRB Tadjenat
Un club victime des inconséquences

M. Zeggai

Coup de tonnerre à Tadjenat. Le Difaâ, après un troisième forfait consécutif dans le championnat de Ligue 2 (Groupe Centre-Est), vient d'être officiellement rétrogradé en division pré-honneur (wilaya) comme stipulé dans les règlements en vigueur. Cette décision a été confirmée par la LIRF. Profondément touchés par cette décision, les supporters du DRBT sont encore sous le choc. Une incroyable situation pour une équipe qui, il y a quelques années à peine, évoluait parmi l'élite du football algérien. Voilà un club qui a souffert pour accéder parmi l'élite qui risque de disparaître du gotha du football national avec des dettes suite à une gestion inconséquente.

Selon notre enquête, le DRBT a cumulé, au fil des années, une dette d'environ 400.000 euros auprès de certains joueurs étrangers et qui, après avoir déposé plainte, ont fini par obtenir gain de cause auprès de la FIFA, d'où cette interdiction de recrutement. Où est passé l'argent des joueurs transférés, notamment chez les clubs tunisiens, à l'image des Billel Bensaïd et Karim Aribi ? A quelques jours du début du championnat, le président du club Tahar Guéraïche a présenté sa démission, laissant derrière lui une situation qui sera très difficile à gérer. Ce sont là les conséquences des décisions unilatérales et la prise du pouvoir du président du DRBT, soutenu par quelques proches qui ne se soucient que de leurs intérêts personnels. A titre d'exemple, lors de la saison 2019/2020, le Difaâ est devenu le plus grand consommateur d'entraîneurs avec la bagatelle de sept entraîneurs qui se sont succédé à la barre technique, les deux Tunisiens

Lassaâd Lehachemi et Lotfi Djebbara, les Algériens Mounir Zeghdoudi, Sofiane Nechma, Mustapha Biskri, Lyamine Bougherrara et Ighil Meziane. Ajoutez à cela les excès dans le recrutement où le DRBT engageait chaque saison plus d'une quinzaine de nouveaux joueurs.

Une «drôle» de gestion d'un club qui avait pourtant défrayé la chronique après avoir réalisé pour la première fois de son histoire l'accès en Ligue 1 lors de la saison 2014/2015. En tous cas, les prémisses de la catastrophe se profilaient à l'horizon il y a bien longtemps, au même titre d'ailleurs que les autres clubs, sans que les pouvoirs publics ne se décident à exiger des comptes sur les deniers publics. Le désormais ex-président Tahar Guéraïche a géré le DRBT comme étant une propriété personnelle, avant de déposer sa démission. L'histoire retiendra sans doute que le passage de ce dirigeant incarne une arnaque unique et désastreuse. Tahar Guéraïche devra rendre des comptes à qui de droit avant de se retirer définitivement de la présidence du club. Une démission est soumise à des règles bien explicites. Voilà un constat d'échec qui devrait donner à réfléchir au sein d'un championnat qui n'a que «l'étiquette» professionnelle. Les clubs sont gérés dans l'anarchie et le bricolage sans aucun projet sportif au vu et au su de tout le monde. Si les instances concernées avaient exercé des contrôles périodiques dans la gestion financière des clubs, le DRBT n'en serait pas là aujourd'hui. La gestion catastrophique des affaires du club a plongé les fans dans le désarroi. Tout le mal est là. A présent, une véritable révolution s'impose au Difaâ pour essayer d'éviter la mort subite.

France

Avec la crise sanitaire, des Français rêvent d'autonomie

Pour «revenir à des choses saines», le couple, installé dans le Cantal, produit sa nourriture, s'habille dans les brocantes, limite sa consommation électrique, économise l'eau : «pas de douche, on se lave au gant de toilette!», assure Juliette Ricci, 37 ans, qui enseignait le français à Londres.

«On n'est pas auto-suffisant à 100%, mais on arrive à avoir nos légumes, nos produits laitiers, nos œufs, la viande, le miel», détaille son époux Thibault, 37 ans lui aussi, architecte passé par le cabinet de Jean Nouvel.

Les Ricci ont embarqué leurs deux filles de 8 et 4 ans dans leur nouvelle vie, entre boulangerie, élevage de brebis et ateliers de «vie à l'ancienne» dans ce décor de carte postale, sur les pentes du Puy Mary, à 1.200 mètres d'altitude.

Le Cantal attire car il a «l'avantage d'être éloigné des centrales nucléaires, des sites Seveso, d'avoir une nature préservée et un foncier accessible», explique Mathieu Fouadral, un permaculteur de la région qui propose des formations sur l'autonomie alimentaire.

Son public : «des personnes de tous les âges, souvent des gens en transition professionnelle, en burn-out, abîmés par la crise, qui ne trouvent plus de sens, comme des infirmiers ou des enseignants». D'autres départements ruraux dans le pays séduisent aussi les candidats à

De Londres à un hameau du centre de la France : Juliette et Thibault ont tout quitté pour se «connecter à la nature», un choix de vie frugale conforté par la crise sanitaire qui a nourri les rêves d'autosuffisance alimentaire et énergétique.



l'autonomie. «S'auto-suffire, c'est avoir la capacité de se dire +je l'ai fait moi-même et je n'ai pas besoin de tout le reste, de dépenser de l'argent pour m'en sortir+», souligne Thibault Ricci.

La famille avait d'abord repris la boulangerie d'un village voisin, mais le confinement a modifié son projet d'origine.

Deux fois par semaine, l'ancien architecte se lève aux aurores pour pétrir ses pains bios à la main

dans un fournil en pierre sans électricité, avant de les cuire dans le four qu'il a construit lui-même ; puis de livrer sa fournée.

Un grand écart pour celui qui a vécu à Londres puis en Norvège : «J'avais l'impression d'avoir fait le tour du métier d'architecte, mon grand-père était boulanger, ça devait résonner quelque part...»

Et «quand on voit tout ce qui se passe avec le pass sanitaire et tou-

tes les complications autour, on se dit +on est bien, perchés sur notre montagne+!», dit-il.

3 POULES, 21 OEUFS

«Sur moins d'un hectare, qu'est-ce qu'on peut avoir ? Par exemple, trois poules qui nous donnent 21 œufs par semaine. On sait ce que nos poules mangent, comment elles sont traitées, cela nous permet

d'avoir une relation différente avec ce qu'on met dans notre assiette», souligne Juliette.

Venue de Blois, à environ 400 kilomètres plus au nord, la famille Rivière se prépare, elle aussi, à vivre dans une ferme du Cantal. Franck, le père de famille, va quitter un emploi confortable dans un bureau d'étude pour rejoindre une entreprise de mécanique près d'Aurillac. «Le confinement a été un déclencheur qui nous a permis de passer à l'acte.

Nous ne voulons plus perdre notre vie à la gagner. On a tout à réapprendre, il va falloir se retrousser les manches», prédit son épouse Cécile, une enseignante de 43 ans.

Ils ont atterri dans le village de Prunet pour un stage chez un adepte de la collapsologie qui a fondé un «éco-îlot résilient».

Ce choix de vie «touche toutes les couches de la population, la crise les conforte car ils se sont rendus compte de la fragilité du système», explique Remy Richard, leur formateur et désormais voisin.

Cet ancien informaticien enseigne «le principe de résilience» à ceux qui veulent passer du système actuel «promis à un effondrement» à une plus grande autonomie dans tous les domaines (éducation, santé, énergie, alimentation). Mais selon lui, «le profil de l'écolo avec sa youte et ses dreadlocks, c'est fini».

Des communautés «virtuelles» qui rêvent de devenir «physiques»

Jusque-là virtuelles, des communautés conspirationnistes envisagent de se rassembler en France, au nom du retour à la nature ou du rejet de toute autorité, suscitant l'inquiétude des acteurs de la lutte contre les dérives sectaires.



les projets d'installation, «il y a l'idée de constituer une communauté ayant vocation à vivre pleinement ses idéaux tout en servant de modèle aux adhérents» ailleurs dans le pays, explique-t-il. Le chercheur en psychologie sociale Sylvain Delouvé constate une forme de conspirationnisme «totalement assumé», qui se diffuse «des antivax aux complotistes New Age cherchant à vivre en autonomie, en passant par les survivalistes». RéinfoCovid a ainsi été fondé par le médecin Louis Fouché, qui prône la création d'une société alternative et critique les mesures liées à la pandémie.

Ce collectif «vénit un certain nombre de thèses sur l'idée d'une soi-disant +dictature sanitaire+ avec, là-aussi, l'idée de se replier», analyse M. Gravel. «D'abord dans une petite communauté, dans un village isolé, pour vi-

vre à l'abri du reste de la société, pour structurer le groupe, avant d'envisager sans doute de se développer». Le Dr Olivier Soulier, membre de RéinfoCovid, possède une maison dans un lieu-dit de l'Aveyron (Sud).

«Depuis peu, il vient souvent dans sa maison où il a fait beaucoup de travaux. Après, il peut y recevoir qui il souhaite. L'histoire de la communauté, je ne sais pas d'où cela sort (...). D'autres communautés qui viennent dans nos villages m'inquiètent bien plus que celle-ci», commente le maire du village, Bernard Lefebvre. Contacté par l'AFP, Louis Fouché affirme pour sa part qu'il n'existe aucun projet communautaire (!) impliquant de quelconque façon». «En revanche, les projets d'exodes urbains semblent foisonner dans notre société hyperurbanisée. Il semble que les confine-

ments et la crise systémique que nous traversons aient accentué les envies de retour à la campagne. Et je ne crois pas que ce soit un problème», observe-t-il. Si ces groupes sont «profondément conspirationnistes», expose Christian Gravel, ils ne s'inscrivent pas «à ce stade dans la dérive sectaire».

«SÉPARATISME»

En 2020, la Miviludes a reçu 28 saisines sur la thématique «éco-villages et vie communautaire» dont 9 sur One Nation.

Ces groupes, qui restent «très minoritaires», sont une forme «assez marquée de séparatisme», affirme le coordinateur national du renseignement, Laurent Nuñez.

Ces «gens se mettent en marge des règles de la République et rejettent toute autorité étatique ou locale. Vous retrouvez ce raisonnement dans l'ultradroite, qui consiste à se retirer, s'entraîner, s'organiser, avoir la capacité de se défendre et finalement d'occuper un territoire», détaille M. Nuñez.

Le naturopathe Thierry Casasnovas - personnalité la plus signalée à la Miviludes (600 signalements dont 70 en 2020) - s'est fait connaître par ses vidéos défendant le manger cru et l'abstinence pour prévenir, voire guérir, cancer, diabète ou dépression.

Il avait pour projets de créer une communauté et une école de formation à Taulis (Sud-Ouest), selon une source au sein des renseignements territoriaux, abandonnés depuis : il a décidé de se retirer de la vie publique après l'ouverture d'une information judiciaire le visant, notamment pour des faits «(d')exercice illégal de la médecine». Thierry Casasnovas n'a pas répondu aux sollicitations de l'AFP.

Selon l'Unadfi, une association qui étudie les dérives sectaires, la pensée «New Age», invitant «les adeptes à se couper de la société pour en créer une autre», est la principale inspiration de ces mouvements.

«Il y a vraiment chez eux un besoin de fuir notre société pour recréer la leur. Avant elle existait de façon virtuelle. Aujourd'hui ils sont en train de la matérialiser», estime sa porte-parole Pascale Duval.

**PAS DE DÉRIVE SECTAIRE
À CE STADE**

La mère de Mia, une fillette kidnappée en avril dans l'est du pays, était membre de la branche locale de One Nation, rappelle le préfet Christian Gravel, qui préside la Miviludes, organe de lutte contre les dérives sectaires rattaché au ministère de l'Intérieur. Derrière

Comment nourrir ses enfants? Le désespoir des Afghanes, privées de travail

A 21 ans, Madina ramenait de l'argent à sa famille en faisant le métier de ses rêves, journaliste. Avec les talibans au pouvoir, comme tant d'Afghanes, elle ne peut plus travailler, vit désormais recluse et s'interroge angoissée: comment payer le loyer et se chauffer cet hiver?

«Mon futur est très sombre. (...) J'ai caché ma carte de presse pour sauver ma vie. J'ai peur qu'un jour, ils (les talibans, ndlr) viennent chez moi». Une chape de plomb est tombée sur la jeune femme, qui il y a quelques mois encore rêvait de présenter le journal à la télévision et plus tard peut-être, de faire de la politique.

Elle était employée par une radio financée par les Américains qui a cessé d'émettre. Rechercher un nouveau travail serait vain. A part dans quelques secteurs comme la santé et l'éducation, les femmes ne travaillent plus depuis le retour des talibans en août.

Dans l'administration, où en 2020 plus de 27% des employés étaient des femmes, les talibans ont demandé à celles-ci de ne pas revenir jusqu'à nouvel ordre.

Alors que l'économie du pays est en lambeaux, de nombreuses familles ont perdu une partie conséquente de leurs revenus, le salaire des femmes. Or l'ONU a averti que l'Afghanistan était au bord d'une très grave crise humanitaire, plus de la moitié de sa population risquant de se retrouver à court de nourriture.

«PRISONNIÈRE»

Madina, qui vit chez ses parents, est l'aînée de la fratrie qui compte quatre filles et deux garçons. Son père, un ouvrier, a misé sur son éducation, ce qui jusqu'en août, semblait être un bon pari. La famille vivait sur deux salaires, celui de Madina et de son père.



«Désormais, il n'y a plus que le salaire de mon père. (...) C'est très douloureux de voir la situation dans laquelle est ma famille». C'était le salaire de Madina qui payait le loyer. «On s'endette auprès des commerçants pour acheter du riz, des haricots, ce que nous ne faisions pas avant».

L'hiver s'installe mais la famille n'a pas eu les moyens de se préparer.

«Nous n'avons rien acheté pour nous chauffer», ni charbon ni bois.

Rabia, elle, travaillait au ministère des Mines et du Pétrole. Le 15 août à 10H00, elle a quitté dans la panique son bureau juste avant que les talibans n'entrent à Kaboul.

Elle n'y est plus retournée alors que ses collègues masculins ont bien repris leur poste. «Je me sens prisonnière à la mai-

son», lâche-t-elle. A 25 ans, elle vit avec sa sœur et son frère qui sont enseignants. Tous deux travaillent, mais ne sont pas payés. «Pour le moment, on vit sur nos économies. Mais dans deux ou trois mois? Je ne sais pas et nous aurons besoin d'argent pour nous chauffer». Ils sont huit dans la famille, les économies seront rapidement épuisées.

Alors Rabia supplie la communauté internationale: «Mettez la pression sur les talibans pour qu'ils autorisent les femmes à retravailler! Elles sont souvent les seules à ramener de l'argent dans la famille».

LA HONTE DE MENDIER

C'est le cas de Laila, rencontrée par l'AFP

Internet

Instagram et son impact sur les enfants ciblés par une enquête de plusieurs Etats américains

Ils veulent vérifier si Meta, le nouveau nom de Facebook, n'a pas enfreint les lois sur la protection des consommateurs et ainsi «mis le public en danger», a précisé la procureure générale du Massachusetts Maura Healey dans un communiqué.

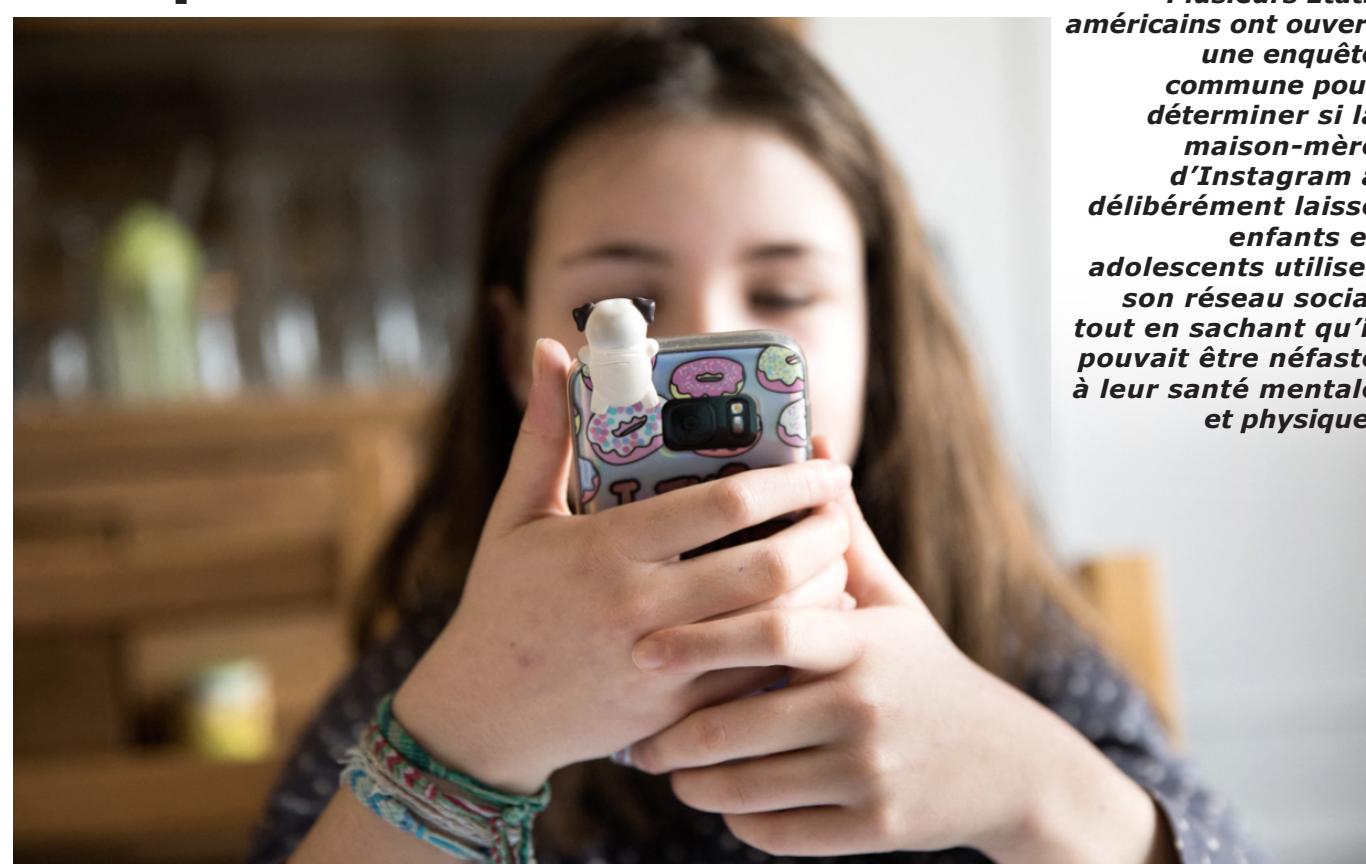
C'est un accroc de plus pour le groupe de Mark Zuckerberg, dont la réputation a été lourdement entachée ces dernières semaines par les révélations de la lanceuse d'alerte Frances Haugen. Selon des documents amassés par ses soins lorsqu'elle travaillait encore au sein de l'entreprise, le géant des réseaux sociaux est au courant depuis longtemps, de par ses propres recherches, des dégâts psychologiques causés par Instagram chez les enfants et adolescents.

«Facebook, maintenant appelé Meta, n'a pas réussi à protéger les jeunes sur ses plateformes et a choisi à la place d'ignorer voire, dans certains cas, de renforcer des pratiques qui constituent une menace réelle pour la santé physique et mentale - exploitant ainsi les enfants pour faire des profits», a souligné Mme Healey jeudi. L'enquête vise à «examiner scrupuleusement comment cette entreprise interagit avec les jeunes utilisateurs, à identifier toute pratique illégale et à mettre fin aux abus», a-t-elle ajouté.

Elle a été déclenchée par «des récents rapports révélant que les propres recherches internes de Meta montrent que l'utilisation d'Instagram est associée à des risques accrus de dommages à la santé physique et mentale des jeunes, notamment de dépression, de troubles de l'alimentation et même de suicide», a souligné la procureure. L'investigation est co-dirigée par des représentants, démocrates et républicains, des Etats de Californie, Floride, Kentucky, Massachusetts, Nebraska, New Jersey, Tennessee et du Vermont. Les procureurs généraux de New York, du Colorado et du Texas ont aussi fait partie de leur participation.

«INCOMPRÉHENSION»

Toutes ces accusations «sont fausses et démontrent une incompréhension profonde des



faits», a réagi une porte-parole de Meta.

L'ensemble du secteur peine à trouver des solutions pour protéger les enfants et adolescents, a-t-elle fait valoir. Meta s'emploie à concevoir de nouveaux outils pour aider les utilisateurs pouvant souffrir de comparaisons avec leur vie sociale ou leur physique à développer le contrôle parental et à proposer des contenus plus appropriés aux enfants, a aussi affirmé la porte-parole. Les procureurs généraux de 44 Etats américains avaient déjà adressé une lettre à Mark Zuckerberg en mai, l'appelant à abandonner le projet de créer une version d'Instagram pour les moins de 13 ans.

Ils y avaient évoqué les recherches montrant une corrélation entre l'utilisation des réseaux sociaux et la «hausse de la détresse psychologique et des comportements suicidaires au sein de la jeunesse». Après de premières révélations basées sur les documents de Frances Haugen et la vague d'indignation qu'elles avaient soulevée, le groupe avait finalement plié en septembre et indiqué qu'il «mettait sur pause» son travail sur le sujet.

Le groupe avait alors dit vouloir prendre plus de temps «pour travailler avec les parents, les experts et les décideurs politiques afin de démontrer la valeur et la nécessité de ce service». Meta a aussi affirmé que ses recherches sur les adolescents avaient été présentées de façon biaisée et qu'elles montraient également des aspects positifs à l'utilisation des réseaux sociaux.

Lors d'une audition au Congrès américain consacrée à l'impact de Facebook et d'Instagram sur les jeunes utilisateurs, Frances Haugen avait début octobre de nouveau mis l'accent sur les méthodes qui poussent les adolescents à utiliser Instagram à haute dose, au point de sombrer parfois dans l'addiction.

Dans une récente interview à l'AFP, la lanceuse d'alerte a dit vouloir se consacrer à l'éducation des jeunes aux réseaux sociaux, notamment en leur apportant des «outils» pour repérer les effets dangereux des plateformes.

Congo

A Brazzaville, on soigne la peau des albinos

Souvent discriminés, attaqués, voire sacrifiés dans d'obscur rituel de sorcellerie, les albinos sont aussi très vulnérables à de terribles cancers de la peau, qu'une clinique de Brazzaville s'emploie à prévenir autant que possible.



«Un albinos est un être comme tout autre», déclare à l'AFP Reine Ba lounga, 19 ans, qui attend d'être traitée contre les taches parsemant son corps depuis l'enfance. «Dans ma famille on m'aime, mais dans le quartier, il y a d'autres personnes qui m'aiment pas du tout», constate la jeune fille, en déplorant que «certaines personnes provoquent les albinos dans la rue». La clinique où se fait soigner Reine est opérationnelle depuis 2013.

Elle est une propriété de l'Association Johnny Chancel pour les albinos (Ajca), dirigée par Johnny Chancel Ngamouana, un philanthrope de 39 ans lui-même albinos.

Ce dernier assure que le cancer de la peau représente la première cause de mortalité chez cette minorité qui, au Congo, fort heureusement dit-il, n'est pas victime de crimes rituels comme dans certains pays africains, tels le Gabon voisin ou encore la Tanzanie. Bien que stigmatisés parfois, les albinos y fréquentent les mêmes écoles, publiques comme privées, que les autres enfants.

Depuis janvier, l'Ajca, qui préside le Réseau des organisations des personnes atteintes d'albinisme d'Afrique centrale (Ropac), mène une campagne de dépistage et de traitement du cancer de la peau. A ce jour, plus de 460 albinos, tous âges confondus, ont bénéficié de soins gratuits, selon le personnel soignant.

«UNE AUTRE IMAGE»

Grâce à des partenariats, quatre médecins russes et un autre venu de la République démocratique du Congo toute proche interviennent désormais dans cette campagne.

«Nous avons fait venir des experts de Rus-

sie, des spécialistes en albinisme, pour traiter et aussi former des médecins (locaux) qui sont dans notre clinique», explique Johnny Chancel Ngamouana. «De temps en temps nous avons besoin d'autres expériences, pour que la condition des personnes atteintes d'albinisme au Congo soit améliorée», espère-t-il.

L'albinisme est une maladie génétique rare, héréditaire et non contagieuse, qui se traduit par un déficit dans la production de mélanine entraînant une absence complète ou partielle de pigments dans la peau, les cheveux et les yeux.

Pour sa première expérience sur le continent africain, l'oncologue russe Igor Samoylenko est d'avis que «les albinos du Congo présentent plus

de pathologies qu'ailleurs». «Ils ont trop de problèmes de vue, parce qu'ils se protègent de moins en moins contre le soleil. Et le cancer de la peau est un réel problème», souligne-t-il.

Souvent en Afrique, les albinos n'ont pas les moyens de s'acheter des lunettes ou des crèmes solaires efficaces. Selon l'ONU, dans certaines parties du monde, environ 90% d'albinos meurent entre 30 et 40 ans. Gernard Mougani, 31 ans, qui souffre d'infections sur le visage et la nuque, fonde de grands espoirs sur la campagne en cours. «J'attends d'avoir la guérison pour mes plaies». Et, en général,

«j'attends une autre image des albinos, parce que la plupart d'entre eux ont des taches et une figure vraiment abimée», dit-il.

Elève en Terminale littéraire au lycée Thomas Sankara de Brazzaville, Trésor Bokatola, 18 ans, se présente quant à lui comme «un homme extraordinaire». Parce qu'il y a des albinos dans chaque continent, mais pas dans chaque maison».

L'albinisme existe dans le monde entier, mais sa prévalence varie d'une région à l'autre. En Afrique subsaharienne, où il est plus répandu, les estimations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) oscillent entre 1 cas sur 5.000 et 1 cas sur 15.000.

Inde

La pollution «nous tue»: la capitale indienne peine à respirer

Bhanjan Lal, à la toux incessante, souffre d'une maladie pulmonaire chronique imputée à la toxicité de l'air dans la capitale indienne, New Delhi, l'une des plus polluées au monde, que ce chauffeur de triporteur sillonne chaque jour depuis trente ans.



«Ignore d'où viendra la solution contre cette pollution qui nous tue», déclare de son côté à l'AFP Vijay Satokar. Pour cet habitant de la capitale, Delhi s'apparente à «une chambre à gaz».

La capitale indienne arrive régulièrement en tête du classement mondial pour la dangerosité de l'air qu'on y respire.

Les niveaux de PM2,5 - les particules fines particulièrement nocives pour la santé, pénétrant le sang et les poumons - ont atteint la semaine dernière plus de 30 fois la limite maximale quotidienne fixée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

«EN MANQUE TOTAL D'OXYGÈNE»

«La pollution cause beaucoup d'ennuis, (notamment) à la gorge», confie à l'AFP Bhanjan Lal, assis sur le siège de son triporteur.

«Mes yeux brûlent (...) Mes poumons sont abîmés, j'éprouve des difficultés à respirer», ajoute l'homme de 58 ans, selon qui «le mucus s'accumule dans ma poitrine». Sa toux incessante en témoigne.

M. Lal passe sa vie à sillonna l'intense trafic de Delhi, y compris en hiver, quand la pollution est à son comble et qu'un épais brouillard toxique s'installe sur la mégapole de 20 millions d'habitants.

Les émissions des usines, les gaz d'échappement des véhicules et les cultures sur brûlis des Etats voisins forment un brouillard jau-nâtre à couper au couteau. On ne

distingue rien à plus de 50 mètres.

L'AFP a accompagné M. Lal à une consultation chez son médecin, qui le soigne d'une bronchopneumopathie chronique obstructive, une maladie progressive qui entrave la circulation de l'oxygène.

Selon le docteur Vivek Nangia, les premiers symptômes de la maladie sont «une simple toux, un rhume, un essoufflement, une oppression thoracique».

Puis «elle peut évoluer vers un état où la personne affectée se trouve totalement à bout de souffle, en manque total d'oxygène».

Le malade peut finir par «avoir

besoin d'une assistance BiPAP à domicile», précise-t-il en référence à une petite machine d'assistance respiratoire. Elle aide à réguler la respiration pendant le sommeil ou quand les symptômes s'exacerbent.

Si M. Lal «ne suit pas son traitement, ses voies respiratoires ne vont cesser de se resserrer et son état s'aggraver progressivement».

Les efforts parcellaires des pouvoirs publics pour contrôler la pollution, comme cette campagne qui invite les conducteurs à couper leur moteur aux feux, n'ont eu aucun effet.

«Cela me désole quand je pense aux enfants et leur santé», souligne M. Lal: «Ils sont déjà en train de tomber malades».

Son activité en pâtit aussi. Il lui arrive de parcourir la ville de longues heures sans trouver de passagers, qui préfèrent une course plus chère en taxi plutôt que s'exposer à la pollution.

CONFINEMENT ANTI-POLLUTION ?

Cette semaine, les autorités ont pris une mesure drastique en ordonnant la fermeture temporaire

de six des onze centrales à charbon des environs de Delhi.

Elles ont aussi fermé les écoles pour une durée indéterminée, demandé aux fonctionnaires de travailler à domicile et interdit aux camions, sauf ceux transportant des denrées essentielles, l'accès à la capitale jusqu'à la semaine prochaine.

Elles ont en revanche ignoré l'appel de la Cour suprême indienne à un «confinement» pour cause de pollution.

Celle-ci est responsable de plus d'un million de décès par an dans le pays et selon une récente étude de l'Université de Chicago, la pollution atmosphérique pourrait réduire de plus de neuf ans l'espérance de vie de quatre Indiens sur dix.

Mais les pouvoirs publics peinent à s'attaquer aux causes profondes du problème, alors que la consommation nationale de charbon a presque doublé durant la dernière décennie.

L'Inde s'est ainsi battue contre des restrictions plus ambitieuses sur les énergies fossiles à la COP26 de Glasgow, sa dépendance au charbon bon marché alimentant son économie en plein essor.

Et les hivers dans la capitale, autrefois attendus pour leur fraîcheur après l'enfer des mois d'été torrides, charrient des épreuves plus pénibles encore.

«C'est devenu tellement difficile de respirer à Delhi», reconnaît Dinesh Dova, un habitant de la capitale: «Parfois, je me dis que je devrais quitter la ville. Mais pour aller où ?»

La Suisse renforce la sécurité des locaux de ventes d'armes



La Suisse a décidé de renforcer la sécurité des magasins de ventes d'armes, qui devront notamment être équipés d'un système de vidéosurveillance, après une série de cambriolages, ont annoncé les autorités fédérales jeudi.

Ces nouvelles exigences de sécurité entreront en vigueur au 1er janvier 2022 mais les commerces disposeront d'un délai de cinq ans pour adapter leurs locaux, a indiqué le Département fédéral de justice et police (DFJP) dans un communiqué. Depuis l'automne 2020 plusieurs commerces d'armes suisses ont été la cible de cambriolages ou de tentatives d'effraction, au cours desquels des centaines d'armes à feu ont été dérobées, selon le DFJP.

Les nouvelles exigences portent sur différents aspects,

notamment sur les normes de sécurité des portes et des fenêtres. Par ailleurs, les locaux commerciaux seront tenus de conserver certains types d'armes comme les armes à feu automatiques dans une armoire de sécurité et de s'équiper d'un système d'alarme.

La alerte déclenchée devra être transmise à une centrale d'alarme en service 24 heures sur 24 ou directement à la police. Les commerces d'armes devront en outre être équipés d'un système de vidéosurveillance. En Suisse, pays où les fusillades sont très rares, l'attachement pour les armes est ancré dans la tradition d'une armée de miliciens gardant leur fusil chez eux.

Les armes sont donc très répandues dans le pays, même si en l'absence de registre fédéral il est difficile de connaître leur nombre exact.

Selon le centre de recherches genevois Small Arms Survey, en 2017 plus de 2,3 millions d'armes étaient aux mains de civils en Suisse, soit près de trois pour 10 habitants, ce qui classe la Suisse au 16^e rang mondial pour le nombre d'armes par habitant. En 2019, les Suisses ont approuvé dans les urnes un durcissement de la législation. La nouvelle législation ne prévoit pas de registre central, mais a imposé le marquage de tous les éléments essentiels d'une arme.

La législation classe désormais par ailleurs les armes semi-automatiques munies d'un chargeur de grande capacité dans la catégorie des armes dites «interdites», mais collectionneurs et tireurs sportifs peuvent continuer à les acquérir en demandant une «autorisation exceptionnelle».

Roumanie: Explosion dans une usine d'armes: 4 morts et 3 blessés



Quatre personnes sont décédées et trois autres ont été blessées jeudi lors d'une explosion dans une usine d'armes dans la ville de Babeni dans le sud de la Roumanie.

Cet accident s'est produit lorsqu'une mine antipersonnel a explosé lors d'une opération de désamorçage, selon l'Inspection des situations d'urgence (ISU) du județ (comté) de Valcea.

Les blessés sont dans un état stable et ils ont été transportés à l'hôpital d'urgence de Valcea pour y être soignés, a déclaré Dan Faureanu, directeur des services d'ambulance de Valcea, cité par la chaîne de télévision locale DIGI 24.

Les autorités locales ont déjà ouvert une procédure criminelle sur cette affaire, en relation avec des délits de non-conformité au régime

applicable aux matériaux explosifs et de non-respect des mesures de sécurité légales. L'usine mécanique de Babeni, établie en 1983 pour la production de technologies militaires, est un fournisseur certifié du ministère de la Défense de Roumanie et de l'OTAN.

En 2019, une explosion avait déjà eu lieu dans cette même usine, tuant un employé de 22 ans.

Des centaines de faux diplômes vendus par des universités libanaises à des Irakiens



L'attaché culturel de l'ambassade d'Irak à Beyrouth a été convoqué à Bagdad pour une enquête sur la vente par des universités libanaises de «centaines» de faux diplômes à des Irakiens, dont

et étaient inscrits en enseignement à distance, une méthode d'apprentissage favorisée par les mesures de lutte contre la pandémie de Covid-19, selon cette source.

Un grand nombre de députés et de hauts responsables irakiens auraient payé pour obtenir ces «diplômes» qui allaient du master au doctorat, en particulier dans les matières religieuses, a détaillé un autre responsable irakien qui, lui non plus, n'a pas souhaité être identifié.

Les faux diplômes se monnayaient «entre 5.000 dollars pour un master et

10.000 dollars pour une thèse de doctorat», selon lui. Le chiffre de «27.000 faux diplômes évoqué dans certains médias est faux», a-t-il expliqué, assurant qu'il se situe plutôt «dans les centaines».

Le ministère irakien de l'Enseignement supérieur a ouvert une enquête et «l'attaché culturel de l'ambassade irakienne au Liban, Hachem al-Chammari, a été convoqué à Bagdad», a indiqué Haider al-Aboudi, un porte-parole du ministère, car les échanges culturels et universitaires sont «au cœur de sa mission».

Publicité

APPARTEMENTS

■ A vendre appart F5 à Akid Lotfi, Oran, sup 115 m² bien situé sur gd Bd au 4^e étage avec ascenseur, acté et libre de suite – 0550.43.91.48

■ A louer F2, 1^{er} étage, 2 ch + cuisine + salle d'eau, Hai el Bahia, Oran – Tél : 0661.20.11.23

■ A vendre appartement F2, RDC, 36 m², cour espagnole, immeuble de 1^{er} étage et RDC acté, adresse : rue Nouar Khedidja n° 14 Oran – Tel : 0542.56.93.97

■ A.V ou location appart F2-F3-F4 et F5 (luxe cuisine équipée, box, chaudière, ch/c, à Fernand-ville, Bir el Djir, Millénium, wilaya – 0555.89.91.04 -0772.43.37.38

■ V/loue ou échange à Tiaret C/N contre similaire à Oran, F5/F6, acté, 2^e étg, 3 faç E/O/Sud, cour comm. Clôture 3.000 m², parking gardé prox école, CEM, lycée, univ. Mosq, bain, police Ptt, superette, blv 2 sens – Mobile : 0557.74.60.91 -0558.29.57.69

■ Vds F3 90 m², 5^e étage bloc de 7 étages, acté, hall, couloir, placards, balcon, loggia, SDB, ascenseur, parking gardé, jardin, 2 faç ensoleillée, b.vois, cité Batior, centre de Akid. Px 1MD – 0699.31.04.74

VILLAS

■ Bouhanifia Hammamet : A.V maison actée, livret foncier, certificat conformité, 110 m², 13m faç, R+1, sans vis-à-vis, en face ouest, RDC 02 garages + entrée + hall, étage F3 + cour, terrasse accessible – tél : 0558.57.98.50

PENSÉE

■ Oran Maraval : Vends villa bien située de 250 m² (R+1) composée de 06 chambres + 2 salons + cuisine, 2 salles de bain + hammam + garage – 0778.53.70.01

■ Vds au camp 5 Bethioua Arzew, villa 317m², double faç, faisant angle de rue, bâti 110 m², faç 23m acté + L/F, gd jardin, gd garage sans vis-à-vis, endroit t. calme ensoleillé, B. Vois. Px 1,2 MD – 0699.31.04.74

■ A vendre appartement F2, RDC, 36 m², cour espagnole, immeuble de 1^{er} étage et RDC acté, adresse : rue Nouar Khedidja n° 14 Oran – Tel : 0542.56.93.97

■ Senia 200 logts /AADL : A.V Hammam R+3, RDC bain maure, étage 1 : F5, étage 2 : F5, étage 3 : F2 – double façade 220 m², côté mosquée Mouaa de Benou Djabel, acté, propre, puits – tél : 0558.57.98.50

■ Mascara/ Loue hôtel "Bel air", au centre-ville, à proximité de l'Université, dispose de 30 chambres, un grand restaurant , salle de conférence et un parking – Tél : 0770.10.31.28

■ PENSÉE

A la mémoire de notre cher et regretté père et grand-père

M. BELABBAS Larbi, décédé le 20 novembre 2020.

Un an depuis qu'il nous a quittés pour un monde meilleur en laissant derrière lui un immense vide. Son épouse, ses fils, ses filles, petits-enfants et toute la famille BELABBAS ainsi que ses amis, demandent à tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pieuse pensée en sa mémoire. Puaise Dieu Le Tout-Puissant l'accueillir en Son Vaste Paradis.

Son fils Djawad

لَا شَهْ وَإِنَّا إِلَيْهِ رَاجِعُونَ

EMPLOIS

■ Atelier de tournage, situé à Oran, cherche un tourneur –fraiseur qualifié. savoir tailler les pignons – Nous contacter au 0559.52.74.35

DIVERS

■ A louer licence de café à Oran, contacter : 0774.37.37.03

■ Tlemcen : Vente ferme à Tagma parcelée, 02 forages, 02 poulaillers 2x3500 + étable 20 sujets + tuerie poulet, arbres fruitiers (cerisier, pêcher, vigne) route bitumée (livret foncier, gaz de ville, électricité et eau) + maison de maître + F3 pour commis de ferme. Tél : 0557.22.82.61

■ UniBeauté Ecole de Formation Professionnelle, lance des formations en Esthétique: maquillage, massage, soin du visage, épilation, manucure et pédicure. Tél : 041.83.41.41/ 0770.00.53.43/ 0770.08.81.47 FB UniBeauté-officielle.

PENSÉE

Le 20.11.2006 disparait à jamais notre très chère regrettée

Mme Hadja BENSAÏD

Mimouna Ep.

ENNACEUR née le 02.08.1928. En ce dououreux souvenir, sa fille Zoubida, son mari, ses enfants et petits-enfants demandent à toutes et tous ceux qui l'ont connue d'avoir une pieuse pensée pour elle.

Que Dieu l'accueille dans Son Vaste Paradis.

«A dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.»

Son gendre Hamida HOUNET



PENSÉE

BOUCHIKH Mokrane

Cela fait déjà une année que tu nous as quittés pour un monde meilleur. Dure, très dure et cruelle fut ta disparition laissant un grand vide parmi nous. Mais tu es et tu resteras toujours présent parmi nous. Ton épouse, tes enfants Chérif, Yamina, Maghnia, Fatihah, Redouane et Nassima demandent à tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pieuse pensée pour toi.

لَا شَهْ وَإِنَّا إِلَيْهِ رَاجِعُونَ



• 2

11.55 Tout le monde veut prendre sa place
13.00 Journal 13h00
13.20 13h15, le samedi...
14.00 Au bout de l'enquête, la fin du crime parfaite ?
14.50 Rugby : Test-match féminin
17.10 Affaire conclue : la chasse aux objets
18.05 Tout le monde a son mot à dire
18.40 N'oubliez pas les paroles
20.00 Journal 20h00

20.45 Rugby : Autumn Nations Series



Après avoir affronté l'Argentine et la Géorgie, le XV de France d'Antoine Dupont et de Romain Ntamack termine sa tournée automnale par ce match au sommet face à la Nouvelle-Zélande. Emmenés notamment par Beauden Barrett, les All Blacks endosseront au Stade de France le statut de favori de ce test match. Les Néo-Zélandais viennent en effet de remporter pour la 18e fois de leur histoire le Rugby Championship et veulent marquer les esprits à deux ans de la coupe du monde 2023 organisée en France.

• 3

10.40 Voyages & délices by Chef Kelly
12.25 12/13 : Journal national
12.55 Les nouveaux nomades
13.30 Samedi d'en rire
15.15 Patinage artistique : Internationaux de France
17.15 Trouvez l'intrus
17.55 Questions pour un super champion
19.30 19/20 : Journal national
20.15 Tout le sport

21.05 Meurtres dans les trois vallées



Série policière - France - 2021
Saison 9 - Episode 3
- Meurtres dans les trois vallées
Avec Line Renaud, Samuel Labarthe
Alors qu'elle marque des parois rocheuses pour préparer l'installation d'une centrale électrique solaire, une jeune femme est assassinée. Son corps est retrouvé au pied d'une cascade, aisement allongé sur des fleurs. Pour tenter d'y voir plus clair, le commandant Alexandre Godard se rend chez Gabrielle Sandaz, la charismatique et bavarde vieille dame chez qui logeait la victime.

• 4

11.05 Chien Pourri
12.00 Masha & Michka
12.50 Disco Dragon
13.55 DC Super Hero Girls
14.40 DC Super Hero Girls : Héroïne de l'année
15.55 Cléopâtre dans l'espace
17.05 Sept nains et moi
17.50 Premier jour
19.25 Une saison au zoo
20.25 Culturebox l'émission

21.10 El Prometeo



Enregistré à l'Opéra de Dijon en 2018. Prometeo et Peleo sont amoureux de leur sœur Thétis. Elle est également convoitée par Jupiter, à la grande joie de Nérée, son père. Elle jette son dévolu sur Peleo. Nisea, une nymphe, qui aime en secret Prométhée, entend son désespoir. Par dépit amoureux, celui-ci sculpte une statue, dont il tombe amoureux.

• 5

10.10 Premiers pas dans la vie sauvage
11.05 La France Atlantique, de l'estuaire de la Loire aux Pyrénées
12.05 Connexions
12.35 Au coeur de nos montagnes
13.35 Des trains pas comme les autres
14.35 Silence, ça pousse !
16.35 Samedi à tout prix
17.45 C dans l'air
19.00 C l'hebdo
20.00 C l'hebdo la suite
20.25 Nous présidents
20.55 Echappées belles
23.55 La p'tite librairie

arte

NRJ

10.55 Food markets
14.40 Il était une fois le musée du Louvre
16.15 Invitation au voyage
16.55 Bornéo : Des sarbacanes contre les bulldozers
17.40 Cuisines des terroirs
18.15 Faire l'histoire
18.35 Arte reportage
19.45 Arte journal
20.05 28 minutes samedi
20.50 Chasseurs de trésors au service du roi
21.45 A la recherche du trésor des Romanov
22.40 Cerveau multitâche : une illusion ?

09.30 Influences
12.15 C'Cauet Le meilleur

14.10 The Middle

16.30 The Big Bang Theory

21.05 Modern Family

C8

11.08 Direct Auto

12.35 Un baiser pour Noël

14.13 Un Noël au cœur tendre

15.53 Noël à Midway

17.32 La nounou de Noël

19.08 Le grand bêtisier

21.09 Encore un instant

22.46 La minute mobilité



CINE + PREMIER 20.50

TAXI 3

Film d'action - France - 2003

Avec Samy Naceri, Frédéric Diefenthal, Bernard Farcy, Bai Ling, Marion Cotillard

Un gang de malfrats déguisés en Père Noël sévit à Marseille. Sous le charme de sa stagiaire japonaise Qiu, le commissaire Gibert mène l'enquête comme il peut. Daniel passe son temps à perfectionner son taxi, ce qui excède sa compagne Lilly. Quant à l'inspecteur de police Emilien, il voit des Pères Noël partout. Sa petite amie Petra est enceinte de huit mois, et il vient tout juste de s'en apercevoir.

OCS MAX 20.40

LE DERNIER VERMEER



Drame - Etats-Unis - 2019

Avec Guy Pearce, Claes Bang, Vicky Krieps, Roland Moller

Le 29 mai 1945, trois semaines après la chute du Reich d'Hitler, des soldats américains découvrent dans un train un important chargement d'oeuvres d'art. Parmi elles un tableau du peintre flamand Johannes Vermeer. Enrôlé par l'armée canadienne, le capitaine Joseph Piller, juif d'origine néerlandaise, est chargé de retrouver les propriétaires des œuvres spoliées ainsi que ceux qui les ont volées.

CINE + FRISSON 20.50

ALERTE !



Film catastrophe - Etats-Unis - 1995

Avec Dustin Hoffman, Rene Russo, Morgan Freeman, Donald Sutherland

En 1967, un village du Zaïre et un groupe de militaires sont décimés par un virus mystérieux. L'armée décide de raser la zone dans le plus grand secret. Trente ans plus tard, le colonel Sam Daniels est envoyé sur place où des cas d'infection très graves ont à nouveau été détectés. Ses supérieurs, le général McLintock et le général Ford, sont convaincus que l'épidémie est endiguée.

TF1

10.40 Génération Ushuaïa

12.00 Les douze coups de midi

12.55 Météo

13.00 Journal

13.40 Restos du cœur : territoire engagé

14.50 Reportages découverte

16.10 Les docs du week-end

17.30 50mn Inside

19.50 Système D

19.52 Petits plats en équilibre

19.55 Météo

20.00 Journal

20.40 Habituons demain

21.05 NRJ Music Awards



Présenté par Nikos Aliagas

Pour cette 23e édition, la cérémonie revient au Palais des Festivals à Cannes. L'animateur y reçoit de nombreux artistes qui vont chanter, remettre ou encore recevoir des prix dans diverses catégories : «Groupe ou duo francophone de l'année», «Artiste féminine francophone de l'année», «Chanson internationale de l'année»... Pendant plusieurs semaines, les internautes ont pu voter pour leurs favoris.

6

21.05 NCIS : Los Angeles



Série policière - Etats-Unis - 2019
Saison 11 - Episode 5/24: Le cube

Avec Chris O'Donnell, Daniela Ruah, Eric Christian Olsen, Barrett Foa

Les agents du NCIS recherchent un tableau moderne, Le Cube, d'une valeur de 40 millions de dollars. L'œuvre appartenait à une jeune femme, Jean Chu. Après avoir disparu depuis deux ans, l'œuvre vient de réapparaître chez un couple, les Garcia. Hetty était persuadée que le tableau avait été volé pour être revendu sur le marché noir et pour financer des activités terroristes.

CANAL+

09.50 L'amour flou

11.20 Boîte Noire

11.36 L'hebd'Hollywood

11.54 Le cercle

12.46 Clique

13.53 Open Bar

14.01 Romain Grosjean : Road Trip

16.10 Football : D1 Arkema

18.16 Football : Premier League



20.27 Match de ze Day

21.08 The Corrupted



Thriller - Grande-Bretagne - 2019

Avec Sam Claflin, Timothy Spall, Richard Bonneville, Noel Clarke

En 2002, à Londres, Sean et Liam McDonagh découvrent leur père mort. L'homme a été la victime de Clifford Cullen, prêt à tout pour acquérir des terrains convoités par le CIO, en vue de potentiels Jeux olympiques devant se dérouler en 2012 dans la capitale britannique. Des années plus tard, Liam, devenu boxeur, a trempé dans de nombreuses affaires louches, dirigées par Cullen, devenu un puissant caïd.

PLANÈTE +

09.47 Hitler : le cercle du diable

10.47 Des villes à hauteur d'hommes

12.43 Ourse blanche, oursons noirs : la belle histoire

13.40 Faîtes entrer l'accusé

15.19 Tout est sous contrôle

17.26 Ingénieurs de l'Antiquité

19.15 Mon road trip en Nouvelle-Zélande

20.05 American Pickers, la brocante made in U.S.A.

21.05 Chroniques criminelles

23.19 Hitler : le cercle du diable



12.45 Météo

12.50 Le bébé de Noël

14.25 Marions-les pour Noël

16.10 À la recherche de l'esprit de Noël

17.50 Comme les Noëls de mon enfance

19.30 La petite histoire de France

W9



10.30 Le hit W9

Bélier 21-03 au 20-04

Vous allez pouvoir trouver le temps de vous occuper sérieusement de certaines questions secondaires que vous avez laissées en attente. Vous saurez faire face à certaines difficultés mineures.

Taureau 21-04 au 21-05

Vous ne pouvez que constater que les choses s'arrangeront à votre avantage et cela vous met du baume au cœur. Vos inquiétudes sur un sujet préoccupant s'avèrent complètement inutiles car la solution à ce problème vous apparaîtra subitement lors d'un entretien bien mené.

Gémeaux 22-05 au 21-06

Vos finances vous préoccupent l'esprit, ce n'est pourtant pas le moment de vous laisser « dévorer » par cet aspect de votre vie. On vous fera une proposition prometteuse que vous ne savez pas comment pouvoir la rejeter.

Cancer 22-06 au 22-07

Une promenade au grand air vous ferait le plus grand bien. Prenez soin de vous.

Lion 23-07 au 23-08

La grande forme est là si vous faites un peu de gymnastique matinale. Votre énergie est au beau fixe ce qui vous permet de relever avec succès un nouveau défi important pour vous. Une nouvelle aventure vous attend, profitez des beaux instants que vous allez vivre.

Vierge 24-08 au 23-09

Vous avez la nette impression que quelque chose va vous passer sous le nez. Prêtez toute votre attention à ce qui pourra se dire sur le sujet qui vous préoccupe mais attention à ne pas vous laissez piéger par de fausses informations alarmantes.

Balance 24-09 au 23-10

Vous allez devoir prendre une difficile décision à la suite d'une avance alléchante qui vous sera faite.

Scorpion 24-10 au 22-11

Vous connaîtrez une longue période de quiétude. Vous évitez les malentendus et votre fierté n'aura pas à souffrir même si une personne proche de vous a tendance à colporter les ragots.

Sagittaire 23-11 au 21-12

Des réactions imprévisibles à votre égard vont vous contrarier quelque peu. Ne vous formalisez pas trop.

Capricorne 22-12 au 20-01

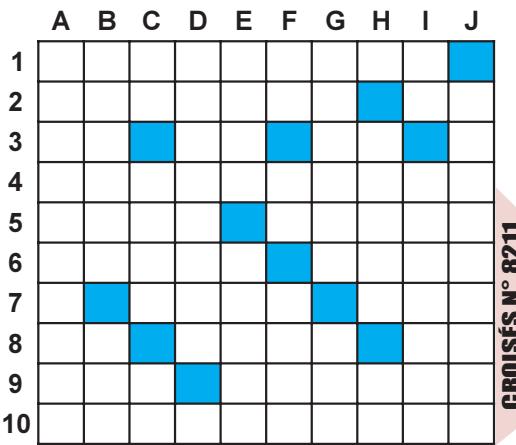
C'est la grande forme qui vous attend si vous faites ce qu'il faut. Gymnastique du matin... etc... Votre énergie atteint sa pleine force et vous avez envie de relever un nouveau défi.

Verseau 21-01 au 18-02

Vous subissez la contrainte de penser à quelqu'un en particulier. Vous avez la certitude que c'est quelque chose de très important pour vous de lui parler de ce sentiment qui vous anime.

Poissons 19-02 au 20-03

Des relations nouvelles intéressantes se nouent. Saisissez cette opportunité qui vous est offerte pour tirer votre épingle du jeu.



Horizontalement:

- Où l'on ne peut apprécier les choses qu'avec du recul.
- Fougueux. Forme de société.
- En suite. Se met au pas. Conjonction.
- Stars... du cinéma !
- Pile. Pour une nouvelle, c'est une nouvelle !
- Faits pour voir. Y aller à cors et à cri.
- Pages. Murmures sur le Nil.
- Elu. Avança.
- A tenir qu'à courir.
- Chopés. S'est mise à réfléchir.
- Petits réseaux de pêche.

Verticalement:

- Sortie du public.
- Épuisé. Titre de paiement.
- En effet. Mauvais courant. Pris à la tête.
- Sombre.
- Bien mûr. Jetés à terre.
- Côte du Yémen. Préposition.
- Place au net.
- Forer. Test.
- Courant. Prises au mot.
- Préposition.
- Découverte !
- Pattes d'oeie.

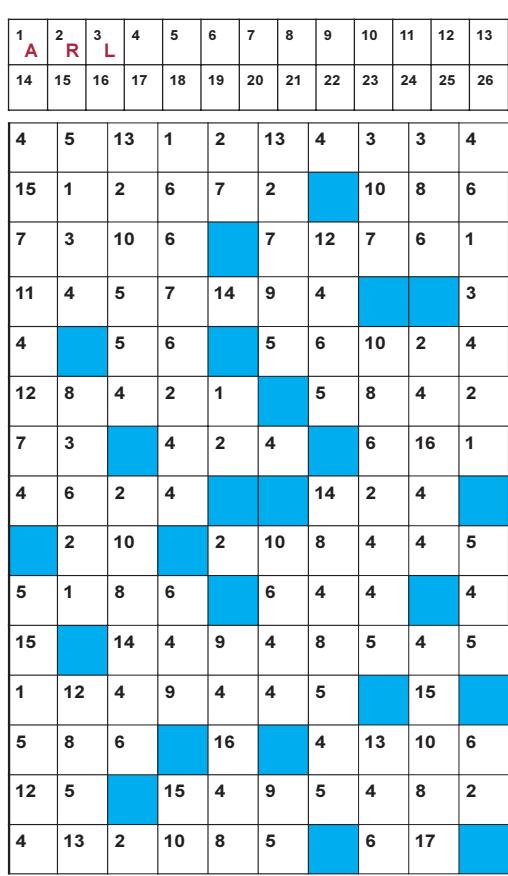


ACCLAMATION – ANGLE – AQUARIUM – ARMURERIE – ATOLL – BOUTURE – BRISURE – CARREMENT – CHOU – COMPLEXITE – DOCILITE – ENTRAINEMENT – FOURNITURE – FRERNITE – GALOPER – HARCELEMENT – JUPE – KEPI – MAGIE – MERCIERIE – MINER – MINUS – MUSIQUE – NEON – NUAGE – OPERER – ORGANISME – PARODIE – PIZZA – POUPEE – PRETER – QUALITE – REPORT – SEMIS – SUEUR – TORSE – ZESTE.

Les 6 lettres restantes composent le tout de la charade suivante :

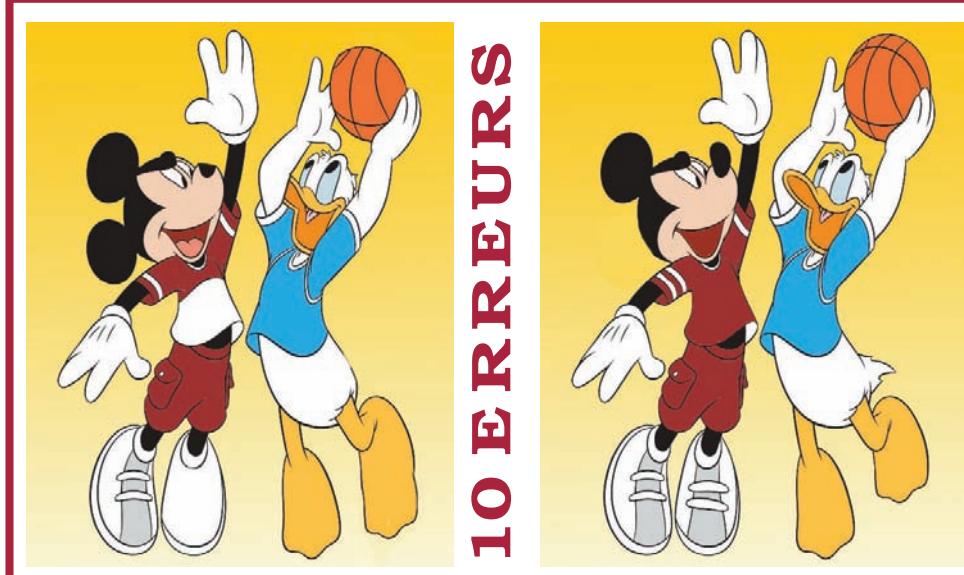
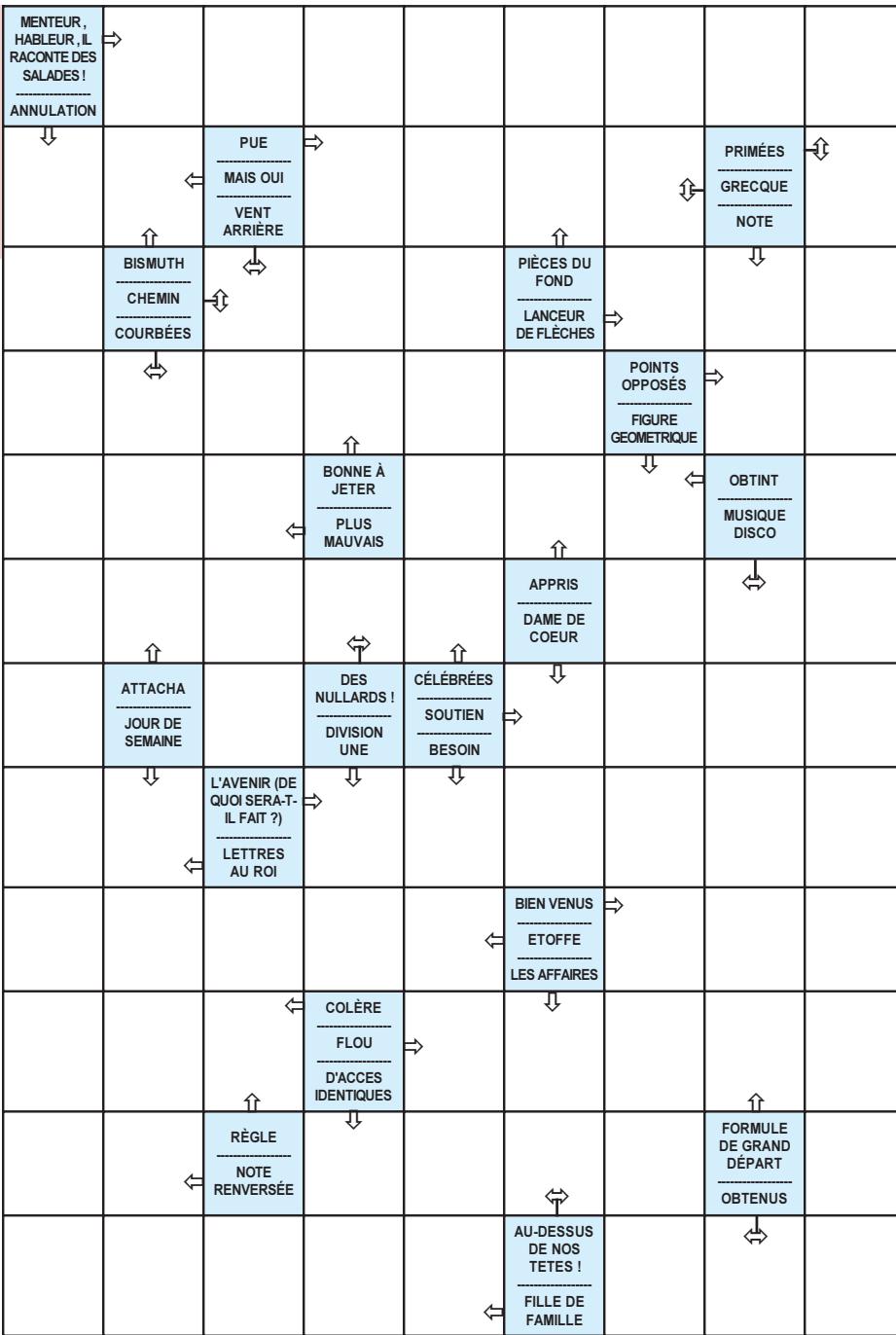
- Flotte, c'est mon 1er.
- Mon 2e classe, met de l'ordre.

Mon tout est un fruit riche en vitamine C.



Jeux proposés par Chérifa Benghani

FLECHES N° 8211



LES SOLUTIONS

CROISÉS N° 8210

C	O	T	U	R	E	N	U
E	R	U	S	I	N	E	S
N	I	E	R	T	A	C	I
T	O	M	B	E	O	C	T
I	N	O	U	I	E	A	N
A	U	L	C	R	E	M	E
R	E	V	E	N	R	A	S
E	M	A	N	A	I	S	I
S	E	N	T	I	O	U	S
U	T	F	O	I	R	E	R

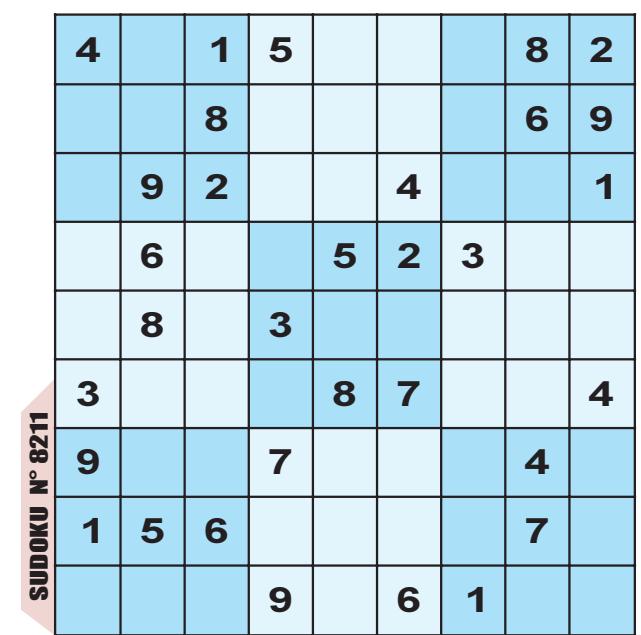
SUDOKU N° 8210

8	6	9	3	5	4	2	1	7
7	5	3	1	6	2	8	4	9
4	1	2	7	9	8	6	3	5
1	9	8	6	3	7	5	2	4
3	2	5	4	8	9	7	6	1
6	4	7	5	2	1	3	9	8
9	3	1	8	7	6	4	5	2
5	7	4	2	1	3	9	8	6
2	8	6	9	4	5	1	7	3

FOUILLYS N° 8210
POPOTE (Pot - Pote)

CODES N° 8210

1	O	2	R	3	L	4	N	I	6	G
7	C	8	A	9	10	11	E	12	Y	
13	T	14	15	16	P	17	Q	18	H	
19	20	21	22	23						
25	26									



Mali: 149 personnalités de la transition visées par les sanctions de la Cedeao



La Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a établi, mercredi, une liste de 149 personnalités du gouvernement malien et du Conseil National de Transition (CNT), visées par des sanctions individuelles. Tous les membres du gouvernement et du CNT sont visés. Seuls le Président de la Transition, le Colonel Assimi Goïta, et le ministre des Affaires étrangères, Abdoulaye Diop, ne figurent pas sur la liste. L'organisation sous régionale se dit convaincue que «l'imposition de sanctions ciblées est susceptible de créer une atmosphère favorable au retour de l'ordre constitutionnel et à l'Etat de droit, ainsi que qu'au maintien de la paix et de l'intégrité territoriale du Mali», selon un communiqué de la Cedeao. «Des sanctions sont imposées contre les individus et les groupes qui ont été identifiés, y compris les membres des autorités de transition et des autres institutions de la transition.

Ces sanctions seront étendues aux membres de leur famille», explique le document. Pour rappel, la CEDEAO a annoncé l'interdiction de voyage et le gel des avoirs financiers des autorités de la transition du Mali et celles de la Guinée-Conakry, ainsi que le maintien de la suspension de la République de Guinée de tous les organes directeurs de l'organisation, au terme du sommet extraordinaire tenu le 7 novembre à Accra au Ghana.

Deux migrants morts dans leur traversée vers les îles Canaries

Deux migrants sont morts jeudi en essayant de rejoindre les îles espagnoles des Canaries dans une embarcation transportant plus de 30 personnes, ont constaté des journalistes de l'AFP. La barque à la dérive a été remorquée au port d'Arguineguín, sur l'île de Gran Canaria dans l'archipel espagnol, près de la côte nord-ouest de l'Afrique. Des correspondants de l'AFP ont vu les sauveteurs soulever deux corps de la barque. Le

service d'urgence canarien 112 a indiqué que les deux migrants avaient déjà été soignés en mer «car ils étaient dans un état plus grave que le reste du groupe», secouru lorsqu'il était à la dérive. L'un souffrait «d'hypothermie et de déshydratation» et l'autre «d'un traumatisme à la main», a expliqué sur Twitter le service d'urgence. La route vers les Canaries est particulièrement dangereuse. Quelque 900 personnes sont mortes en es-

sant la même source. Parmi les blessés, figure le conducteur du véhicule, ressortissant Moldave et passeur présumé qui «a fait entrer les migrants illégaux» dans le pays, a indiqué un bref communiqué de la police. L'accident s'est produit sur l'autoroute reliant Thessalonique, deuxième ville grecque dans le nord, à la frontière nord-est greco-turque. Les migrants étaient entassés dans le véhicule et apparemment le conducteur a tenté d'échapper à un contrôle policier, comme c'est sou-



EDITORIAL

Par Abdou BENABBOU

LE BLÉ, LE PAIN ET LE BAIN BOUEUX DES PRIX

Sur le marché mondial, le blé a sorti ses crocs en dépassant les 300 euros la tonne perturbant sérieusement l'ordre de ses livraisons commerciales habituelles et renforçant son rôle d'acteur dans les hautes manœuvres de la géostratégie. Il n'est pas loin de damer le pion à l'aura du pétrole et les données actuelles prêtent à laisser croire que de sérieuses perturbations sociales dans l'ensemble des pays vulnérables sont à prédir. Le danger est d'autant plus grand que tous les indicateurs affichent une ascendance vertigineuse des prix de la

majorité des produits essentiels à la nourriture des populations.

L'Algérie n'échappera pas à ce bain boueux à plus d'un titre et le gouvernement a été sommé de s'adapter, avec le peu de moyens dont il dispose, à cette difficile situation et devra s'appliquer à concilier le maintien de sa politique sociale avec la vérité des prix. Les autorités publiques ne cessent d'affirmer que l'équité et la justice seront la base incontournable de la nouvelle politique de subvention officialisée désormais par le Parlement ces derniers jours.

Pour des impératifs de dignité, la tâche sera délicate, ardue et complexe, car s'en remettre à l'universalité des prix ne peut en aucun cas permettre de rester égaré dans la culture des soupes populaires et des couffins du Ramadhan.

Iran : trois policiers tués dans des affrontements



Trois membres des forces de sécurité, dont un colonel, ont été tués dans des affrontements avec un groupe armé dans une zone frontalière dans le sud-est de l'Iran, a rapporté l'agence de presse officielle IRNA.

Selon un commandant de police cité par l'agence mercredi soir, ces affrontements avec des «malfaiteurs» ont eu lieu entre les provinces du Kerman et du Sistan-Baloutchistan, aux confins du pays. Sans identifier le groupe armé, cette source a indiqué que les heurts avaient duré «près de 24 heures» et avaient fait, outre les policiers tués, six blessés. Les funérailles des trois policiers se sont déroulées jeudi matin, selon IRNA. Frontalier du Pakistan et de l'Afghanistan, le Sistan-Baloutchistan est une région désertique, habitée par une large population sunnite appartenant à l'ethnie baloutche, dans un pays où la population est à plus de 90% chiite. Les attentats ou les accrochages entre forces de l'ordre et groupes armés y restent fréquents. Quatre membres du Corps des Gardiens de la Révolution, l'armée idéologique de la République islamique d'Iran, y avaient été tués en juillet lors de heurts avec des hommes armés, selon les autorités.

L'ONU demande une aide alimentaire d'urgence pour 9,4 millions de personnes dans le nord de l'Ethiopie

Le Programme alimentaire mondial (PAM) des Nations Unies a averti jeudi qu'une action urgente était nécessaire pour apporter une aide alimentaire d'urgence à environ 9,4 millions de personnes dans le nord de l'Ethiopie, touché par un conflit. «Les niveaux élevés d'insécurité alimentaire dans le nord de l'Ethiopie restent une préoccupation majeure», a déclaré le PAM dans sa dernière mise à jour sur la situation, demandant une action urgente pour atteindre un nombre croissant d'Ethiopiens affectés par le conflit.

Selon le PAM, depuis le début de ses opérations en mars 2021, il a fourni une assistance alimentaire à plus de 2,9 millions de personnes et une assistance nutritionnelle à plus de 500.000 personnes dans le nord de l'Ethiopie, permettant de répondre aux besoins alimentaires immédiats des populations touchées. Dans la région du Tigré, le PAM a déclaré avoir atteint environ 2,6 millions de personnes jusqu'à présent, soit 89% de la population cible estimée à 2,9 millions de personnes.

Le troisième cycle de distribution, qui devait commencer en juillet, n'a pu commencer qu'à la mi-octobre en raison de problèmes de sécurité et de la disponibilité limitée de carburant et de produits alimentaires dans la région, a-t-il aussi noté. L'escalade du conflit qui a éclaté le 4 novembre en 2020 dans le Tigré, la région la plus au nord de l'Ethiopie, entre les forces fidèles au Front populaire de libération du Tigré (TPLF) et les Forces de défense nationale éthiopiennes (ENDF), s'étend maintenant aux régions voisines d'Amhara et d'Afar.